

C E R E Q

DIX ANS
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES JEUNES
A L'ISSUE DE
L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE COURT
(CAP - BEP)

YVETTE GRELET
XAVIER VINEY

C O L L E C T I O N
D E S E T U D E S

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS**

**DIX ANS D'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES
A L'ISSUE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
COURT (CAP-BEP)**

YVETTE GRELET - XAVIER VINEY

**COLLECTION DES ÉTUDES N° 58
FÉVRIER 1991**

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

SOMMAIRE

INTRODUCTION5

CHAPITRE I **Caractéristiques des sortants sur le marché
du travail à l'issue
de l'enseignement technique court**7

Les flux de sortants de CAP ou BEP entre 1975 et 19877
*Composition de la population des sortants d'une terminale de CAP ou BEP,
par spécialité*13

CHAPITRE II **La situation professionnelle des jeunes
sept mois après la sortie des classes terminales
de CAP ou BEP selon les spécialités
de formation et les diplômes**17

1- *Présentation*17
2- *Typologie des filières de formation des sortants de CAP et BEP en 1987, au regard
de leur insertion professionnelle en 1988*21
3- *L'évolution entre 1980 et 1988 de l'insertion des jeunes sortant
des classes terminales de CAP*28
4- *L'insertion des jeunes du niveau V technique, comparée à celle des jeunes
des niveaux V long et IV technique*34

**CHAPITRE III Les rythmes d'insertion et de stabilisation dans
l'emploi des jeunes sortis des classes
terminales de CAP ou BEP en 197943**

- 1- *Présentation*45
- 2- *La formation et les rythmes d'insertion stabilisation : des clivages importants entre
hommes-femmes, diplômés-non-diplômés, formations industrielles-formations
tertiaires, CAP-BEP*45
- 3- *Quatre processus types permettent de classer les spécialités de formation
selon les rythmes d'insertion professionnelle et de stabilisation dans l'emploi
observés sur la cohorte 1979-1984*56
- 4- *Le rôle du diplôme est-il prépondérant sur les rythmes d'insertion ?
Est-ce plutôt la spécialité qui modifie le processus d'accès au marché du travail ?*59

CONCLUSION65

ANNEXES :

- 1- *Nomenclature analytique des spécialités de formation en quarante-sept groupes*69
- 2- *Composition des spécialités en 1980, 1986, 1988*71
- 3- *Méthode d'analyse retenue, variables pour décrire la formation initiale, indicateurs
pour apprécier les rythmes d'insertion-stabilisation*75
- 4- *Données statistiques sur les indicateurs de cheminement*81
- 5- *Données statistiques sur l'insertion des jeunes sortant de CAP ou BEP*89

INTRODUCTION

DÉPUIS une quinzaine d'années, la croissance régulière des poursuites d'études dans l'enseignement secondaire a transformé la **composition des flux** de jeunes quittant l'appareil scolaire au niveau V de formation. Entre 1974 et 1980, le nombre de sortants à ce niveau s'est accru, en même temps que faiblissaient les sorties aux niveaux VI et Vbis. L'effort de l'appareil éducatif s'est porté sur le maintien des jeunes jusqu'en année terminale du collège et des classes terminales de l'enseignement technique court.

Puis le nombre de sortants sur le marché du travail au niveau V s'est réduit, après 1980, au profit des niveaux de formation plus élevés (I à IV) (1). Cette croissance des poursuites d'études des diplômés de CAP ou de BEP vers le niveau IV s'est traduite par une augmentation de la part des non-diplômés parmi les jeunes qui abandonnent l'école au niveau V de formation.

Au cours de la même période, le marché du travail a connu lui-même des transformations importantes : la forte réduction des emplois industriels et la croissance des emplois tertiaires, l'intensification du chômage dans un premier temps, puis la mise en place des mesures pour l'emploi des jeunes, enfin la légère reprise de l'emploi marquant la fin de la décennie, n'ont pas été sans modifier les conditions **d'entrée des jeunes dans la vie active**, point d'articulation de l'appareil éducatif et de l'appareil productif (2).

Si l'on repère par rapport aux diverses formes d'emploi, les positions relatives des catégories de jeunes entrant au niveau V sur le marché du travail (catégories définies selon le sexe, le domaine de spécialité et le diplôme), on constate que les transformations qui ont marqué l'emploi pendant la période (précarisation et baisse de l'emploi ordinaire, introduction des mesures jeunes), s'ils en ont changé les repères, n'ont pas modifié ces positions.

La permanence des grands traits structurels de l'insertion des jeunes dans un contexte mouvementé est un des résultats majeurs de cette étude. Il n'empêche que des évolutions significatives ont marqué la qualité de l'insertion au sortir de certaines spécialités. Mais ces évolutions n'ont pas - ou pas encore - une ampleur suffisante pour bouleverser le double clivage du sexe et du domaine de spécialité : depuis dix ans, les conditions d'accès à l'emploi "ordinaire" sont plus favorables aux garçons qu'aux filles, quels que soient la spécialité ou le diplôme. Corrélativement les spécialités industrielles (où les garçons sont majoritaires) offrent des conditions d'insertion professionnelle plus satisfaisantes que les spécialités tertiaires (où les

(1) S. LEMERLE : "Les sorties du système éducatif de 1976 à 1986" - *Économie et Statistique* n° 216, Décembre 1988.

(2) J.-F. LOCHET, Y. GRELET : *En sortant de l'école, qu'ont-ils rencontré ? (Bilan 1976-1988)*. CEREQ (BREF n° 47), Octobre 1989.

filles sont majoritaires). A l'intérieur de ces deux ensembles, une forte hiérarchie des spécialités et diplômes perdure.

On a mobilisé pour ce travail trois enquêtes d'insertion professionnelle auprès de trois cohortes de jeunes sortis de l'enseignement secondaire général ou technique en 1979, 1985 et 1987. La première cohorte a été interrogée en mars 1980, puis en mai 1984 (enquête de cheminement professionnel), les deux autres en février 1986 et février 1988 respectivement. L'étude porte sur les sortants d'année terminale de CAP en trois ans et de BEP (1).

Ce dossier s'organise en trois chapitres :

- Dans le premier, on retrace l'évolution quantitative des flux de sortants au niveau V et de leur répartition par spécialité de formation, classe de sortie (CAP 3 ou BEP) et obtention ou non d'un des deux diplômes de niveau V ;
- Dans le deuxième on met en évidence, à partir de l'enquête d'insertion la plus récente, la structure évoquée *supra*. Et on construit une typologie des spécialités de formation, classées selon la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de l'appareil éducatif. L'exploitation des enquêtes antérieures permet de suivre cette typologie dans le temps ;
- Dans le troisième chapitre, la prise en compte d'indicateurs longitudinaux d'insertion professionnelle (durée d'accès à l'emploi, durée de chômage au cours des premières années de vie active, nombre d'employeurs, durée des emplois occupés...) permet de dépasser les limites qu'impose la seule connaissance de la situation des jeunes au sortir de leur vie scolaire ; et peut-être aussi d'en interpréter le sens. L'enquête de cheminement professionnel menée en 1984 auprès de la cohorte sortie des classes terminales de l'enseignement technique court en 1979 sert de base à cette partie du travail.

On ne dispose actuellement que d'une enquête de ce type, et l'on ne peut que conjecturer la pérennité des processus d'insertion professionnelle décrits. L'exploitation prochaine d'une nouvelle enquête de cheminement, qui interroge en 1990 une cohorte de jeunes issus de l'enseignement secondaire en 1986, devrait permettre de combler cette lacune.

(1) On a exclu les sortants de CAP en deux ans ou d'une classe de mention complémentaire : ils représentent des flux très faibles, et par ailleurs difficiles à rattacher aux CAP ou aux BEP.

CHAPITRE I

Caractéristiques des sortants sur le marché du travail à l'issue de l'enseignement technique court

■ *Les flux de sortants de CAP ou BEP entre 1975 et 1987 (1)*

De 1975 à 1987, on est passé de 233 000 présents en année terminale de CAP-BEP à 319 000 (2). Mais le nombre de jeunes sortant du système éducatif à l'issue de l'année terminale de CAP-BEP diminue depuis 1980. Les effectifs de sortants passent de 205 000 en 1975 à 170 000 en 1987 après être montés à 210 000 en 1980 (3).

Le BEP devient la **filière-classe** prépondérante au niveau V mais les poursuites d'études étant moins fréquentes à l'issue des CAP que des BEP, on observe une évolution plus limitée du poids respectif des deux filières parmi les sortants que parmi les inscrits. De 1975 à 1987 le poids des BEP dans les sorties du système éducatif au niveau V (apprentissage et niveau V long exclus) passe toutefois de 41 % à 55 % tandis que parmi les inscrits en années terminales il passe de 49 % à 61 %. Cette baisse des sorties affecte toutes les spécialités mais, on le verra, à des degrés divers.

Le poids des **non-diplômés** parmi les sortants des classes terminales de CAP-BEP augmente régulièrement, ce mouvement est particulièrement fort pour les CAP industriels (Cf. Tableau 1). Ce phénomène résulte des poursuites d'études plus fréquentes chez les jeunes diplômés de ces filières. Les non-diplômés notamment de CAP n'ayant pas ces possibilités sortent vers la vie active. Ainsi dans certaines spécialités le pourcentage de sortants non-diplômés est maintenant supérieur à 50 % (par exemple les CAP d'électricité et d'électronique ou le secrétariat) ; à l'inverse dans certaines spécialités le pourcentage de non-diplômés demeure beaucoup plus limité : CAP de cuisine, de coiffure, de commerce et hôtellerie-collectivités (Cf. Encadré 1).

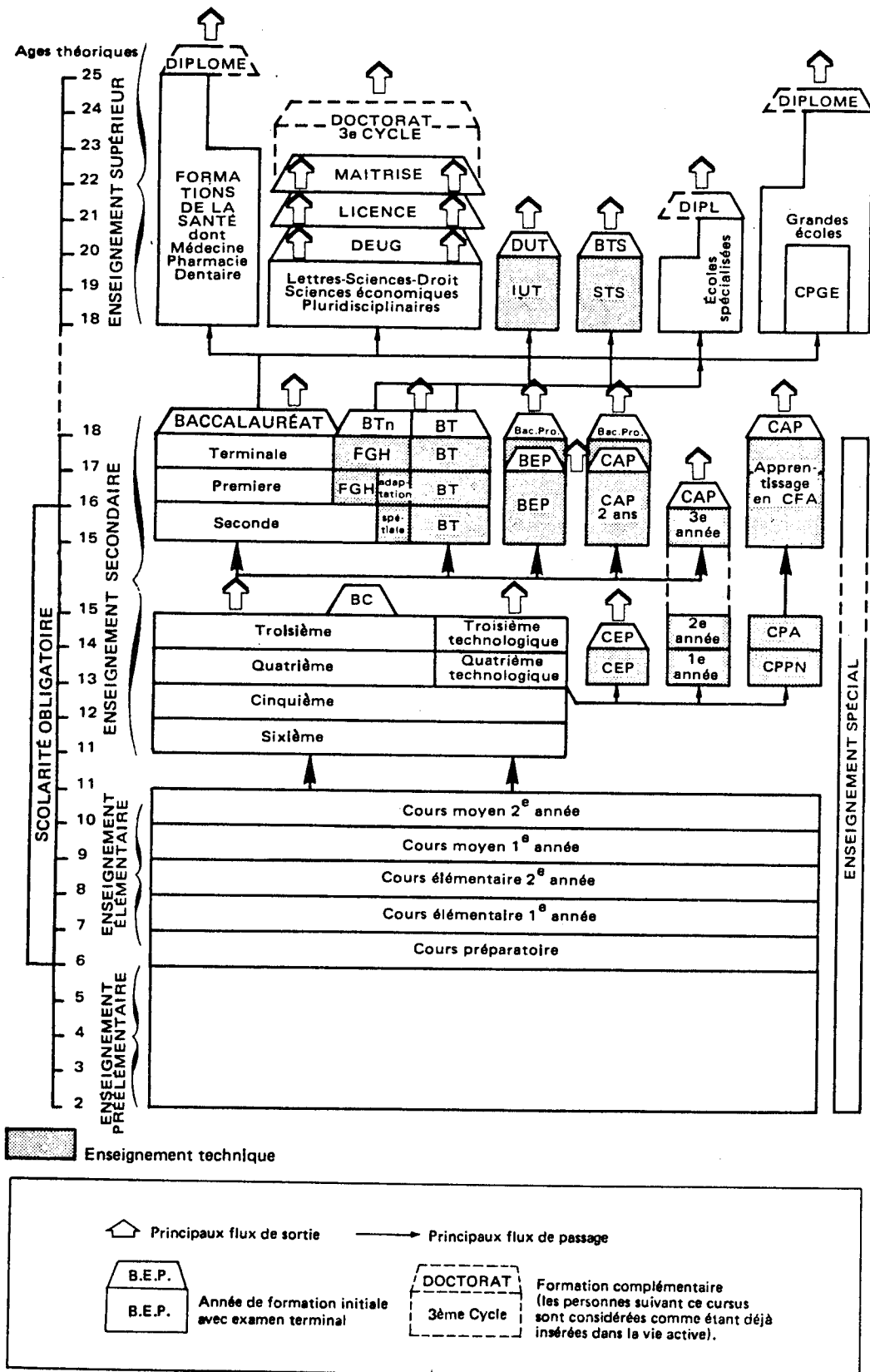
Pour ce qui concerne les sorties du système éducatif par **domaine de spécialité et sexe**, on ne constate pas globalement de modifications dans les équilibres numériques entre formations

(1) Pour la place du CAP ou du BEP dans le système éducatif, Cf. l'organigramme représenté dans le graphique 1.

(2) Depuis 1986, les effectifs de présents en année terminale régressent légèrement, ils sont respectivement de 322 000 en 1986, 319 000 en 1987 et de 315 000 en 1988.

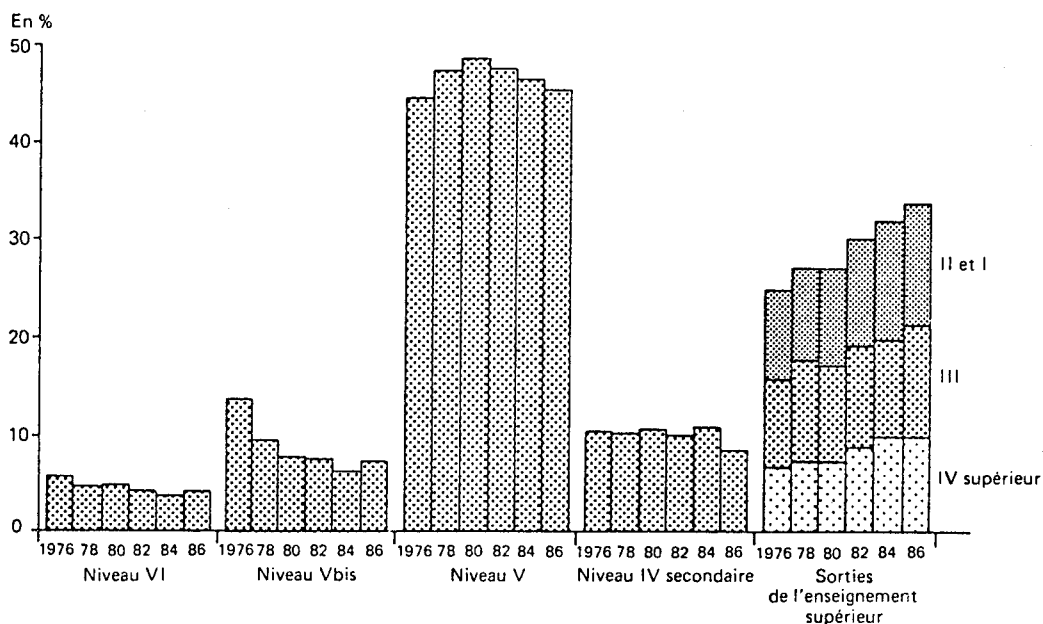
(3) Pour la répartition des flux de sorties par niveau de formation, Cf. le graphique 2.

Graphique 1
Organigramme du système éducatif



Source : LEMERLE, *op. cit.*

Graphique 2
Évolution de la répartition des sorties par niveau de formation



Source : LEMERLE, *op. cit.*

industrielles et tertiaires (50 % environ pour chacune d'elle depuis 1975) ni dans la répartition hommes-femmes.

Le cloisonnement des formations en lycée professionnel entre spécialités presque exclusivement masculines et spécialités féminines est une donnée structurelle forte et qui a peu évolué de 1975 à 1987 (1).

Les proportions suivantes observées pour la promotion sortie en juin 1979 ont peu varié sur la période 1975-1987 :

- chez les garçons, 95 % des sortants de CAP en trois ans, 75 % des sortants de BEP (ou CAP en deux ans), ont suivi une formation industrielle ;
- chez les filles, 75 % des sortantes de CAP3, 95 % des sortantes de BEP (ou CAP2), ont suivi une formation tertiaire.

Peu de spécialités sont mixtes :

- techniques financières et comptables (30 % hommes, 70 % femmes) ;
- techniques administratives et juridiques (20 % hommes, 80 % femmes) ;
- et à des degrés moindres, la chimie, le commerce et la cuisine.

(1) La nomenclature analytique des formations en 47 groupes figure en Annexe 1.

La **structure des sorties par spécialité** s'est cependant transformée. Pour en prendre la mesure il convient de retracer l'évolution des effectifs d'inscrits en tenant compte en particulier des poursuites d'études différenciées à l'issue de ces formations (Cf. Tableau 2).

Dans un contexte de hausse des effectifs de jeunes formés en lycée professionnel (**inscrits**), on observe aussi une diminution relative du poids des spécialités construction en bâtiment, mécanique, finances-comptabilité, et formation de la santé. Par contre, on constate une hausse en électricité-électronique (mais les poursuites d'études sont nombreuses) en cuisine, dans les formations du commerce, des soins personnels et de l'hôtellerie.

En ce qui concerne les **sorties**, les spécialités industrielles, à l'issue desquelles les poursuites d'études sont importantes, ont un poids relatif en baisse : électricité, mécanique. Par contre, les formations de l'alimentation ou du bois deviennent proportionnellement plus importantes (Cf. Encadré 1 et Tableau 3). Pour le tertiaire, il faut tout d'abord noter la très forte chute du secrétariat. On constate également tant pour les hommes que pour les femmes une baisse de la comptabilité, spécialité pour laquelle il y a des poursuites d'études importantes (1). Par contre on relève une hausse relative pour le commerce, l'hôtellerie et employée de collectivités, la coiffure. La structure des sorties par sexe, diplôme, spécialité est retracée de façon détaillée dans l'encadré 1.

(1) Cf. Note de S. LEMERLE (*op. cit.*) sur les taux de sorties par spécialités.

Tableau 1
Pourcentage des non-diplômés parmi les sortants
des classes terminales de CAP-BEP

ANNÉE DE SORTIE	1975	1979	1985	1987
% de non-diplômés parmi les sortants de niveau V	27 %	30 %	32 %	36 %
% de non-diplômés parmi les sortants BEP type industriel	23 %	23 %	24 %	26 %
% de non-diplômés parmi les sortants BEP tertiaire	21 %	23 %	21 %	22 %
% de non-diplômés parmi les sortants CAP industriel	29 %	39 %	44 %	50 %
% de non-diplômés parmi les sortants CAP tertiaire	37 %	34 %	39 %	38 %

Source : CEREQ - Observatoire EVA

Tableau 2
Taux d'évolution annuel moyen (*) des effectifs présents en année terminale
des filières de l'enseignement technique par spécialité de formation

(en %)

ÉVOLUTION 1975-1985				
NIVEAU DE FONCTION	V CAP + BEP	IV BTn + BT	III IUT + BTS	ENSEMBLE
SPÉCIALITÉ DE FONCTION				
Industrielle	+ 3,46	+ 2,27	+ 5,22	+ 3,36
Tertiaire	+ 2,96	+ 6,18	+ 8,51	+ 4,82
Total	+ 3,21	+ 5,05	+ 7,16	+ 4,22
SPÉCIALITÉS DÉTAILLÉES				
Bâtiment + métallier	+ 2,41	+ 2,20	+ 5,70	+ 2,73
Électricité, Électronique	+ 4,65	+ 4,89	+ 4,71	+ 4,73
Mécanique	+ 2,37	+ 1,25	+ 5,97	+ 2,46
Habillement	+ 3,70	-	-	-
Cuisine	+ 8,30	-	-	-
Secrétariat	- 0,61	+ 0,85	+ 5,18	+ 0,64
Finances, Comptabilité	+ 2,33	+ 6,90	+ 22,12	+ 5,27
Commerce	+ 3,94	+ 6,55	+ 10,30	+ 5,44
Santé	+ 2,70	+ 8,11	*	+ 4,54
Soins personnels	+ 8,70	*	*	+ 8,60
Hôtellerie	+ 8,34	*	*	+ 8,60
Informatique	+ 4,50	+ 9,10	+ 11,80	+ 6,10

Source : DEP - Tableaux de l'Éducation

(*) Les taux d'évolution annuels moyens sont calculés par l'expression : $T = \exp \frac{1}{n} \left\{ \log \frac{y}{x} \right\} - 1$

où

x = effectif de l'année 74-75

y = effectif de l'année 84-85

n = nbre d'années sur lesquelles on regarde l'évolution

Tableau 3
Évolution du poids des principales spécialités de CAP-BEP
dans la structure des sorties

en %

	Promotion 75	Promotion 79	Promotion 85	Promotion 87
HOMMES				
Mécanique	33,8	34,3	32,2	31,3
Électricité	15,1	17,9	16,3	15,1
Techniques Financières et Comptables	8,1	6,8	5,2	6,4
Forge Chaudronnerie + Métallier	9,0	9,4	9,2	9,7
Bois	5,3	6,7	7,8	8,1
Construction en Bâtiment	3,1	3,2	3,3	3,3
Autres	25,6	21,7	26,0	26,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
FEMMES				
Secrétariat	32,2	26,5	19,9	19,2
Techniques Financières et Comptables	17,9	16,6	15,8	14,2
Tertiaire de Bureau + Commerce + Informatique	23,2	24,1	27,5	26,5
(dont Commerce)	(2,2)	(2,6)	(4,7)	(5,1)
Habillement	9,0	10,8	10,0	13,0
Santé	7,3	7,3	7,6	8,3
Hôtellerie, Collectivité	5,1	9,1	9,8	13,3
Autres	5,3	5,6	9,4	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs Hommes + Femmes	203 500	209 500	186 000	170 000

Source : CEREQ - Observatoire EVA

Tableau 4
Évolution de la structure selon les domaines de spécialité
et la possession du diplôme pour les CAP et BEP

en %

	Année de sortie du système éducatif			
	1975	1979	1985	1987
CAP industriel diplômé	25,3	21,7	16,9	14,8
CAP industriel non diplômé	10,5	11,6	14,2	14,5
CAP tertiaire diplômé	14,9	11,5	9,4	10,0
CAP tertiaire non diplômé	8,4	5,1	6,0	6,0
BEP industriel diplômé	10,2	14,7	15,1	14,7
BEP industriel non diplômé	2,7	3,2	4,7	5,2
BEP tertiaire diplômé	22,4	26,7	26,4	26,9
BEP tertiaire non diplômé	5,7	5,5	7,3	7,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
% BEP	54,6	53,5	48,0	41,0

Source : CEREQ - Observatoire EVA

Encadré 1
Composition de la population des sortants d'une terminale
de CAP (1) ou BEP, par spécialité
(Nomenclature en 47 groupes - Cf. Annexe 1)

LES SPÉCIALITÉS INDUSTRIELLES

Ces spécialités restent majoritairement préparées en CAP (à 65 % chez les garçons, à 80 % chez les filles en 1980), mais la progression de la part des BEP dans la population des sortants est néanmoins assez sensible sur la période d'observation. Plus nette encore est l'augmentation relative de la part des non-diplômés : en 1980, 36,5 % des garçons sortaient sans diplôme d'une formation au CAP industriel ; on en compte près de la moitié en 1988.

Chez les garçons

Le CAP alimente 65 % du flux de sortants des formations industrielles. Deux spécialités font exception : l'électronique et l'électricité, dans lesquelles le BEP domine. La prédominance du CAP semble par ailleurs reculer dans les toutes dernières années (par l'augmentation des passages de CAP en BEP, et sans doute aussi la création des quatrième et troisième technologiques, qui font que la filière est moins alimentée. Le pourcentage de diplômés chez les sortants est en nette régression, puisqu'en CAP il passe de 64 à 51 %, en BEP de 82 à 75 %.

Électronique (groupe 12)

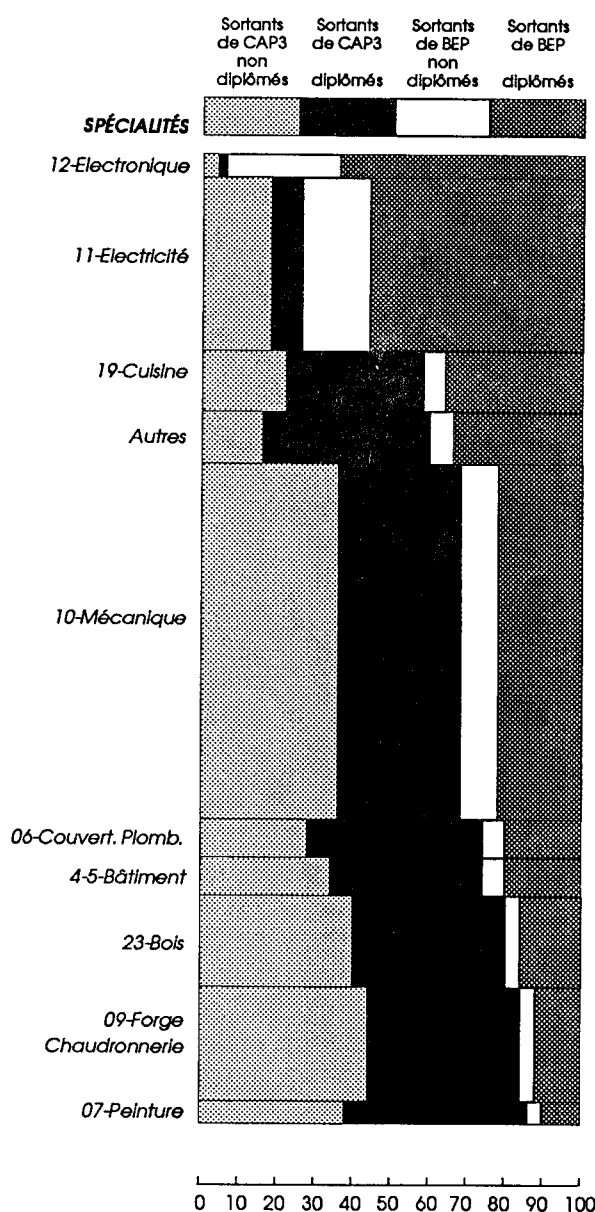
Ces spécialités (2 % des garçons sortant de la filière industrielle), sont presque exclusivement préparées en BEP. La part des non-diplômés chez les sortants y est élevée : elle atteint 32 % en 1988 - les diplômés étant dans ces filières particulièrement encouragés aux poursuites d'études vers le baccalauréat technologique et depuis peu vers la baccalauréat professionnel.

Électricité (groupe 11)

Environ 20 % des effectifs de sortants au niveau V, dont deux tiers en BEP (et même trois quarts en 1988). Le pourcentage de sortants de CAP non-diplômés qui était de 30 % en 1980, dépasse 53 % en 1988 ; en BEP, il passe de 12 à 26 %.

Cuisine (groupe 19)

Environ 5 % des effectifs de sortants au niveau V, qui restent également répartis entre CAP et BEP, contrairement à la tendance générale. C'est la spécialité qui connaît le plus fort pourcentage de



Effectif - enquête d'insertion 88 : 50 992
 (Ces effectifs sont inférieurs aux effectifs réels de sortants)

sortants diplômés ; 81 % sortent de CAP 3 avec le diplôme complet ; 95 % sortent de BEP avec l'un des deux diplômes.

Mécanique (groupe 10)

40 % des effectifs des sortants au niveau V dont plus des deux tiers (72 % en 1980 et 1986, 67,5 % en 1988) viennent d'une classe de CAP ; la part des sortants non diplômés, plus élevée qu'en moyenne, est en très forte augmentation (de 39 à 53 % des CAP ; de 25 à 30 % des BEP).

Bâtiment (groupes 4 et 5)

4 % des effectifs, dont les trois quarts issus de CAP. De cette classe, près de la moitié sont sortis sans diplôme en 1988 (ils étaient moins de 30 % en 1980).

Couverture, plomberie (groupe 6)

4 % des garçons sortants avec une formation de niveau V industrielle. La part grandissante des BEP dans la formation est très nette puisqu'elle passe de 10 % en 1980, à près de 30 % en 1988. La proportion de sortants diplômés d'un CAP y reste constante autour de 60 %.

Bois (groupe 23)

8 à 10 % des effectifs, venant de plus en plus de BEP dont la part passe de 10 à 20 %. Chez les sortants de CAP, la part relative des diplômés baisse plus vite qu'en moyenne.

Forge, chaudronnerie (groupe 9)

(11 % des effectifs), reste une formation très nettement dominée par les CAP (de 90 % en 1980 à 84 % en 1988). C'est dans ce groupe qu'on trouve les plus faibles pourcentages de diplômés parmi les sortants : en 1988, plus de la moitié des formés en CAP sortent sans avoir obtenu le diplôme.

Peinture (groupe 7)

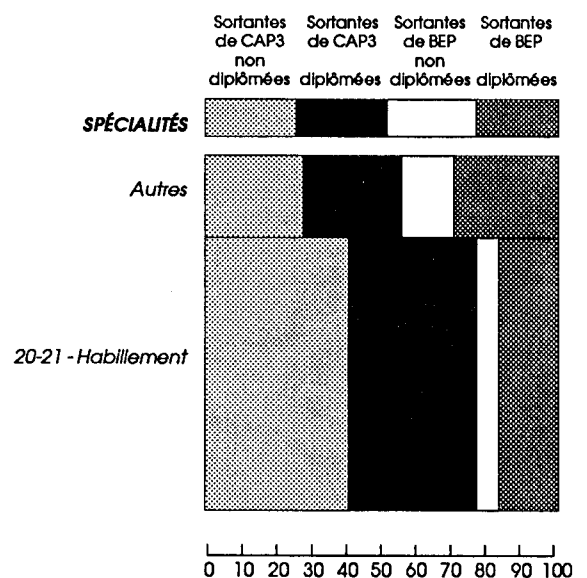
(2 % des effectifs), cette spécialité reste presque exclusivement préparée en CAP, dont un garçon sur deux sort sans diplôme (un sur trois en 1980).

Les autres groupes de formation secondaire (5 % des garçons formés aux spécialités industrielles) ont été réunis dans une même rubrique.

Chez les filles

On a réuni ici les deux groupes qui rassemblent les trois quarts des effectifs des jeunes filles formées dans les filières industrielles : le textile (20) et l'habillement (21). Ces formations sont très majoritairement préparées en CAP, quoiqu'on y voie aussi se dessiner une croissance des BEP (de 12 à 23 %).

La part des diplômées chez les jeunes filles qui quittent l'école après une terminale de CAP est en nette décroissance : de 70 à 48 % entre 1980 et 1988, de même pour le BEP, où le taux de diplômés passe de 82 à 70 %.



Effectif - enquête d'insertion 88 : 11 075

LES SPÉCIALITÉS TERTIAIRES

Contrairement à la tendance observée dans les spécialités industrielles, la part relative des sortants de CAP par rapport au BEP (un tiers des filles ; un quart des garçons) reste stable sur la période ; elle a même tendance à croître chez les garçons de notre échantillon.

Chez les garçons

La filière est majoritairement BEP (80 %) ; 30 % des sortants de CAP et 20 % des sortants de BEP n'ont aucun diplôme.

Emplois de bureau (groupe 29, 3314, 3322)

(Techniques administratives ou juridiques appliquées ; 32 : traitement électromécanique et électronique de l'information ; 3314 et 3322 : employé des services commerciaux).

Ce groupe rassemble l'essentiel des autres formations tertiaires pour les garçons (30 %). 80 % des sortants ont été formés en BEP ; 26 % d'entre eux n'ont aucun diplôme (ils n'étaient que 17 % en 1980).

Commerce (groupe 33 sauf 3314 et 3322)

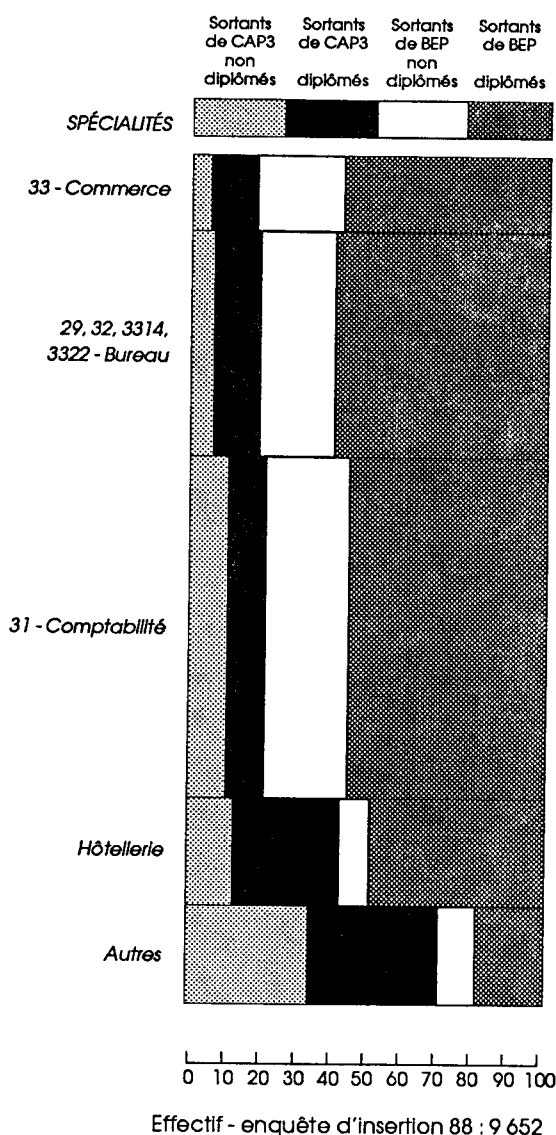
Dans ce groupe peu nombreux (4 % des effectifs en 1980, 9 % en 1988), 80 % des formations ont été préparées en BEP, d'où 30 % des garçons sont sortis sans diplôme.

Comptabilité (groupe 31)

C'est le groupe majoritaire avec près de la moitié des effectifs, de jeunes gens issus d'une filière tertiaire, dont 80 % en BEP. De ces classes, un quart des garçons sortent sans diplôme.

Hôtellerie (groupe 39)

10 à 12 % des effectifs, issus à 40 % d'une classe de CAP. Ce groupe se distingue des autres spécialités tertiaires en ce que la part des sortants diplômés, quoiqu'en diminution, y reste particulièrement forte : plus de 70 % des CAP, plus de 85 % des BEP en 1988.



Chez les filles

Un tiers de ces jeunes filles ont reçu une formation aux spécialités tertiaires dans une filière de CAP ; parmi celles-ci, la proportion des non-diplômées est passée de 32 à 37 % ; la part des non-diplômées a crû aussi chez les sortantes de BEP, de 16 à 21 %.

Santé (groupe 37)

Ces formations représentent 10 % des jeunes filles sorties au niveau V ; elles sont exclusivement préparées en BEP et la part des diplômées s'est beaucoup réduite au cours de la période, passant de 82 à 68 %.

Secrétariat (groupe 30)

Ce groupe rassemble environ un quart des effectifs de jeunes filles issues d'une formation tertiaire de niveau V technique ; la part de diplômées chez les sortantes de CAP, qui sont par ailleurs de moins en moins nombreuses (moins de 10 % en 1988), est particulièrement faible (40 % en 1988).

Comptabilité (groupe 31)

Ce groupe rassemble environ 18 % des jeunes filles sortant d'une filière tertiaire ; dont de moins en moins formées au CAP (23 % en 1988). D'un BEP, 20 % des filles sortent sans diplôme en 1988 (12 % en 1980).

Emplois de bureau (groupes 29, 32, 3314, 3322)

Ces formations représentent un quart des effectifs de sortantes, issues de plus en plus souvent du BEP (53 % en 1980, 66 % en 1988). En CAP, la part des diplômées passe de 69 à 58 %.

Commerce (groupe 33 sauf 3314, 3322)

5 % des effectifs, dont 40 % en CAP. Le pourcentage de diplômés est trop fluctuant pour se prêter à un commentaire.

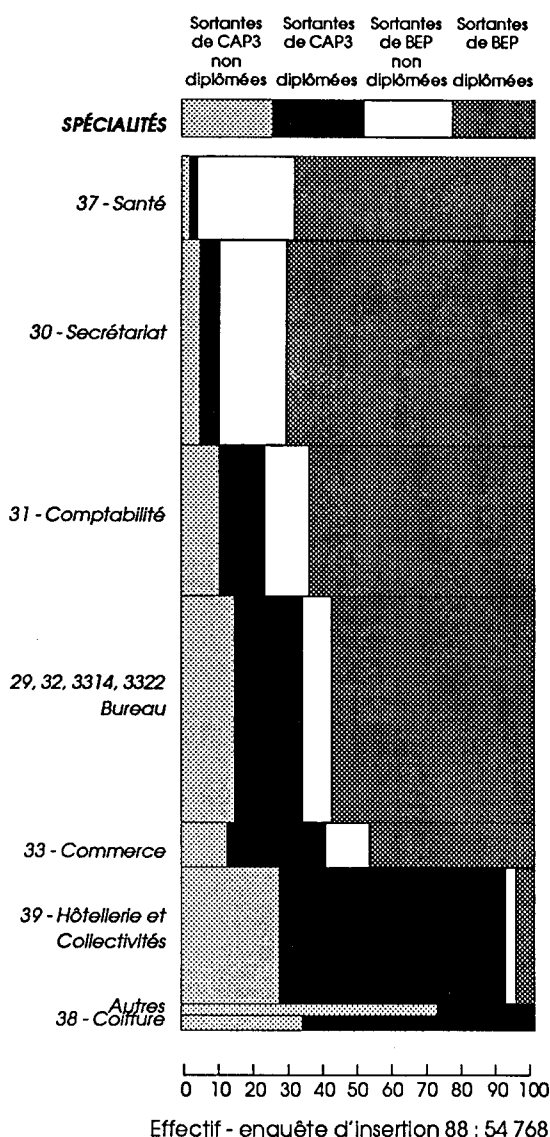
Hôtellerie, service aux collectivités (groupe 39)

11 à 16 % des effectifs, dont les neuf dixièmes issus d'une classe de CAP ; parmi celles-ci, près des trois quarts sont sortis avec le diplôme (80 % en 1980, 70 % en 1988).

Coiffure, soins personnels (groupe 38)

Cette spécialité, exclusivement préparée en CAP, constitue le groupe le moins nombreux. Le pourcentage de jeunes filles sortant avec le diplôme, quoiqu'en baisse, demeure élevé (deux tiers en 1980).

Il s'agit là d'une spécialité où la part des CAP2 est exceptionnellement importante (deux fois la masse des sortants de CAP3).



CHAPITRE II

La situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie des classes terminales de CAP ou BEP selon les spécialités de formation et les diplômes

1. PRÉSENTATION

Le niveau de formation initiale ainsi que le diplôme déterminent depuis dix ans la hiérarchie des taux de chômage des jeunes quelques mois après leur sortie de l'école (1). De même le domaine de spécialité choisi, industriel ou tertiaire (très lié au sexe), induit des différences importantes : le taux d'emploi (2) occupé est toujours supérieur à l'issue des spécialités industrielles qu'à l'issue des spécialités tertiaires et plus élevé chez les garçons que chez les filles (3).

Ce travail prend en compte ces différents facteurs : chaque combinaison particulière définit une filière de formation (même si le sexe n'est évidemment pas une variable de formation, il est clair qu'il existe des profils de formation bien différenciés pour les filles et pour les garçons).

Nous avons d'abord analysé les liens entre ces différentes combinaisons de sexe, spécialité, classe de sortie et diplôme des jeunes de niveau V, et leur insertion telle qu'on peut la connaître par l'enquête de 1988 auprès des sortants de 1987 (§ 2). La structure ainsi mise à jour est alors comparée à celle qu'on observait sur la cohorte des jeunes sortis en 1979 (§ 3). On montrera le rôle particulier que joue sur l'insertion professionnelle l'obtention d'une partie de diplôme (CAP pratique ou théorique) ou des combinaisons de diplômes telles que CAP + BEP.

Le résultat essentiel de ces analyses comparatives est la stabilité d'une structure dont on retrouve les grandes articulations, non seulement à huit ans d'intervalle, aux points extrêmes d'une période de grandes perturbations (1980-1988) ; mais aussi lorsqu'on ne prend plus seulement en compte le tout début de la vie active, mais les cinq années qui suivent la sortie de l'école (Chapitre III). C'est à l'évidence la marque d'un lien extrêmement fort entre filières de

(1) Y. GRELET, J.-F. LOCHET - *Op. cit.*

(2) Dans ce document, à la différence de la définition du BIT, l'emploi désignera toujours l'emploi sur contrat de travail (CDD, CDI, intérim, engagement dans l'armée) à l'exclusion donc des stagiaires de formation professionnelle que sont les TUC et les SIVP. Ainsi on prendra comme définition du taux d'emploi le rapport : (Effectifs de jeunes en emploi salarié ordinaire) / (Effectifs de jeunes en emploi salarié + mesures jeunes + recherche d'emploi).

(3) B. DECLERCY - *Emploi, chômage, mesures jeunes à l'issue de l'enseignement secondaire* - CEREQ (BREF n° 33), 1988.

formation et marché du travail ; lien établi dès le premier emploi et qui, même s'il se détend, perdure dans les premières années de vie active - au niveau bien sûr de l'ensemble des jeunes d'une filière, et non de chaque trajectoire individuelle.

Cette structure hiérarchise le rôle des variables par lesquelles nous définissons une "filrière de formation" : le premier clivage se fait selon le sexe, que ne recouvre pas entièrement la séparation entre spécialités industrielles et tertiaires, qui constitue le deuxième élément structurel. Classe de sortie (CAP ou BEP) et diplôme interviennent dans un troisième temps pour moduler les deux premières grandes articulations.

Cette analyse détaillée sur les sortants du niveau V est alors complétée (§ 4) par une analyse de la position des jeunes de ce niveau par rapport à ceux des niveaux IV et V long (classes de seconde et première).

■ **La méthode**

On a opéré une partition de la population des jeunes **actifs** issus d'une classe terminale de CAP ou BEP, en 154 catégories de sexe, spécialité (1), classe de sortie et diplôme.

L'analyse porte sur la population active afin d'éviter une partition de notre population entre garçons et filles qui serait uniquement induite par le Service national. Les autres formes d'inactivité ne concernent qu'un petit pourcentage de la population féminine. Leur omission ne modifie pas les résultats de l'étude.

Les tableaux analysés (2) croisent ces 154 catégories avec la situation des jeunes au moment de l'enquête d'insertion.

Une catégorie de jeunes sera par exemple le groupe des filles formées aux emplois de bureau, issues d'un BEP avec le seul CAP.

On a retenu cinq états pour décrire la situation d'insertion (3) : emploi à durée indéterminée (**EDI**), emploi à durée déterminée (**EDD**), travaux d'utilité collective (**TUC**), **autres mesures** pour l'emploi (SIVP, contrat de qualification ou d'adaptation, stage de préparation à l'emploi, etc.), et **chômage**.

On a reproduit le premier plan factoriel de chaque analyse ; sur lesquels on a projeté les points moyens des spécialités (tous diplômes confondus), ou des diplômes (toutes spécialités confondues), etc. Ce sont ces projections qui nous permettront **d'identifier la structure** et de mesurer l'importance relative de déterminants structurels (Voir Encadré 2).

(1) Selon la nomenclature en 47 groupes. Pour une définition plus précise des catégories voir l'annexe 2.

(2) Par l'analyse des correspondances et la classification ascendante hiérarchique.

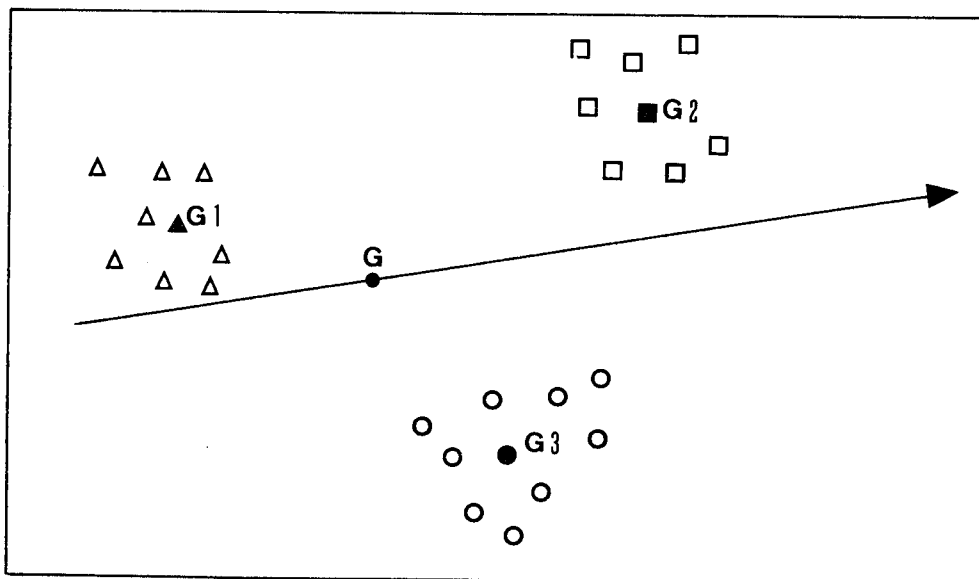
(3) Cf. Annexe 2 § 4.

Encadré 2

Soit une partition de la population I en k sous-groupes I_1, I_2, \dots, I_k .
Soit G le point moyen de I , G_1 celui du sous-groupe I_1 , G_2 celui du sous-groupe I_2 , etc. On peut décomposer l'inertie (la dispersion) totale des points de I autour de leur centre G , selon la formule de Huyghens :

$$\text{Inertie totale} = \text{Inertie inter} + \text{Inertie intra}$$

où L'INERTIE INTER-GROUPES mesure la dispersion des centres de gravité G_1, G_2, \dots, G_k autour de leur point moyen G ; et L'INERTIE INTRA-GROUPES le cumul des dispersions, à l'intérieur de chaque sous-groupe I_j , des points autour de leur centre G_k .

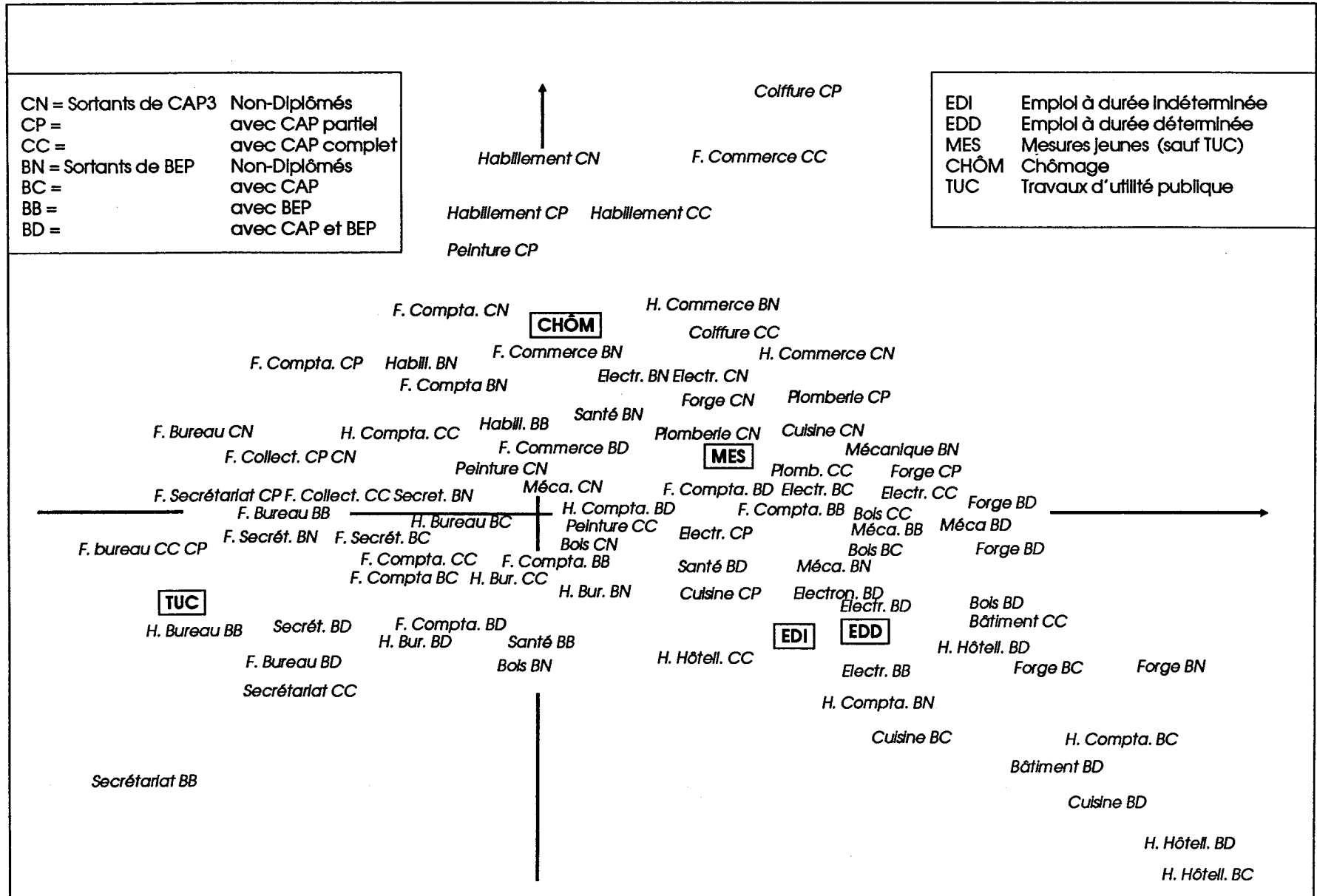


Si dans cette décomposition, la part de l'inertie inter est importante c'est le signe que la population est fortement structurée en sous-groupes.

Les différents critères retenus pour définir une filière (sexe, spécialité, classe de sortie, diplôme), considérés séparément ou croisés entre eux, définissent chacun une partition de la population : l'examen des "inerties inter" pour chacune de ces partitions (inter-diplômes ; inter-sexes ; inter-spécialités) permettra de hiérarchiser le rôle de ces critères dans la détermination de la structure.

Graphique 3

Premier plan factoriel de l'analyse des correspondances entre les 154 catégories de sexe-spécialité-classe de sortie-diplôme, et la situation en février 88



Source : CEREG - Observatoire EVA

2. TYPOLOGIE DES FILIÈRES DE FORMATION DES SORTANTS DE CAP ET BEP EN 1987, AU REGARD DE LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE EN 1988

2.1. L'analyse d'ensemble

Le graphique 3 montre l'organisation des 154 catégories autour de trois pôles : emploi, chômage et TUC. Les TUC se différenciant nettement des autres mesures pour l'emploi (SIVP surtout) qui occupent ici une place intermédiaire entre chômage et emploi : il y a des catégories touchées à la fois par le chômage et les mesures, d'autres, à la fois par les mesures et l'emploi, alors que les TUC forment bien une situation à part, caractéristique de certaines populations.

Notons que le nuage des 154 points-catégories ne s'organise pas en sous-groupes bien distincts, mais que sa forme en triangle plein, sans creux de densité, révèle des dégradés de situations entre les trois pôles. Et, par ailleurs, que la logique des attractions qui placent les 154 catégories autour de ces trois pôles ne semble à première vue coïncider exactement ni avec celle des spécialités, ni avec celle des diplômes.

2.2. Les traits structurels de l'insertion professionnelle

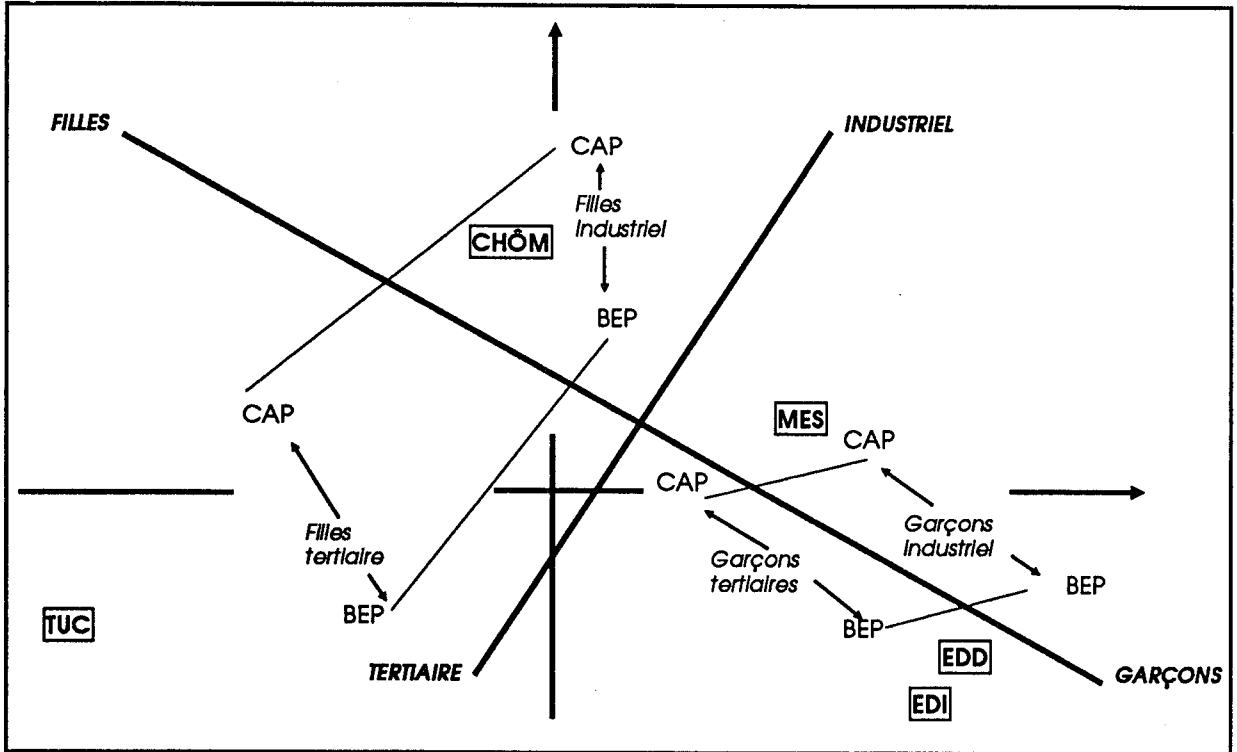
La projection des points moyens par sexe, domaine de spécialité industrielle/tertiaire et classe de sortie (Graphique 4) fait apparaître une structuration autour de deux lignes orthogonales, l'une, qu'on pourrait appeler "axe d'insertion", séparant les garçons (à droite assez regroupés entre mesures autres que TUC et emploi) des filles (à gauche entre chômage et TUC), l'autre marquant le partage entre filière industrielle (en haut) et tertiaire (en bas) correspondant à l'importance relative des insertions en TUC (20 % des filles des spécialités industrielles, 38 % des filles des spécialités tertiaires, 13 % des garçons des spécialités industrielles, 22 % des garçons du tertiaire (Cf Tableau 5).

La prise en compte de la classe de sortie éclate chacun de ces quatre groupes plus ou moins selon la direction de l'axe d'insertion : le taux de chômage est en effet nettement supérieur chez les sortants de CAP, quels que soient le sexe et le type de spécialité (industrielle ou tertiaire).

2.3. Le rôle du diplôme diffère selon les filières

Le diplôme quant à lui joue différemment selon le domaine de spécialité (industrielle/tertiaire), comme on peut le voir sur le graphique 5 : chez les filles sortant d'un BEP tertiaire, les diplômes s'échelonnent entre le chômage et les TUC (de 31 % d'insertion en TUC pour les non-diplômées, à 42 % pour les titulaires des deux diplômes : Cf. Tableaux de l'annexe 4.1). L'exclusion de l'emploi ordinaire est donc fréquent chez ces jeunes filles, même les plus diplômées.

Graphique 4
Projection des points moyens des regroupements par sexe, domaine de spécialité industriel/tertiaire et classe de sortie, sur le premier plan de l'analyse



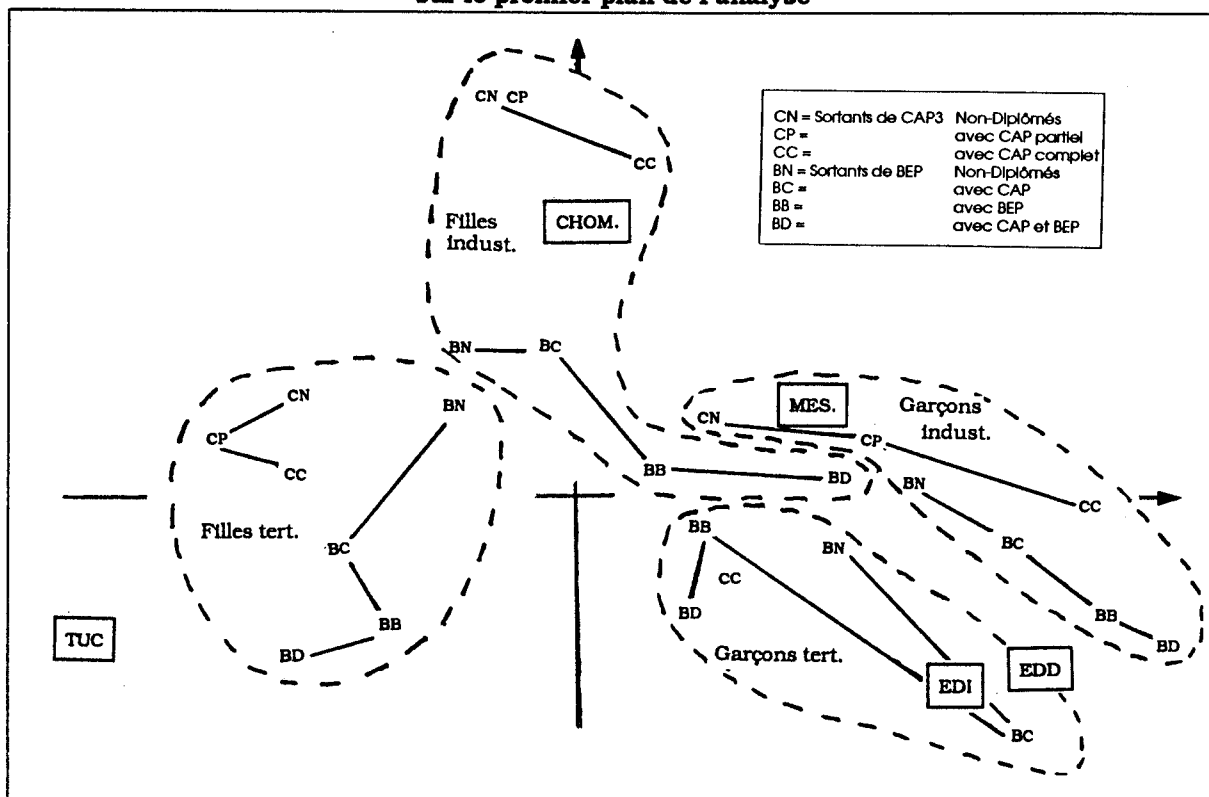
Source : CEREQ - Observatoire EVA

Tableau 5
Situation des jeunes en février 1988, selon la filière, le sexe et la classe de sortie

FILIÈRE	SEXE	CLASSE	EFFECTIF	% EMPLOI	% TUC	% AUTRES MESURES	% CHÔMAGE
INDUSTRIELLE	Garçons	CAP	23 000	37	14	22	27
		BEP	13 000	48	11	19	22
		Ensemble	36 000	41	13	21	25
	Filles	CAP	7 300	16	18	19	47
		BEP	2 900	28	22	19	31
		Ensemble	10 200	20	19	18	43
TERTIAIRE	Garçons	CAP	1 900	37	21	14	28
		BEP	4 700	37	23	19	21
		Ensemble	6 600	37	22	18	23
	Filles	CAP	17 500	19	37	12	32
		BEP	34 000	24	39	14	23
		Ensemble	51 500	23	38	13	26

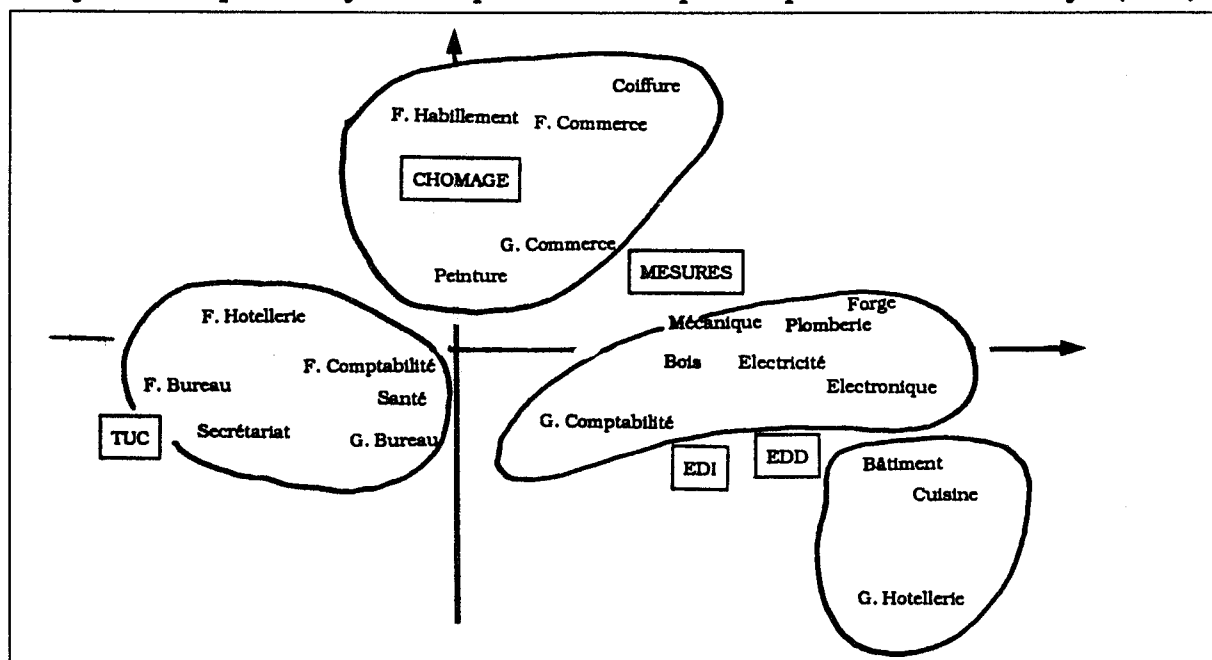
Source : CEREQ - Observatoire EVA

Graphique 5
Projection des points moyens des regroupements par classe de sortie et diplôme, sur le premier plan de l'analyse



Source : CEREQ - Observatoire EVA

Graphique 6
Projection des points moyens des spécialités sur le premier plan factoriel de l'analyse (1988)



Source : CEREQ - Observatoire EVA

L'effet est encore sensible chez les garçons sortant d'un BEP tertiaire, si l'on fait abstraction du rôle particulier que semble y jouer le CAP (sans doute lié à une spécialité, la comptabilité).

Dans les spécialités industrielles, il en est tout autrement : quelle que soit la classe de sortie, les diplômés sont parfaitement ordonnés selon la direction de l'axe d'insertion : l'accès à l'emploi est étroitement lié à la possession du diplôme qu'on soit issu d'une classe de CAP ou de BEP.

2.4. La hiérarchie des spécialités

Examinons à présent la projection des points moyens par sexe et spécialité (Graphique 6). Une classification ascendante hiérarchique les regroupe en quatre classes dont les frontières paraissent assez naturelles (rappelons que sont rassemblées ici les spécialités qui ont le "même" profil, c'est-à-dire que les jeunes qui en sont issus se répartissent dans les mêmes proportions entre les diverses situations possibles, au moment de l'enquête).

① Trois formations se placent nettement du côté de l'insertion favorable : il s'agit du **bâtiment** (52 % de jeunes en emploi), de la **cuisine** (59 % en emploi) et surtout des **garçons de l'hôtellerie** dont près des deux tiers ont trouvé du travail au moment de l'enquête - ces trois spécialités représentent 12 % des garçons actifs.

② Dans une position intermédiaire entre le CHÔMAGE et l'EMPLOI, un regroupement de spécialités industrielles masculines, avec 40 % de jeunes en emploi (moyenne 20 %) et un quart de chômeurs (**forge, mécanique, plomberie, bois, électricité, électronique : 28 % des actifs**) ; auquel vient s'agréger le groupe des **garçons** formés à la **comptabilité** (35 % en emploi, 21 % de chômeurs), qui s'en démarque cependant par son pourcentage élevé (21 %) de jeunes sur Travaux d'Utilité Collective (6 % des actifs dans cette spécialité).

③ Autour du pôle CHÔMAGE, cinq groupes, où le taux de chômage varie entre 30 et 50 % (moyenne 27 %) :

- les spécialités de **l'habillement** n'offrent à 47 % des **jeunes filles** d'autre débouché à sept mois, que le chômage ; le pourcentage de chômeuses reste encore très élevé dans la **coiffure** (42 %) (1) et dans le **commerce** (39 %) (Ces trois spécialités rassemblent 19 % des actives) ;
- le taux de chômage fort chez les **garçons** formés au **commerce** (30 %) n'atteint cependant pas le pourcentage de jeunes en emploi (34 %) dans ce groupe au demeurant assez peu nombreux (1 % des actifs) ;
- enfin la **peinture** se démarque nettement des autres spécialités industrielles masculines, avec un tiers de jeunes au chômage sept mois après leur sortie de l'école (2 % des actifs dans ce groupe).

④ Du côté du pôle TUC enfin, six groupes tertiaires - dont seulement un groupe de garçons - où le pourcentage de TUC varie entre 36 et 45 % (contre 26 % en moyenne - Cf. Tableaux de l'annexe 4.2) :

(1) Il ne s'agit ici que des jeunes filles ayant suivi un cycle de préparation au CAP en trois ans (un tiers des sortants de cette spécialité).

- les formations au **secrétariat** et aux **emplois de bureau** pour les **jeunes filles** (41 % des actives) dont près de la moitié ne trouvent de débouchés à la sortie de l'école, que sur des travaux d'utilité collective ;
- les formations aux services dans **l'hôtellerie et les collectivités**, à la **santé** et à la **comptabilité pour les filles** (35 % des actives) où le taux d'insertion sur TUC est de 35 % (le pourcentage de chômeuses, 33 %, concurrençant cependant le pourcentage de TUC dans le premier groupe, d'où sa position dans le quadrant supérieur gauche du graphique) ;
- enfin le groupe de **garçons** formés aux **emplois de bureau** (4 % des actifs) se distingue des autres groupes de garçons du tertiaire en ceci que le pourcentage de TUC y est exceptionnellement élevé (37 % contre 22 % en moyenne chez les garçons du tertiaire).

Remarquons qu'emploi "stable" (EDI) et emploi précaire (EDD) ont une position très proche sur le plan des deux premiers facteurs. On ne les voit s'opposer que sur le quatrième et dernier axe, où ils discriminent surtout les populations de garçons. Ainsi sont associées aux statuts stables, les spécialités du bâtiment (où 60 % des emplois ordinaires sont à durée indéterminée (1), de la plomberie (60 % de CDI), du bois (52 %), de l'hôtellerie (63 %) et de la cuisine ; et associés aux statuts précaires (CDD), l'électricité (45 % seulement de CDI), l'électronique (39 %), la mécanique (44 %) et l'ensemble des autres spécialités tertiaires pour les garçons.

Cette discrimination des spécialités par la nature du contrat d'embauche est à relier à une opposition de filières, puisqu'en ce qui concerne les garçons formés aux spécialités industrielles, les sortants de CAP sont plus souvent recrutés sur CDI (51 %) que les sortants de BEP (47 %).

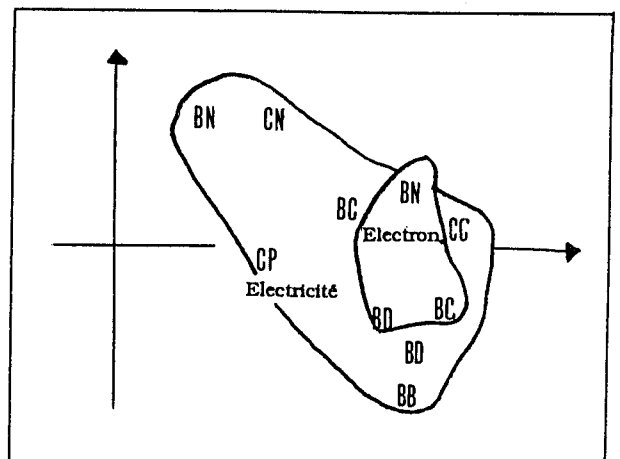
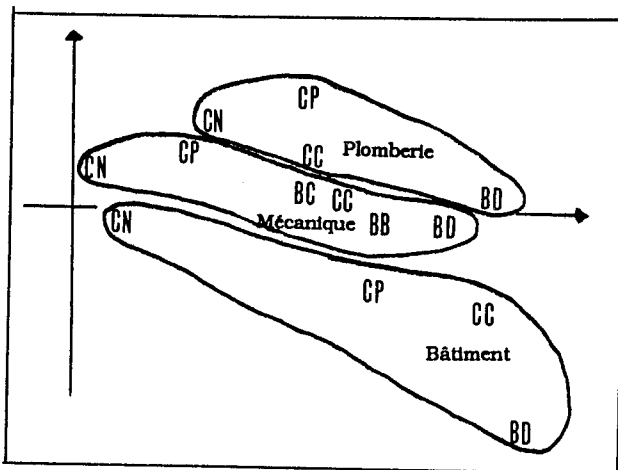
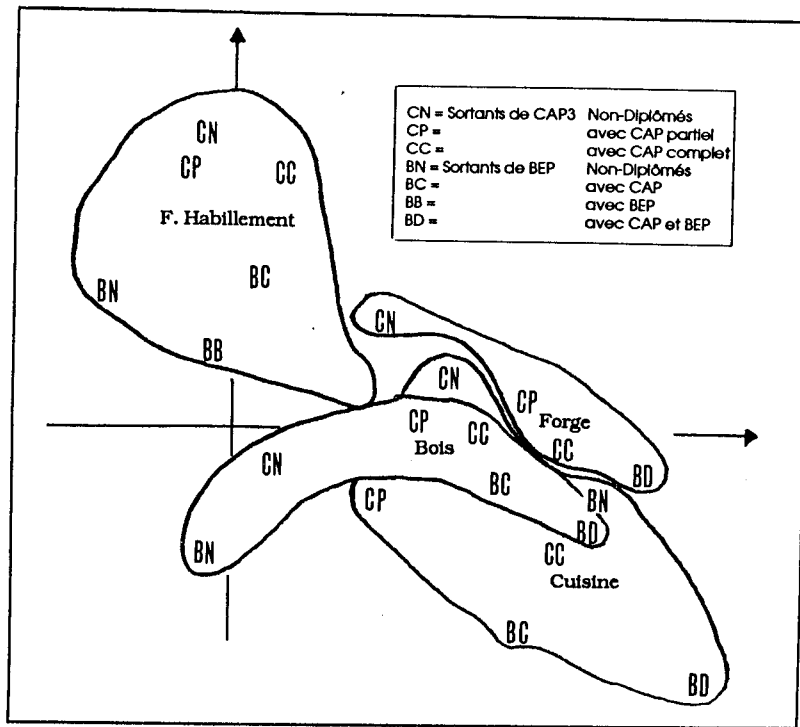
La nature du contrat d'embauche, si elle garde encore un pouvoir structurant, n'est plus aussi discriminante qu'elle l'était encore au début de la décennie, comme on le verra plus loin. Par ailleurs, elle ne peut en aucun cas être prise *stricto sensu* comme une indication de précarité ou de stabilité, sans tenir compte des pratiques sectorielles de gestion de la main-d'oeuvre : on sait que selon la taille de l'entreprise de travail et le secteur d'activité, la nature du contrat de travail (CDI, CDD...) ne fournit pas une information homogène de la réalité de la stabilisation (ou de la non-stabilisation) dans l'emploi. La connaissance de la durée de l'emploi (que par nature les enquêtes d'insertion ne peuvent renseigner) permettrait de préciser cette indication de précarité.

2.5. L'insertion des diplômés et non-diplômés selon les spécialités

L'effet du diplôme, favorisant l'insertion en emploi ordinaire des jeunes formés aux spécialités industrielles, n'est pas seulement sensible en moyenne, mais demeure à l'intérieur de chacune de ces spécialités, où l'on voit se placer toujours dans une meilleure position par rapport à l'emploi, les plus diplômés, surtout ceux sortant de BEP qui se projettent dans le quadrant inférieur soit du côté des CDD et CDI (graphique 7 et tableaux de l'annexe 4.2).

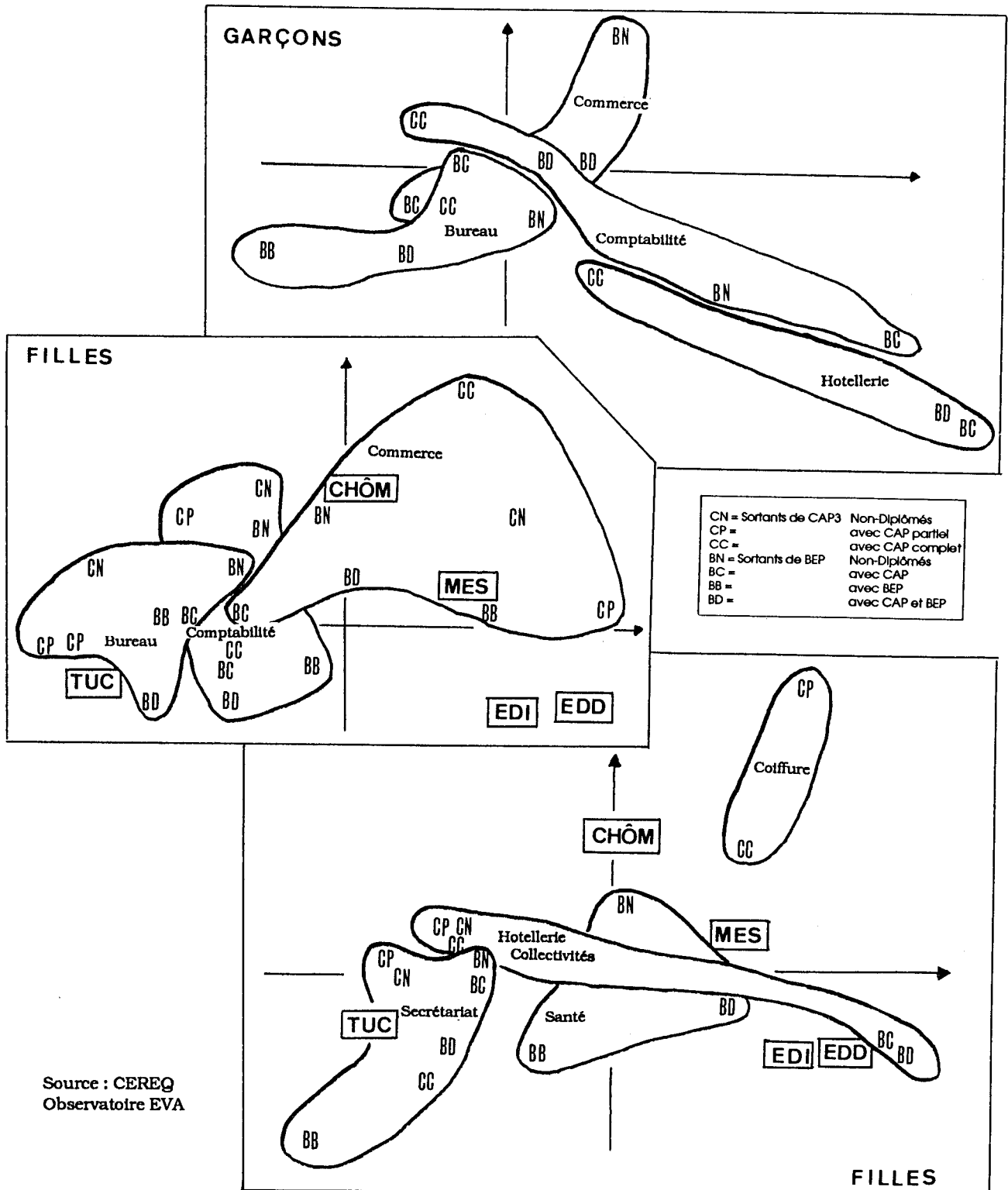
(1) Il s'agit du rapport : CDI/(CDI + CDD).

Graphique 7
Projection des points moyens de regroupements
par classe de sortie et diplôme dans chaque spécialité industrielle,
sur le premier plan de l'analyse



Source : CEREG - Observatoire EVA

Graphique 8
Projection des points moyens des regroupements par classe de sortie et diplôme dans chaque spécialité tertiaire, sur le premier plan de l'analyse



Source : CEREQ
 Observatoire EVA

Dans les spécialités tertiaires, on observe encore ce même effet du diplôme chez les garçons formés à la comptabilité, les jeunes gens et les jeunes filles formés aux emplois de l'hôtellerie ou des collectivités locales : ce sont les seules spécialités tertiaires où l'on trouve des filières (BEP, surtout diplômés) placées nettement du côté de l'emploi ordinaire.

A l'intérieur des autres spécialités, en particulier chez les jeunes filles, on perd la hiérarchie des diplômes qui apparaissait nettement sur le graphique 5 et dont on retiendra qu'elle n'a que valeur de moyenne.

2.6. Les facteurs clés de l'insertion professionnelle

Le croisement sexe x domaine de spécialité (industrielle ou tertiaire) explique plus de 40 % de la dispersion des 154 "filières" (1). Si l'on retient, en plus, le groupe de spécialité (toujours sans distinguer le diplôme ni la classe de sortie), on explique alors près des deux tiers de la variance. Un tiers reste encore dû au jeu des classes de sortie et des diplômes à l'intérieur de chaque spécialité : il est clair que la seule classification des spécialités ne suffit pas à expliquer les disparités d'insertion des jeunes, même si elle en est une composante essentielle.

Il faudrait disposer d'autres éléments d'interprétation, tels que la spécialité fine ou encore la nature de l'emploi occupé, qu'il ne nous a pas été possible d'intégrer dans cette étude.

Ces éléments font défaut en particulier lorsqu'il s'agit de comparer l'insertion des filles et des garçons formés aux mêmes spécialités : si la situation des jeunes formés aux emplois de bureau ou du commerce semble aussi défavorable aux garçons qu'aux filles, il n'en est pas de même pour l'hôtellerie (à diplôme égal les garçons sont mieux insérés que les filles) ou la comptabilité (les garçons sortant de BEP sont à 37 % en emploi, à 25 % en mesures autres que TUC ; les filles à 26 % en emploi, 43 % en TUC).

3. L'ÉVOLUTION ENTRE 1980 ET 1988 DE L'INSERTION DES JEUNES SORTANT DES CLASSES TERMINALES DE CAP

3.1. L'insertion des jeunes actifs en 1980

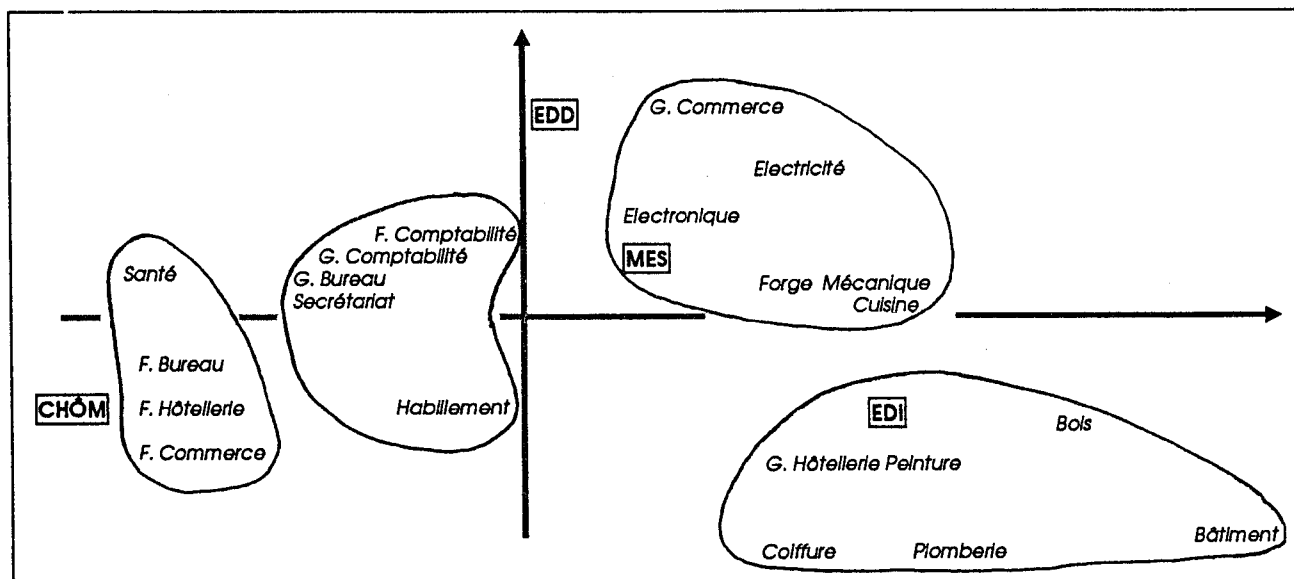
En 1980 le paysage est assez différent : l'éventail des formes d'aide à l'insertion des jeunes est encore limité, avec les stages en entreprise et les contrats emploi-formation (rappelons que la mise en place des TUC et des SIVP date de 1984).

(1) Voir encadré 2

- L'inertie des quatre points moyens : "garçons industriel", "garçons tertiaire", "filles industriel", "filles tertiaire", représente 42 % de l'inertie totale (et même 65 % en projection sur le premier axe factoriel).
- Si l'on croise avec le diplôme, l'inertie des huit points garçons industriel diplômés, garçons industriel non-diplômés et..., représente 48,6 % de l'inertie totale (70 % en projection sur le premier facteur).
- Si l'on croise avec la spécialité (25 points sexe x spécialité), l'inertie inter représente 63,5 % de l'inertie totale (80 % de l'inertie du premier facteur).

Ces mesures pour l'emploi, dont bénéficient 4 % des jeunes actifs en 1980 (Cf. Tableau 6), prennent place entre emploi stable et emploi précaire, nettement plus différenciés qu'à la fin de la décennie, autour desquels s'organise la population des garçons issus des filières industrielles (Cf. Graphique 9) : vers le pôle EDD, on trouvera les spécialités où les contrats précaires, sans être majoritaires, sont plus fréquents que dans la moyenne : l'**électricité** (EDI 42 % contre EDD 36 %), et l'**électronique** (39 % contre 33 %) ; puis, en progressant vers le pôle EDI, les spécialités où la part de l'emploi stable devient prédominante : la **forge** (48 % contre 32 %), la **peinture** (55 % contre 21 %), la **plomberie** (63 % contre 16 %) et le **bâtiment** (74 % contre 16 %). Notons que le commerce-garçons est la seule spécialité du tertiaire à se projeter du côté de l'emploi (demi-plan droit) : mais il s'agit là d'une spécialité d'un effectif si faible que sa position n'est peut-être pas très stable.

Graphique 9
Analyse des correspondances entre les 154 catégories de sexe-spécialité-classe
de sortie-diplôme et la situation en février 1980 :
projection des points moyens des spécialités sur le premier plan de l'analyse

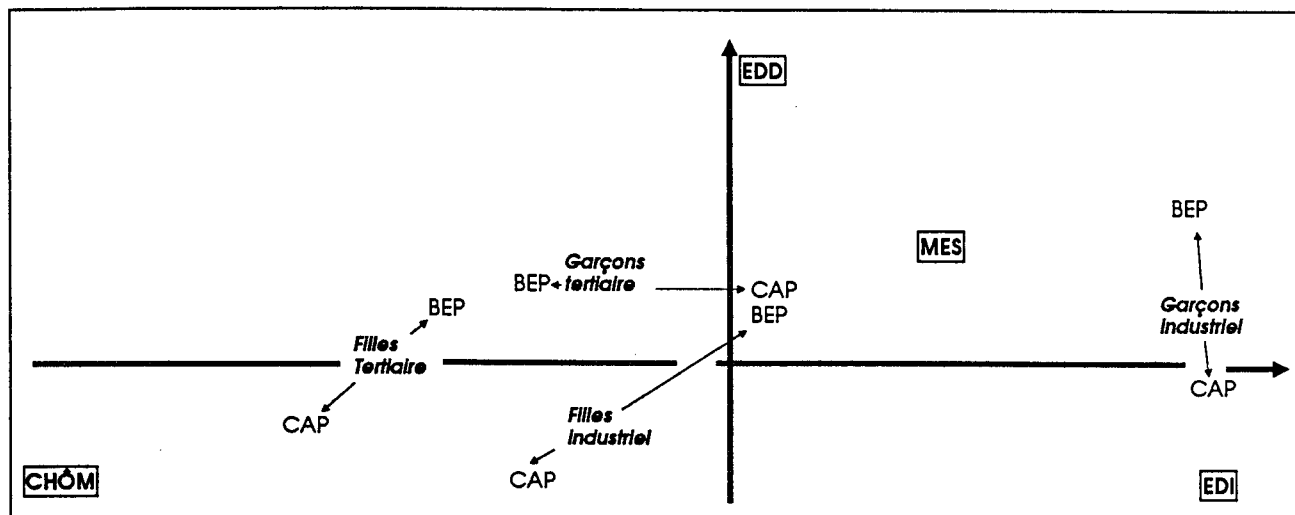


Source : CEREQ - Observatoire EVA

Dans le demi-plan gauche, on voit se projeter toutes les autres spécialités : le chômage y est au moins deux fois plus fréquent que chez les garçons formés aux spécialités industrielles (où il avoisine 16 %). Le chômage touche même 38 % des filles du tertiaire ; avec le taux le plus élevé dans les spécialités du **commerce** (46 %), de l'**hôtellerie** (44 %) et des **emplois de bureau** (42 %). Les filles de la **comptabilité** et de l'**habillement**, avec des taux d'emploi et de chômage comparables, se distinguent par la part relative de l'emploi stable (plus de CDD en comptabilité, plus de CDI dans l'habillement).

Lorsqu'on projette sur ce même plan factoriel les points moyens des regroupements par sexe et domaine de spécialité (graphique 10), on observe qu'en 1980, la place relative des quatre sous-populations était déjà établie comme nous l'avons décrite en 1988, avec la même hiérarchie sur l'échelle de l'emploi.

Graphique 10
Projection des points moyens des regroupements par sexe,
domaine de spécialité et classe de sortie
sur le premier plan de l'analyse de l'insertion en 1980



Source : CEREQ - Observatoire EVA

3.2. Les évolutions 1988 : permanence des traits structurels et transformation du marché du travail

Dans un contexte de fortes transformations du marché du travail des jeunes (chute de l'emploi ordinaire, montée du chômage compensée en fin de période par l'intensification du recours aux mesures pour l'emploi des jeunes - Cf. Tableaux 6 et 7), la structure autour des deux clivages par sexe et domaine de spécialité se déforme peu. Cependant les repères par rapport auxquels se définit cette structure ont changé ; au début de la décennie ce sont pour schématiser : le chômage, l'emploi "précaire", l'emploi "stable".

Tableau 6
Situation des jeunes actifs sept mois après leur sortie
d'une terminale de CAP-BEP

en %

ANNÉE	EDI	EDD	TUC	Autres mesures	Chômage	TOTAL
1980	39,3	28,8	-	4,0	27,9	100
1986	17,0	15,4	17,8	8,6	41,2	100
1988	15,5	14,3	26,5	16,5	27,2	100

Source : CEREQ - Observatoire EVA

Tableau 7
Pourcentage de jeunes actifs en emploi ordinaire par sexe
et domaine de spécialité et classe de sortie

en %

		% d'actifs en emploi ordinaire CDI + CDD		
		1980	1986	1988
Garçons spécialités industrielles	CAP	80	37	38
	BEP	79	45	48
	Ensemble	80	39	41
Garçons spécialités tertiaires	CAP	67	36	37
	BEP	62	39	38
	Ensemble	63	38	37
Filles spécialités industrielles	CAP	60	22	16
	BEP	70	38	28
	Ensemble	62	27	20
Filles spécialités tertiaires	CAP	55	24	19
	BEP	60	29	24
	Ensemble	58	27	23

Source : CEREQ - Observatoire EVA

Tableau 8
Part des contrats à durée indéterminée dans l'emploi ordinaire
(CDI/CDI + CDD)

en %

		CDI/CDI + CDD		
		1980	1986	1988
Garçons spécialités industrielles	CAP	64	51	51
	BEP	58	45	47
	Ensemble	62	49	49
Garçons spécialités tertiaires	CAP	56	67	57
	BEP	53	56	44
	Ensemble	54	59	48
Filles spécialités industrielles	CAP	60	57	57
	BEP	56	47	50
	Ensemble	59	53	54
Filles spécialités tertiaires	CAP	55	57	58
	BEP	51	55	55
	Ensemble	52	56	56

Source : CEREQ - Observatoire EVA

En 1988, ce sont : les TUC, le chômage, l'emploi ordinaire quel qu'en soit le statut. Ce qui caractérise fortement l'évolution des conditions d'insertion des jeunes, c'est donc d'une part le rôle particulier des TUC comme relais du chômage auprès des jeunes filles du tertiaire, d'autre part la précarisation de l'emploi ordinaire chez les garçons formés aux spécialités industrielles, où l'érosion de l'emploi est beaucoup plus sensible sur les statuts stables. En 1980, 62 % des emplois chez ces jeunes gens sont à durée indéterminée (et même 67 % chez les sortants de CAP diplômés), mais il y a comme nous l'avons vu de fortes disparités entre les spécialités, d'où l'opposition des deux formes de contrat. En 1988, la proportion de ces jeunes insérés en emploi neuf mois après la fin de leurs études a chuté de moitié, surtout au détriment de l'emploi stable (Tableaux 7 et 8).

3.3. Évolution des spécialités entre 1980 et 1988

Dans ce cadre structurel stable, les spécialités n'ont pas toutes suivi la même trajectoire : nous les examinerons à partir du regroupement dont les contours sont tracés sur le graphique 9 (insertion en février 1980).

① **Le groupe des spécialités des jeunes insérées en emploi stable en 1980** (en bas à droite sur le graphique) et qui évolue en 1988 vers une insertion plus précaire mais sans augmentation notable du chômage.

- deux spécialités restent toujours caractérisées en 1988 par l'importance relative des insertions sur contrat à durée indéterminée : le **bâtiment** et l'**hôtellerie masculine** (rappelons que dans ces spécialités CDI n'est pas synonyme de stabilité) ;
- deux spécialités encore bien placées avec un taux d'emploi de 40 % en 1988 : la **plomberie** et le **bois** ;
- deux autres encore qui connaissent une évolution très défavorable vers le chômage : la **peinture** et la **coiffure** (il s'agit de deux spécialités qui restent préparées exclusivement en CAP).

Tableau 9
Le groupe des spécialités des jeunes insérés en emploi stable en 1980

en %

Spécialités	EDI		EDD		Toutes mesures		Chômage	
	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
Bâtiment	73	33	16	19	5	29	6	19
Hôtellerie garçons	55	40	23	23	1	20	21	17
Plomberie	63	24	17	16	2	34	18	26
Bois	61	19	24	18	4	42	11	21
Peinture	55	15	21	14	5	38	19	33
Coiffure	61	12	15	9	0	36	24	42

Source : CEREQ - Observatoire EVA

② **Le groupe "moyen" en 1980** (en haut à droite) avec une dominante de jeunes sur CDI en 1980, qui décroît très fortement vers 1988 au profit des mesures jeunes et du chômage.

- la **cuisine** connaît une évolution "favorable" avec une augmentation relative des CDI ;
- la **mécanique**, la forge, l'électricité, l'électronique se maintiennent dans une position moyenne ;
- le **commerce garçons** évolue vers le chômage.

Tableau 10
Le groupe "moyen" en 1980

en %

Spécialités	EDI		EDD		Toutes mesures		Chômage	
	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
Cuisine	50	33	32	26	3	20	15	21
Mécanique	48	17	31	21	4	35	17	27
Forge	49	21	32	20	1	33	18	26
Électricité	42	19	37	23	5	32	16	26
Électronique	39	16	33	25	7	43	21	16
Commerce garçons	30	24	50	10	0	36	20	30

Source : CEREQ - Observatoire EVA

③ **Le groupe des spécialités entre emploi et chômage** (milieu gauche) en 1980 qui se situe en 1988 entre TUC et chômage.

- seuls les **garçons de la comptabilité** s'y maintiennent ;
- les spécialités **féminines de la comptabilité** et du **secrétariat** évoluent vers la classe des TUC ;
- les jeunes filles de l'**habillement** se trouvent majoritairement au chômage en 1988.

Tableau 11
Le groupe entre emploi et chômage en 1980

en %

Spécialités	EDI		EDD		Toutes mesures		Chômage	
	1980	1988	1980	1988	1980	1988	1980	1988
Comptabilité Garçons	30	13	29	22	5	44	36	21
Comptabilité Filles	32	14	33	11	5	48	30	27
Secrétariat	32	13	28	9	5	57	35	21
Habillement Filles	37	9	24	7	5	37	34	47

Source : CEREQ - Observatoire EVA

④ **Le groupe des spécialités déjà touchées par le chômage en 1980** (extrême gauche) et qui le demeure en 1988. En outre l'emploi sur contrat ordinaire décroît fortement au profit des mesures jeunes.

- le **commerce** filles reste dans cette classe ;
- les spécialités féminines de la **santé**, des services dans l'**hôtellerie et collectivités**, le tertiaire de **bureau filles et garçons**, évoluent vers le pôle TUC.

Tableau 12
Le groupe des spécialités déjà touchées par le chômage en 1980

en %

Spécialités	Emploi EDI + EDD		Toutes mesures			Chômage	
	1980	1988	1980	1988 dont :		1980	1988
				TUC	Autres		
Commerce Filles	52	25	2	18	18	46	39
Santé	54	27	3	33	19	43	21
Hôtellerie Collectivités Filles	54	23	1	37	8	45	32
Bureau Filles	55	19	3	45	12	42	24
Bureau Garçons	64	27	0	37	12	36	24

Source : CEREQ - Observatoire EVA

4. L'INSERTION DES JEUNES DU NIVEAU V TECHNIQUE, COMPARÉE A CELLE DES JEUNES DES NIVEAUX V LONG ET IV TECHNIQUE

Nous avons étudié précédemment les insertions différenciées des jeunes formés au niveau V technique, quelques mois après qu'ils fussent sortis d'un établissement secondaire. Or, ces jeunes se trouvent sur le marché de l'emploi, en concurrence avec les sortants des niveaux V long (seconde et première) et IV technique (BT, BTn) de la même cohorte. C'est pourquoi nous tenterons ici brièvement de voir s'il existe une hiérarchie des insertions professionnelles de ces trois populations (niveau V technique, niveau V long et niveau IV technique) et dans quelle mesure leurs places relatives sont modulées par le domaine de spécialité (1) et le diplôme possédé.

Les analyses qui suivent ont été opérées séparément par sexe et par domaine de spécialité.

Les données sont toujours celles de l'enquête décentralisée auprès des sortants de 1987. On ne retient à nouveau que la situation des **actifs**. On a distingué à l'intérieur de chacune des trois populations, chaque fois que les effectifs le permettaient, la classe de sortie et le(s) diplôme(s) possédé(s).

(1) Nous assimilons aux sortants d'une filière tertiaire les jeunes issus d'une classe de seconde ou de première générale (A, B, S, E).

4.1. Garçons des filières industrielles

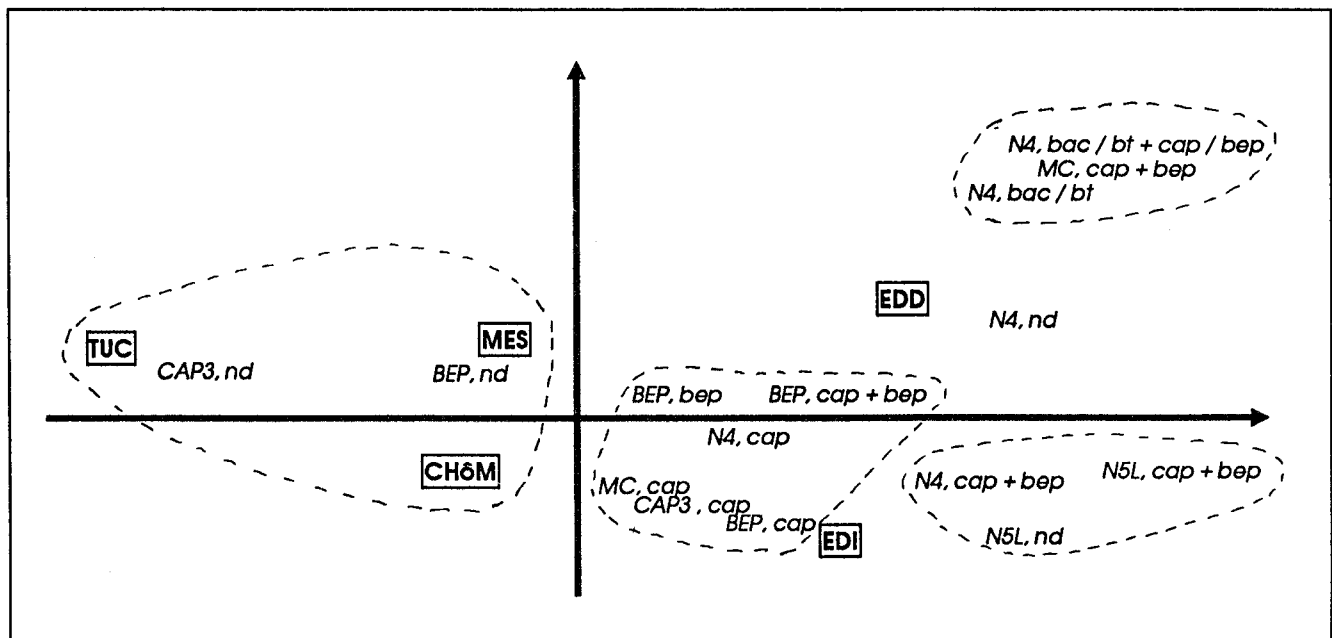
Les trois populations sont ici très déséquilibrées en masse, puisque le niveau V technique en fournit à lui seul neuf dixièmes des effectifs (Cf. Tableau 13 page suivante).

■ Situation à sept mois

Sur le graphique 11 (premier plan de l'analyse de la situation en février 1988) on distingue nettement quatre groupes :

- à gauche les non-diplômés du niveau V technique, qui connaissent les plus forts taux de chômage et de TUC, et les plus faibles taux d'emploi (Cf. Tableau 13 ou Annexe 4.5) ;
- dans une situation intermédiaire, les sortants du niveau V technique diplômés, à 50 % en emploi ;
- à droite enfin, les sortants aux niveaux IV technique et V long, à 60 % en emploi ; où l'on distingue deux groupes : les bacheliers, avec un fort pourcentage de garçons embauchés sur contrat à durée déterminée (40 %) - ces emplois précaires offrant peut-être à ces jeunes une solution d'attente avant le départ pour le service national ; les sortants du niveau V long, connaissant le plus fort taux d'emploi "stable", avec les garçons non-bacheliers du niveau IV technique qui, étant passés par la filière CAP-BEP, sortent avec ces deux diplômes.

Graphique 11
Situation en février 1988 des garçons actifs,
issus des spécialités industrielles en 1987



Source : CEREQ
 Observatoire EVA

CAP3, nd : sortants de CAP3 non diplômés

N4, cap : sortants de niveau IV technique avec un cap

N4, bac / bt + cap / bep : sortants de niveau IV technique avec bac ou brevet de technicien et un cap ou un bep

BEP, cap + bep : sortants de BEP avec un cap et un bep

N5L, nd : sortants de niveau V long non diplômés

Tableau 13
Situation en février 1988 des garçons actifs,
issus des spécialités secondaires

	Effectif (1) Enquête décentra- lisée 88	EDI	EDD	TUC	Autres mesures	Chômage
Ensemble niveau IV technique	3 400	23	37	7	17	16
<i>Dont</i> avec Bac ou BT	2 000	20	40	7	20	13
avec CAP et BEP	400	32	28	8	14	18
non-diplômés	740	26	34	6	18	16
Niveau V long	1 400	30	33	4	13	20
Ensemble niveau V technique	41 100	22	23	11	20	24
<i>Dont</i> CAP 3 diplômés	12 000	24	21	9	19	27
BEP diplômés	11 700	26	25	8	20	21
CAP 3 non-diplômés	11 000	14	15	19	25	27
BEP non-diplômés	3 500	15	23	15	19	28

Source : CEREQ - Observatoire EVA

(1) Rappelons que ces effectifs sont sous-estimés par rapport aux flux réels de sortants.

■ Qualification des actifs occupés sept mois après leur sortie

Le graphique 12 reproduit le premier plan factoriel de l'analyse du tableau croisant les catégories d'actifs occupés, et la qualification déduite de la PCS déclarée à l'enquête : les jeunes de niveau V technique, employés pour les trois quarts d'entre eux sur les postes d'ouvriers (les diplômés - en haut à gauche - plus souvent qualifiés que les non-diplômés - en bas à gauche) s'opposent sur le premier axe aux garçons des niveaux V long et IV technique (à droite) sans distinction de diplôme : même s'ils sont relativement nombreux à être recrutés sur des emplois d'ouvriers (46 %), ceux-ci se différencient des précédents par la proportion d'embauches sur des postes de techniciens ou d'employés (44 %) (Cf. Tableau 14).

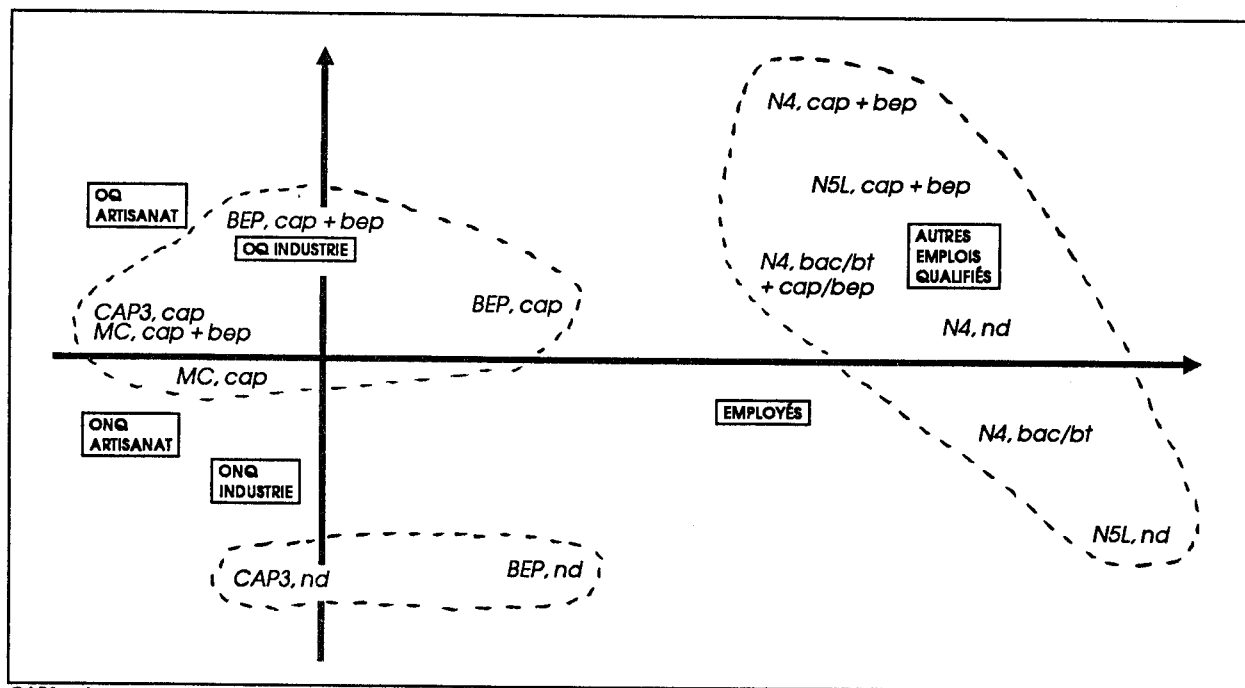
Tableau 14
Qualification en février 1988 des garçons actifs,
issus des spécialités industrielles (actifs occupés)

	Effectif Enquête décentralisée 88 (1)	% employés et emplois qualifiés	% OQ	% ONQ	Autres	TOTAL
Niveau IV technique	2 050	44	27	21	8	100
Niveau V long	900	44	26	21	9	100
Niveau V technique	17 950	18	35	37	10	100

Source : CEREQ - Observatoire EVA

(1) Rappelons que ces effectifs sont sous-estimés par rapport aux flux réels de sortants.

Graphique 12
Qualification en février 1988 des garçons,
actifs occupés issus des spécialités industrielles en 1987



CAP3, nd : sortants de CAP3 non diplômés
 N4, cap : sortants de niveau IV technique avec un cap
 N4, bac / bt + cap / bep : sortants de niveau IV technique avec bac ou brevet de technicien et un cap ou un bep
 BEP, cap + bep : sortants de BEP avec un cap et un bep
 N5L, nd : sortants de niveau V long non diplômés

Source : CEREQ - Observatoire EVA

4.2. Filles des spécialités industrielles : situation en février 1988

On observe sur le graphique 13 une disposition analogue à celle qui caractérisait la situation des garçons issus des spécialités secondaires. A ceci près que les filles sortant d'un CAP industriel, même diplômées, semblent rejoindre dans l'exclusion de l'emploi ordinaire les non-diplômées du niveau V technique. Près du tiers des non-diplômées issues de BEP (en haut à gauche sur le graphique) ont trouvé une insertion sur TUC (Cf. Tableau 15 ou l'annexe 4.5). Alors que plus du tiers des diplômées ont trouvé un emploi. Cette proportion atteint 41 % chez les bachelières du niveau IV technique (à droite), pour lesquelles l'emploi est une fois sur deux de type précaire.

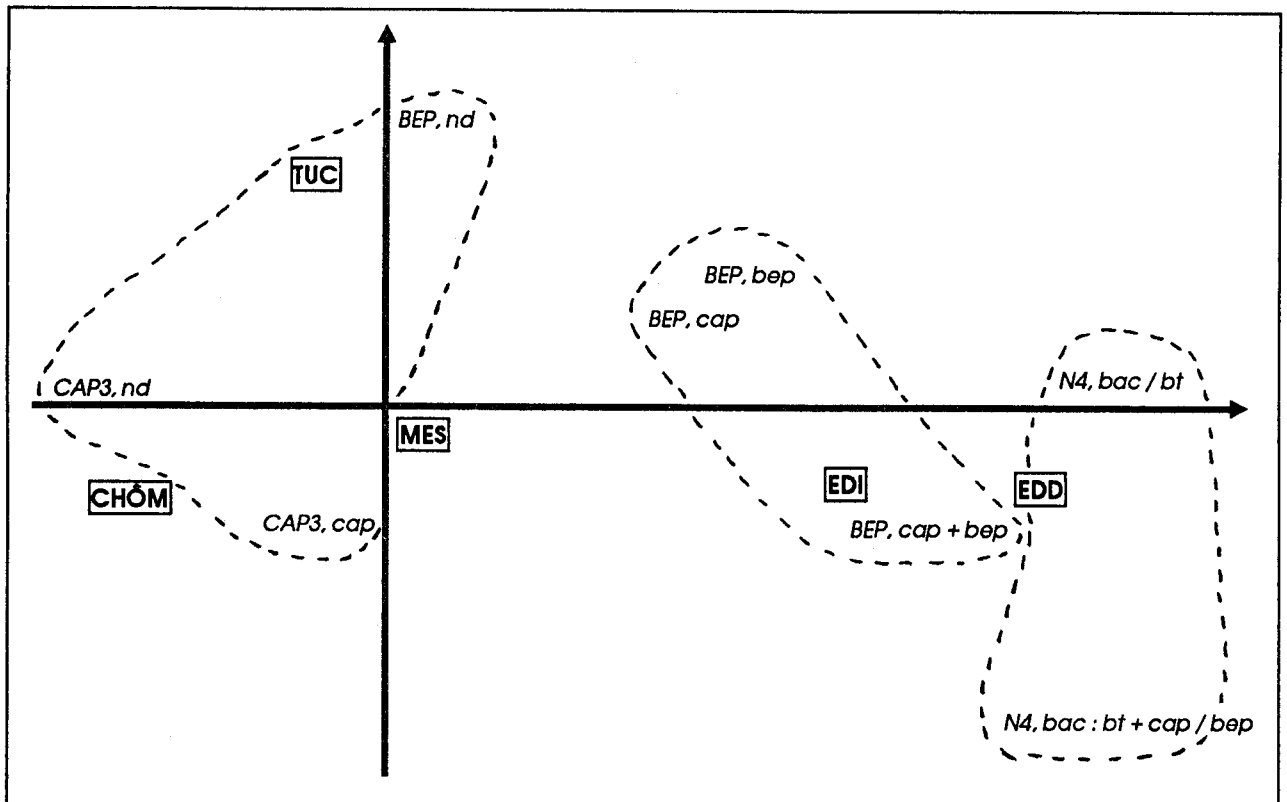
Tableau 15
Situation en février 1988 des filles actives, issues des spécialités industrielles

	Effectif Enquête décentra- lisée 88 (1)	% Emploi ordinaire	% TUC	% Autres mesures	% Chômage	TOTAL
Niveau IV technique	900	41	17	17	25	100
Ensemble niveau V technique	10 850	21	19	19	41	100
Dont						
CAP 3	7 350	16	18	19	47	100
BEP non-Diplômés	1 000	19	31	20	30	100
BEP avec CAP et BEP	1 300	37	14	21	28	100

Source : CEREQ - Observatoire EVA

(1) Rappelons que ces effectifs sont sous-estimés par rapport aux flux réels de sortants.

Graphique 13
Situation en février 1988 des filles actives,
issues des spécialités industrielles en 1987



Source : CEREQ
 Observatoire EVA

CAP3, nd : sortants de CAP3 non diplômés

N4, cap : sortants de niveau IV technique avec un cap

N4, bac / bt + cap / bep : sortants de niveau IV technique avec bac ou brevet de technicien et un cap ou un bep

BEP, cap + bep : sortants de BEP avec un cap et un bep

N5L, nd : sortants de niveau V long non diplômés

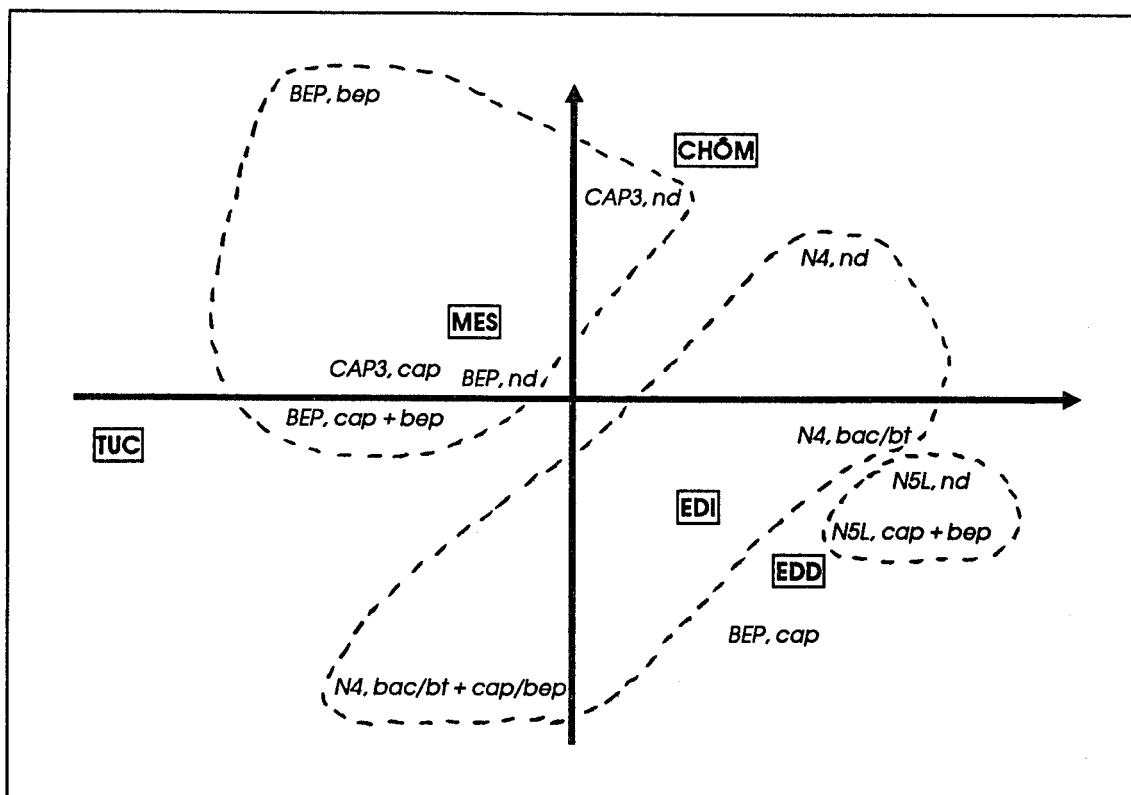
4.3. Garçons des spécialités tertiaires : situation en février 1988

La concurrence avec les niveaux V général et IV technique - qui totalisent chez les sortants du tertiaire le tiers des effectifs des trois niveaux - constitue le niveau V en un groupe homogène, caractérisé par une relative exclusion de l'emploi (Graphique 14) en effet le taux de jeunes en emploi y est de 38 %, contre 49 % au niveau IV technique et 54 % au niveau V long (Cf. Tableau 16 et annexe 4.5). Dans cette confrontation entre les trois niveaux, la possession d'un diplôme ne change pas de beaucoup les conditions d'accès à l'emploi au niveau V technique.

Un quart des bacheliers du niveau IV technique, qui viennent de la filière CAP/BEP (quadrant inférieur gauche) sont recrutés sur TUC, alors que cette proportion n'atteint pas 10 % chez les garçons ayant suivi la filière directe (quadrant supérieur droit).

Enfin c'est au niveau V long (quadrant inférieur droit) qu'on trouve le plus fort pourcentage de jeunes recrutés sur contrat à durée déterminée : à la date de l'enquête, près d'un tiers de ces garçons sont en emploi précaire.

Graphique 14
Situation en février 1988 des garçons actifs,
issus des spécialités tertiaires en 1987



CAP3, nd : sortants de CAP3 non diplômés
BEP, cap + bep : sortants de BEP avec un cap et un bep
N4, cap : sortants de niveau IV technique avec un cap
N5L, nd : sortants de niveau V long non diplômés
N4, bac / bt + cap / bep : sortants de niveau IV technique avec bac ou brevet de technicien et un cap ou un bep

Source : CEREG - Observatoire EVA

Tableau 16
Situation en février 1988 des garçons actifs,
issus des spécialités tertiaires

	Effectif Enquête décentralisée 88 (1)	% emploi ordinaire	% TUC	% Autres mesures	% Chômage	TOTAL
Niveau V long	1 400	54	8	15	23	100
Ensemble niveau IV technique	2 550	49	13	15	23	100
<i>Dont</i>						
<i>Avec Bac/BT seul</i>	950	52	10	13	25	100
<i>Avec Bac/BT et CAP /BEP</i>	600	51	25	13	11	100
Niveau V technique	11 000	43	17	16	24	100

Source : CEREQ - Observatoire EVA

(1) Rappelons que ces effectifs sont sous-estimés par rapport aux flux réels de sortants.

Tableau 17
Situation en février 1988 des filles actives,
issues des spécialités tertiaires

	Effectif Enquête décentra- lisée 88 (1)	% EDI	% EDD	% TUC	% Autres mesures	% Chômage	TOTAL
Niveau V long	4 100	25	14	23	15	23	100
Ensemble niveau IV technique	19 700	20	18	32	11	19	100
<i>Dont</i>							
<i>Avec Bac ou BT</i>	13 600	20	21	33	9	17	100
Ensemble niveau V technique	54 200	13	10	37	13	27	100
<i>Dont BEP :</i>							
<i>Avec BEP</i>	21 350	14	12	42	13	19	100
<i>Non- diplô.</i>	7 650	11	8	30	18	33	100

Source : CEREQ - Observatoire EVA

(1) Rappelons que ces effectifs sont sous-estimés par rapport aux flux réels de sortants.

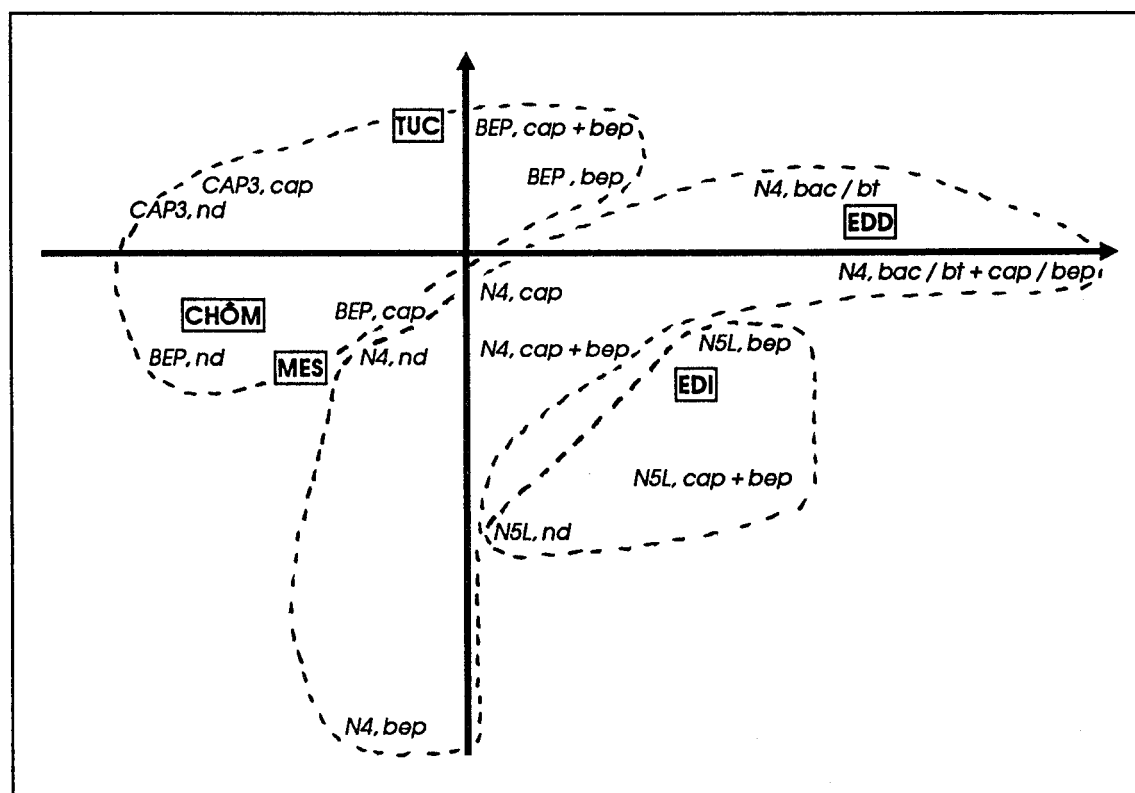
4.4. Filles des spécialités tertiaires

La hiérarchie des niveaux, ordonnée selon le taux de jeunes en emploi, est la même que chez les garçons (Cf. Graphique 15) avec respectivement pour les niveaux V technique, IV technique et V long, 23 %, 38 % et 39,5% de jeunes filles en emploi (Cf. Tableau 17 et annexe 4.5).

Cependant au niveau IV technique, c'est entre non-bachelières et bachelières que se ferait le clivage, celles-ci étant plus souvent en emploi (surtout précaire) que celles-là.

Et chez les jeunes filles, c'est par l'importance des contrats à durée indéterminée que se distingue le niveau V long (un quart des filles en emploi stable).

Graphique 15
Situation en février 1988 des filles actives,
issues des spécialités tertiaires en 1987



CAP3, nd : sortants de CAP3 non diplômés

N4, cap : sortants de niveau IV technique avec un cap

N4, bac / bt + cap / bep : sortants de niveau IV technique avec bac ou brevet de technicien et un cap ou un bep

BEP, cap + bep : sortants de BEP avec un cap et un bep

N5L, nd : sortants de niveau V long non diplômés

Source : CEREQ - Observatoire EVA

CHAPITRE III

Les rythmes d'insertion et de stabilisation dans l'emploi des jeunes sortis des classes terminales de CAP ou BEP en 1979

Encadré 3

L'enquête de cheminement professionnel des sortants en 1979 interrogés en juin 1984

On étudie ici une promotion de jeunes ayant quitté en 1979 le système éducatif à l'issue de l'année terminale de CAP ou de BEP, qu'ils soient diplômés ou non. Ces jeunes qui avaient été interrogés une première fois en mars 80 dans le cadre d'une enquête d'insertion ont été réinterrogés en juin 1984. Mais c'est la dernière enquête de cheminement professionnel qui est utilisée ici.

On a exclu ici les jeunes sortant de CAP en deux ans. On a défalqué de plus la population des jeunes n'ayant jamais eu d'employeur sur l'ensemble de la période (+ quelques enregistrements qui ne permettaient pas le calcul de certains indicateurs). Il reste au total une population de 189 920 individus (correspondant à 9 431 questionnaires). Le fait d'avoir éliminé dans les analyses environ 600 questionnaires ne transforme pas considérablement la structure de la population. Toutefois le nombre de non-diplômés est un peu sous estimé, et la valeur des indicateurs d'insertion peut s'en trouver légèrement modifiée par rapport à des publications qui étudieraient l'ensemble de la population. Les tableaux 18 et 19 présentent quelques caractéristiques de la population prises en compte dans les analyses de ces papiers.

Pour les formations secondaires 85 % des sorties sont constituées de garçons ; à l'inverse, pour les formations tertiaires, ce sont 85 % de jeunes filles qui forment ces flux. Parmi les jeunes issus des classes préparant à un CAP (et dans le champ de l'étude) un tiers sortait en 1979 sans diplôme tandis que pour les jeunes des classes conduisant à un BEP cette proportion n'est que de un sur six.

On notera également que les femmes sont un peu plus souvent diplômées que les hommes (77 % contre 71 %) les proportions de diplômés/non-diplômés sont également très variables selon les spécialités (Cf. Encadré 1 pour les pourcentages de diplômés et non-diplômés selon les spécialités et les classes de sortie).

Pour remettre en perspective les résultats présentés dans cette note on a également retracé en annexe 2 l'évolution des flux de sorties des classes préparant à un CAP ou un BEP et la structure de ceux-ci en fonction de quelques variables démo-scolaires importantes.

Tableau 18
La population par sexe et selon la filière et le domaine de spécialité

		INDUSTRIE		TERTIAIRE		TOTAL
		CAP3	BEP	CAP3	BEP	
Garçons	Effectifs	55 538	29 184	2 840	9 851	97 413
	% ligne	57 %	30 %	3 %	10 %	100 %
	% colonne	84 %	93 %	9 %	17 %	51 %
Filles	Effectifs	10 587	2 326	29 971	49 623	92 507
	% ligne	11 %	3 %	32 %	54 %	100 %
	% colonne	16 %	7 %	91 %	83 %	49 %
Ensemble	Effectifs	66 125	31 510	32 811	59 474	189 920
	% ligne	35 %	17 %	17 %	31 %	100 %
	% colonne	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : CEREQ - Observatoire EVA

Tableau 19
La population selon le sexe, la filière, le domaine de spécialité et les diplômes (ou partie de diplôme) possédés

		HOMMES		FEMMES		TOTAL		
		Spécialités industrielles	Spécialités tertiaires	Spécialités industrielles	Spécialités tertiaires	Spécialités industrielles	Spécialités tertiaires	Ensemble
CAP3, non-diplômé	Eff.	8 774	504	1 852	4 673	10 626	5 177	15 803
	% col.	10,4	4,0	14,3	5,9	10,9	5,6	8,3
CAP3, Épreuves pratiques	Eff.	9 974	189	886	3 302	10 860	3 491	14 351
	% col.	11,8	1,5	6,9	4,1	11,1	3,8	7,6
CAP3 Épreuves théoriques	Eff.	1 483	194	501	1 514	1 984	1 708	3 692
	% col.	1,7	1,5	3,9	1,9	2,0	1,9	1,9
CAP3, diplômé	Eff.	35 307	1 953	7 348	20 482	42 655	22 435	65 090
	% col.	41,6	15,4	56,9	25,7	43,7	24,3	34,3
BEP, non-diplômé	Eff.	5 191	1 941	422	7 795	5 613	9 736	15 349
	% col.	6,1	15,3	3,3	9,8	5,7	10,5	8,1
BEP, diplômé CAP	Eff.	4 041	1 064	286	7 257	4 327	8 321	12 648
	% col.	4,8	8,4	2,2	9,1	4,4	9,0	6,7
BEP, diplômé BEP	Eff.	4 798	1 983	572	11 828	5 370	13 811	19 181
	% col.	5,7	15,6	4,4	14,9	5,5	15,0	10,1
BEP, diplômé CAP + BEP	Eff.	15 153	4 863	1 046	22 743	16 199	27 606	43 805
	% col.	17,9	38,3	8,1	28,6	16,6	29,9	23,0
Ensemble	Eff.	84 772	12 691	12 913	79 594	97 635	92 285	189 920
	% col.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CEREQ - Observatoire EVA

1. PRÉSENTATION

La situation professionnelle de deux cohortes de jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 1979 et 1987 a permis de donner une typologie des filières de formation. Les principaux clivages sont stables dans le temps : opposition entre spécialité industrielle et spécialité tertiaire, qui recouvre l'opposition entre garçons et filles, clivage entre diplômés et non-diplômés, etc.

Mais l'emploi ou le chômage des jeunes sept mois après leur sortie de l'école sont-ils prédictifs de l'évolution de la situation professionnelle d'une cohorte ? C'est à cette question que s'attache ce troisième chapitre. On dispose pour ce faire d'une enquête de cheminement professionnel pour laquelle on connaît la succession des périodes d'emploi des jeunes, chômage, inactivité pendant cinq ans après la sortie de l'école, ainsi que la description détaillée de tous les emplois occupés (appellation d'emploi, fonction, statut, type et taille d'entreprises...). On peut construire un ensemble d'indicateurs : durée d'accès au premier emploi, sa durée, durée d'accès au premier emploi sur statut stable, durée de chômage sur la période, nombre de périodes de chômage, nombre d'employeurs, etc. Les indicateurs utilisés sont décrits en annexe 2.

On applique à cette enquête la même méthodologie d'analyse du chapitre précédent. Nous montrerons que les données de cheminement professionnel conduisent aux mêmes clivages entre diplômés et non-diplômés, garçons ou filles, spécialités industrielles ou tertiaires, CAP ou BEP (§ 2). L'analyse nous fournit une typologie des spécialités (§ 3) qui permet d'expliquer les processus d'insertion professionnelle en fonction des caractéristiques du marché du travail. En particulier, on ne peut isoler le statut stable ou précaire des emplois, du type de secteurs ou entreprises où les jeunes sont recrutés. Les jeunes issus de spécialités tertiaires (cuisine, hôtellerie, commerce pour les garçons) peuvent très bien s'insérer rapidement sur un emploi dit stable dans un secteur d'activité (petit établissement du secteur tertiaire) qui ne garantit pas la stabilité de ce statut. A l'inverse, l'insertion même plus lente sur un emploi précaire (CDD...) dans une plus grande entreprise industrielle peut prémunir contre un passage répété ou long par le chômage.

L'approche développée ici a cependant ses limites ; elle est tributaire de la période d'observation que constitue le début des années 80. Ce travail sera approfondi lors de l'exploitation d'une nouvelle enquête de cheminement professionnel réalisée en 1990 auprès des sortants de l'enseignement secondaire en 1986.

2. LA FORMATION ET LES RYTHMES D'INSERTION STABILISATION : DES CLIVAGES IMPORTANTS ENTRE HOMMES - FEMMES, DIPLÔMÉS - NON-DIPLÔMÉS, FORMATIONS INDUSTRIELLES - FORMATIONS TERTIAIRES, CAP - BEP

Dans une première analyse, on s'intéresse à trente-deux catégories obtenues en croisant : classe de sortie et diplômes possédés, et filière industrielle/filière tertiaire (Cf. Annexe 2, § 2).

On procède alors à une analyse factorielle du tableau croisant ces catégories par les indicateurs de cheminement décrits en annexe 2, § 3).

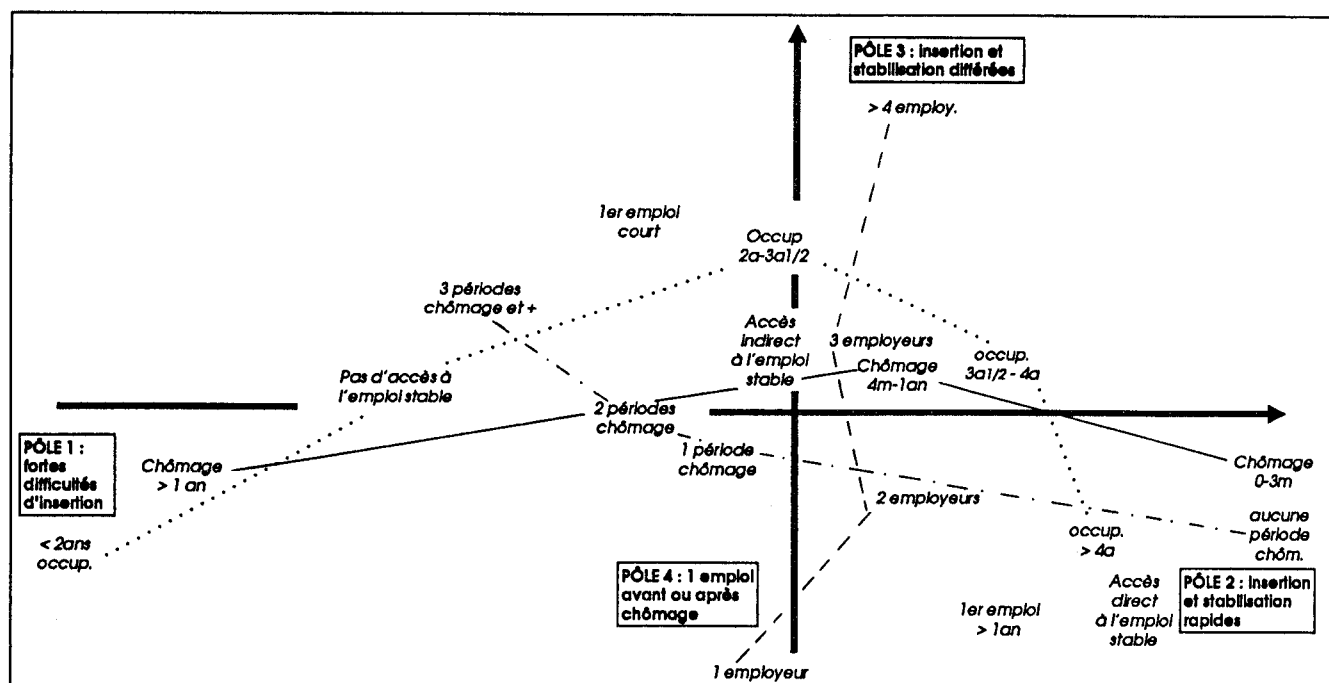
Cette analyse tient compte du temps passé dans chacune des situations : emploi stable, emploi précaire, chômage, service national, inactivité ; mais ces indicateurs gommant un peu le profil d'évolution chronologique des situations. Il est donc utile de donner quelques précisions supplémentaires sur les profils de l'évolution diachronique du chômage et des taux de stabilisation dans l'emploi pour les populations étudiées (Cf. Graphiques 17 et suivants).

2.1. L'organisation des indicateurs de cheminement correspond à trois types de processus d'insertion stabilisation dans l'emploi

Les variables synthétisant les rythmes d'insertion stabilisation sur le marché du travail s'organisent autour de quatre pôles dans le premier plan factoriel (Cf. Graphique 16).

Le **pôle 1**, "Fortes difficultés d'insertion professionnelle" à gauche sur le graphique, est caractérisé par la conjonction de chômage long, de durées d'occupation faibles, et de peu d'accès à l'emploi stable.

Graphique 16
Les variables de cheminement dans le premier plan factoriel



Source : CEREG - Observatoire EVA

Le pôle 2, "Insertion et stabilisation rapides", s'oppose au précédent sur l'axe horizontal. Il est représentatif d'une population de jeunes ayant connu une forte occupation sur la période, peu ou pas de chômage et un accès direct à l'emploi stable (ou des durées de stabilisation faible).

Le pôle 3, "Insertion et stabilisation différée" (en haut, au milieu de l'axe 1), ne se distingue pas du précédent par la rapidité d'accès au premier emploi, ni par la durée totale d'occupation ou de chômage, mais par **la durée d'accès à l'emploi stable**. Tandis que le pôle 2 correspond plutôt à un accès direct à l'emploi stable, ce pôle est caractérisé par un accès indirect à des situations de travail sur contrat à durée indéterminée.

Le pôle 4 enfin, "Un emploi avant ou après chômage", opposé au pôle 3 sur l'axe vertical, caractérise des trajectoires ne comportant qu'un seul emploi.

Précisons que ces pôles représentent des cheminements professionnels typiques, entre lesquels se dessine un dégradé de situations intermédiaires : il n'y a pas de frontière nette entre les sous-groupes de la population qui se rattachent à l'un ou l'autre de ces pôles.

2.2. De façon générale, les conditions d'accès à l'emploi sont plus favorables pour les garçons que pour les filles quels que soient le diplôme ou les secteurs de spécialité

Les clivages hommes-femmes sont très importants. Le plus souvent les femmes même diplômées connaissent des situations plus difficiles que les hommes non diplômés, par exemple pour les CAP industriels et tertiaires ou les BEP industriels (Cf. Graphique 17 et tableau 20). Seul pour les BEP tertiaires les écarts sont plus faibles. Bien sûr les écarts par sexe sont très corrélés avec les différences observées selon les spécialités. On reviendra donc sur cette question dans l'analyse plus détaillée selon les spécialités, mais on peut déjà signaler que même à spécialité identique, la situation des femmes est généralement nettement plus défavorable que celle des hommes.

L'étude des évolutions diachroniques montre de plus que les écarts entre les taux de chômage des hommes et des femmes demeurent sur toute la période. Par contre, l'examen du taux de stabilisation des actives occupées rejoint et parfois dépasse celui des hommes.

2.3. La possession du diplôme raccourcit les rythmes d'insertion-stabilisation

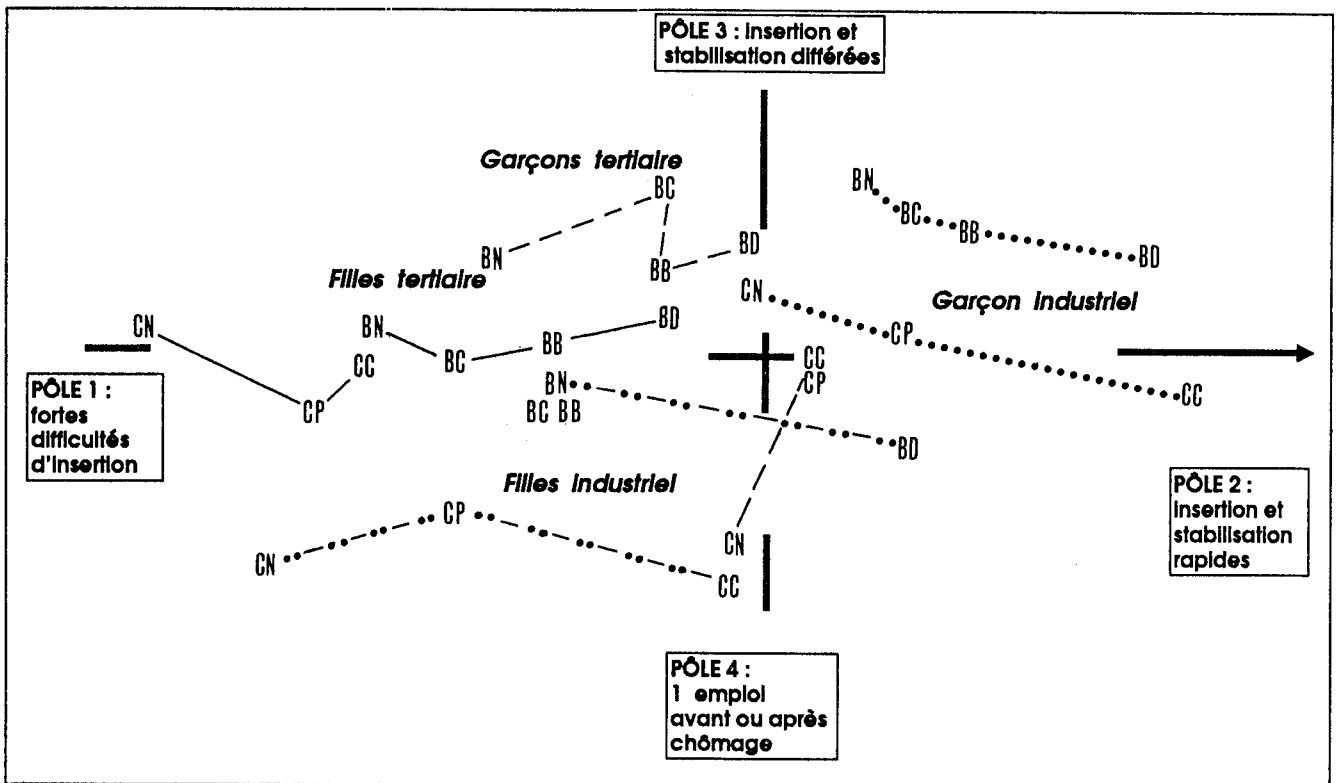
Il est remarquable de constater, quelles que soient les sous-populations étudiées, que le premier axe de l'analyse est complètement orienté par le niveau de diplôme que les jeunes possèdent en fin de scolarité : plus ils possèdent un diplôme à l'issue de leur classe d'origine plus ils se situent à droite sur le graphique, moins ils ont de diplôme plus on les retrouve à gauche. Pour chacune des huit sous-populations définies par le croisement de la filière de formation (CAP/BEP), du sexe et du secteur de spécialité de formation, on a rejoint sur le graphique les points figurant les différents niveaux de diplômes. On notera que les jeunes

titulaires d'une partie de diplômes (épreuves théoriques ou épreuves pratiques seulement) ont un accès à l'emploi plus facile que celui de ceux qui n'ont aucun diplôme.

2.4. La position relative des diverses sous-populations souligne la très grande hétérogénéité allant de situations plutôt favorables à des situations critiques (Graphique 17)

⇒ Entre le pôle 1 (chômage, pas d'accès à l'emploi stable) et le pôle 3 (position moyenne) s'étagent en continuité : les CAP tertiaires femmes, les BEP tertiaires femmes puis les BEP tertiaires hommes. On chemine ainsi des populations en difficultés très sérieuses à des populations qui se rapprochent des situations moyennes du niveau V.

Graphique 17
La position des diverses "sous-populations"
dans le "premier plan factoriel"



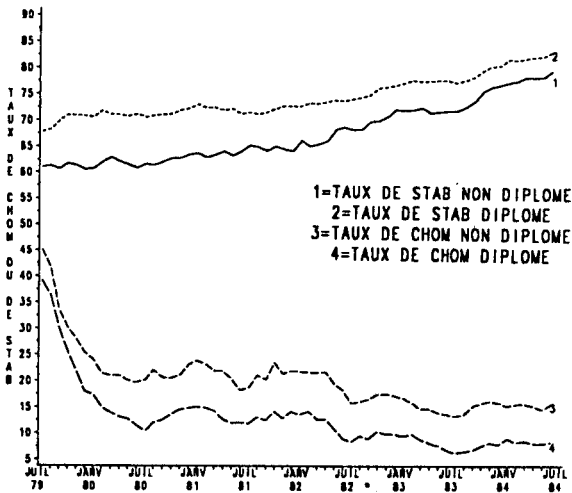
— Filles tertiaire - - - - Garçons tertiaire
 ● - - ● Filles industriel ● ● ● ● Garçons industriel

CN = Sortants de CAP3 Non-Diplômés avec CAP partiel
 CP = Non-Diplômés avec CAP complet
 CC =
 BN = Sortants de BEP Non-Diplômés avec CAP
 BC = avec CAP
 BB = avec BEP
 BD = avec CAP et BEP

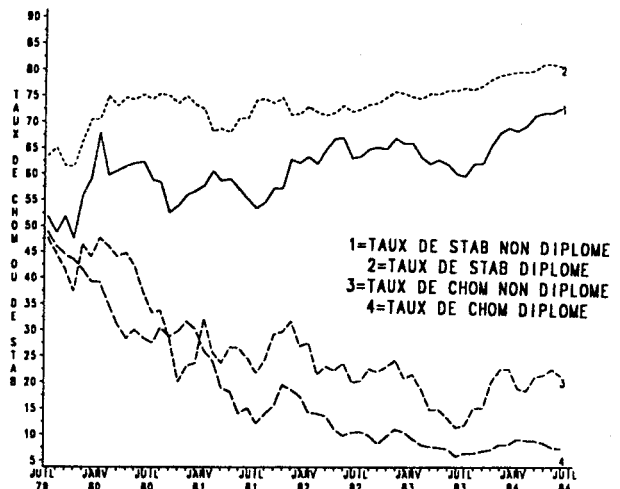
Source : CEREG - Observatoire EVA

Graphique 18
Évolution des taux de chômage et de stabilité dans l'emploi
Comparaison diplômés / non-diplômés

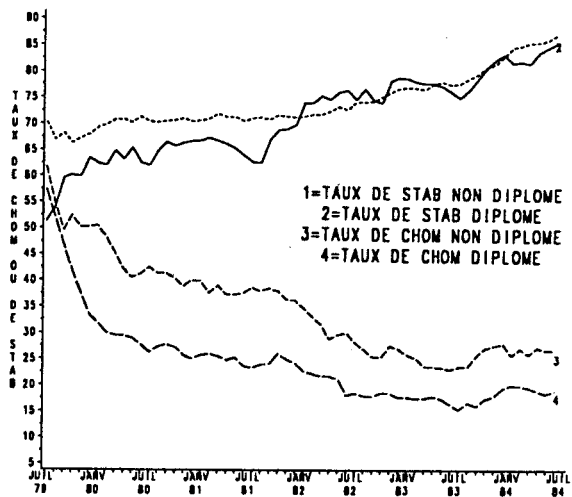
HOMMES
Spécialités industrielles



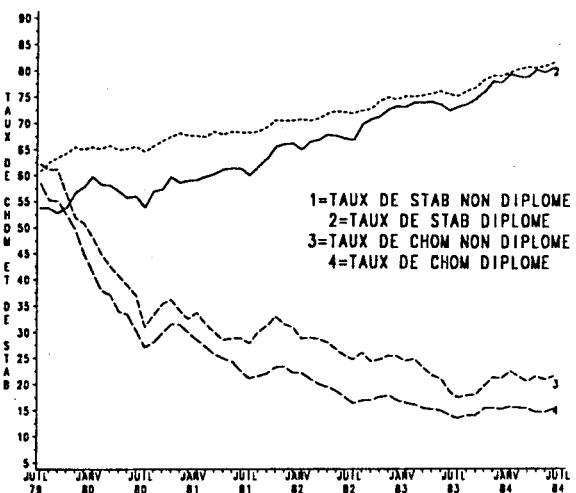
HOMMES
Spécialités tertiaires



FEMMES
Spécialités industrielles



FEMMES
Spécialités tertiaires



Source : CEREQ - Observatoire EVA

⇒ Entre le pôle 1 et le pôle 2 en passant par le pôle 4, on trouve dans l'ordre les CAP industriels femmes et les CAP industriels hommes avec un effet très important du diplôme obtenu et même des morceaux de diplômes possédés (en particulier les épreuves pratiques). En position intermédiaire un peu atypique et plus fragile (car moins bien représenté dans le premier plan factoriel), on trouve aussi les CAP tertiaires hommes et les BEP industriels femmes. Pour au moins les deux premières populations citées, les cheminements professionnels sont très contrastés entre les plus diplômés et les moins diplômés de ces filières.

⇒ Entre les pôles 3 et 2 on relève les CAP, puis les BEP industriels hommes : cette population est relativement plus homogène que les CAP et la période s'est déroulée pour eux dans des conditions relativement favorables.

Pour illustrer l'hétérogénéité des situations quelques chiffres sont révélateurs et permettent de préciser les résultats précédents :

- les non-diplômés d'une filière ont une durée d'accès au premier emploi supérieure de 30 à 70 % à celle de leurs camarades les plus diplômés (Tableau 17). Si on prend quelques exemples un peu plus particuliers on observe des écarts encore plus importants ;
- 15 % des hommes issus d'un BEP et ayant le double diplôme ont connu un chômage total supérieur à un an. Cette proportion est de 52 % pour les femmes non-diplômées issues d'un CAP, la durée moyenne d'accès au premier emploi est d'environ trois mois pour les CAP hommes diplômés et de près de treize mois pour les CAP femmes non-diplômées (Voir tableaux en annexe 1).

L'étude diachronique du chômage et de l'évolution de la part des CDI dans l'emploi permet de mettre en évidence des rythmes différents d'accès et de stabilisation dans l'emploi entre spécialités industrielles et spécialités tertiaires (Graphique 18) : le chômage se résorbe d'abord plus vite à l'issue des spécialités industrielles puis au cours du temps il y a un rattrapage des spécialités tertiaires (pour les BEP hommes) ou même une situation plus favorable que dans les spécialités industrielles (CAP et BEP femmes). Ainsi la mauvaise situation au départ des formations tertiaires s'atténue un peu au cours du temps, mais l'écart entre les hommes et les femmes reste important.

Tableau 20
Écart entre les catégories les plus diplômées et les moins diplômées
issues de CAP et de BEP par sexe

(en mois)

	HOMMES		FEMMES	
Durée d'accès au premier emploi	CAP diplômé	3,19	BEP diplômé	6,13
	BEP diplômé (CAP + BEP)	3,38	BEP non diplômé	9,90
	BEP non diplômé	4,63	CAP diplômé	7,62
	CAP non diplômé	5,05	CAP non diplômé	12,92
Durée d'accès à un emploi stable	CAP diplômé	8,87	BEP diplômé	14,74
	BEP diplômé (CAP + BEP)	9,61	CAP diplômé	19,75
	CAP non diplômé	14,05	BEP non diplômé	21,73
	BEP non diplômé	15,12	CAP non diplômé	25,72
Durée totale de chômage	CAP diplômé	6,5	BEP diplômé	11,4
	BEP diplômé (CAP + BEP)	5,7	CAP diplômé	15,9
	CAP non diplômé	11,8	BEP non diplômé	15,6
	BEP non diplômé	9,4	CAP non diplômé	18,8

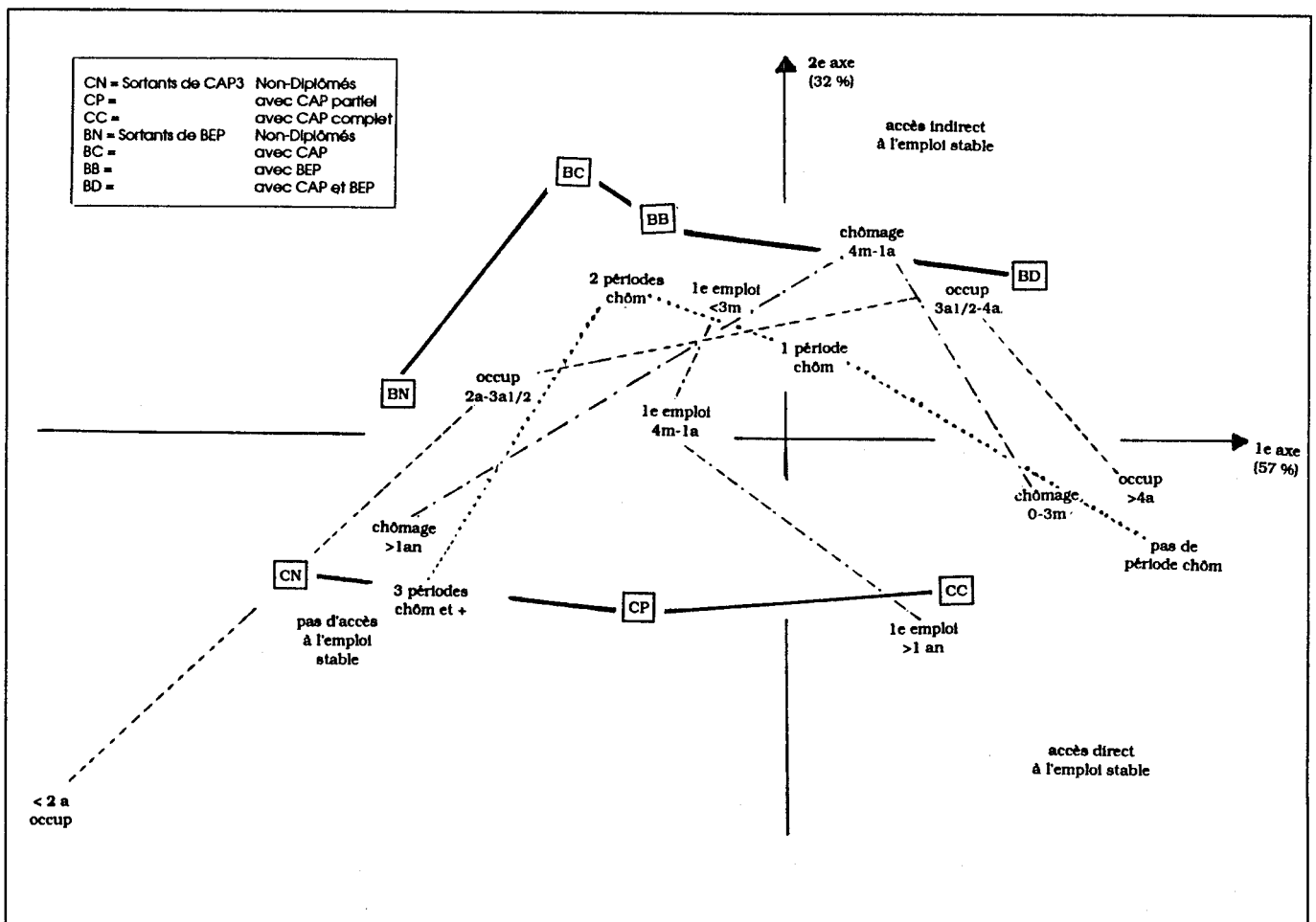
Source : CEREQ - Observatoire EVA

2.5. Un rôle différent du CAP et du BEP pour les hommes issus des spécialités industrielles et les femmes des spécialités tertiaires

Pour compléter et approfondir quelques points, on a procédé à des analyses factorielles en se restreignant à des sous-populations particulières. Les graphiques 19 et 20 l'illustrent pour les hommes des spécialités industrielles et les femmes des spécialités tertiaires qui représentent près de 85 % des sortants de CAP-BEP.

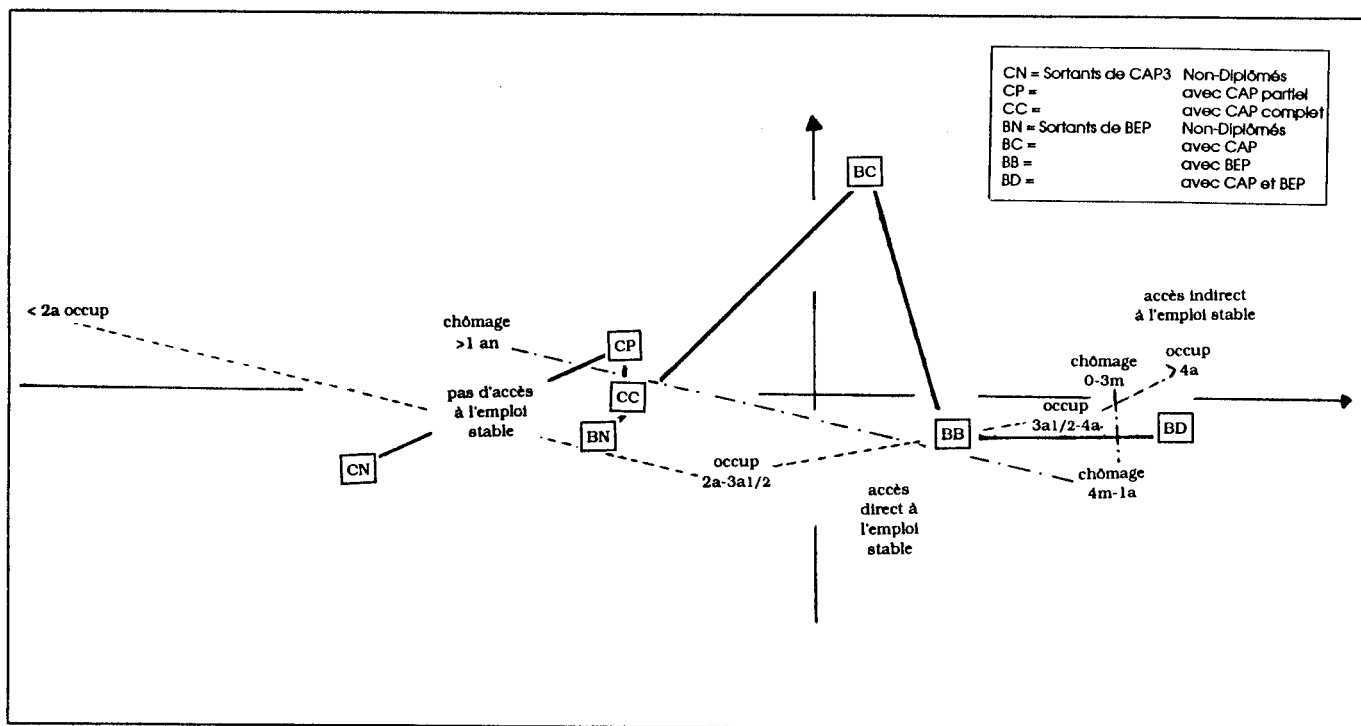
Avec ces deux analyses on est en face, semble-t-il de deux modèles très différents du rôle du diplôme dans l'insertion professionnelle. Il apparaît en particulier que, pour les femmes des

Graphique 19
Hommes - Spécialités industrielles
(Premier plan factoriel)



Source : CEREQ - Observatoire EVA

Graphique 20
Femmes - Spécialités tertiaires
(Premier plan factoriel)



Source : CEREQ - Observatoire EVA

spécialités tertiaires, les BEP non diplômés se placent dans des conditions plus favorables que les CAP diplômés comme si il y avait une sorte de prime au supplément de connaissances générales que garantit théoriquement le BEP par rapport au CAP. Ainsi les formations tertiaires, où les femmes représentent 80 % des sortants du niveau V, se caractérisent par une forte hiérarchie des conditions d'insertion et de stabilisation professionnelle qui vont du CAP non diplômé aux titulaires des deux diplômes (CAP et BEP). Il y a entre les deux filières une continuité, la plus forte césure se situant entre le CAP diplômé ou le BEP non diplômé d'une part et les BEP ayant au moins un diplôme. Enfin pour les jeunes issus de BEP, posséder le CAP et le BEP est assez apprécié.

Pour les hommes des spécialités industrielles, la situation est très différente en ce qui concerne le positionnement relatif des CAP et des BEP : il n'existe pas de continuité entre les deux filières. Si les CAP industriels semblent plus attirés par les pôles 1 et 2, c'est-à-dire qu'il existe une dualité très forte entre les diplômés CAP et les non-diplômés, les BEP industriels au contraire, semblent plus attirés par le pôle 3 (situation moyenne) avec un avantage aux plus diplômés par rapport aux non-diplômés. Globalement les jeunes hommes sortant d'un BEP industriel et ayant le double diplôme ne sont pas en situation beaucoup plus favorable que les jeunes issus d'un CAP industriel et ayant le diplôme. Parmi les diplômés, l'avantage est même parfois au CAP sur le BEP, en ce début des années 1980.

L'opposition entre les deux filières renvoie à des différences relevant de l'hétérogénéité de celles-ci selon les spécialités de formation (1) ou plus exactement à la spécificité des marchés de l'emploi plus naturellement ouverts à ces formations.

Pour les hommes des CAP industriels (Graphique 21), les non-diplômés restent dans une situation très défavorable par rapport aux diplômés, mais encore au cours du temps l'écart entre diplômés et non-diplômés se creuse.

Pour les hommes de BEP industriels ou pour les CAP possédant au moins une partie du diplôme (les épreuves théoriques ou pratiques), l'écart des taux de chômage entre diplômés et non-diplômés se réduit lentement au cours du temps. L'évolution des taux d'emploi stable (Graphique 22) montre en outre que pour une partie des CAP non diplômés il y a une sorte de durcissement de la situation car au cours du temps, le taux de chômage reste à un niveau très élevé tandis que le taux d'emploi stable s'accroît pour ceux qui sont actifs occupés.

Ainsi pour les formations industrielles les graphiques 21 et 22 d'évolution font ressortir trois groupes :

- le premier, constitué des CAP non diplômés, qui se caractérise par un haut niveau de chômage persistant ;
- le troisième à l'opposé est constitué des BEP ayant le double diplôme, et se caractérise par le niveau le plus faible de chômage et le taux d'emploi stable le plus élevé dès le départ ;
- la zone intermédiaire constituant le deuxième groupe dont le taux de chômage rejoint en fin de période celui du groupe ci-dessus, mais dont le taux de stabilisation part de beaucoup plus bas et/ou ne rejoint que difficilement celui du groupe précédent.

La possession d'un CAP lorsque l'on sort de BEP semble assez appréciée (le CAP servant peut-être encore dans certains cas à faire reconnaître le BEP dans les milieux industriels traditionnels ou l'on était très attaché au CAP).

Pour les femmes des spécialités tertiaires les rythmes d'insertion sont plus lents que ceux des hommes. La résorption du chômage se poursuit plus longtemps notamment pour les BEP. Cinq ans après la fin de leurs études la situation reste très défavorable par rapport à celle des garçons. Cependant l'examen de la situation à cinq ans fait apparaître les trois mêmes groupes que ceux qui étaient observés pour les formations industrielles :

- le chômage élevé des CAP non diplômés va de pair avec une forte précarité des situations de travail. Si les jeunes filles ne possédant qu'une partie du diplôme sont un peu plus souvent stabilisées c'est au prix d'un fort chômage (voisin de celui des non-diplômés) ;
- le fait de ne pas avoir le double diplôme est assez pénalisant car cinq ans après la fin des études les jeunes issus de BEP et n'ayant qu'un CAP ou un BEP se retrouvent dans des situations voisines de celle des BEP non-diplômés.

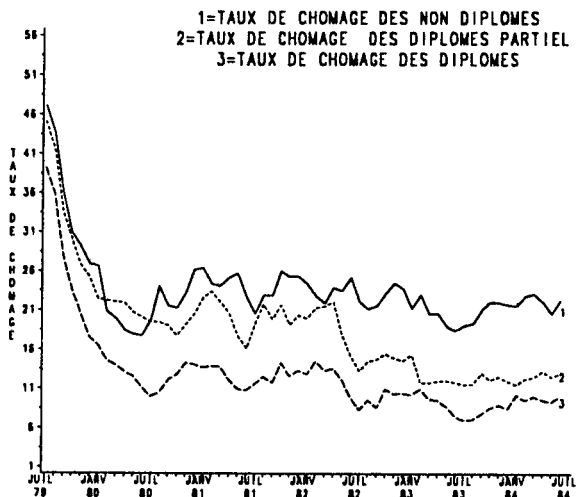
Le rôle du diplôme nous apparaît cependant différent pour les hommes et les femmes.

(1) De ce point de vue CAP et BEP sont plus souvent complémentaires que substituables : les spécialités pour lesquelles il existe simultanément une formation en CAP et BEP ne sont pas très nombreuses (si l'on s'attache à la spécialité fine).

Graphique 21
Évolution du taux de chômage

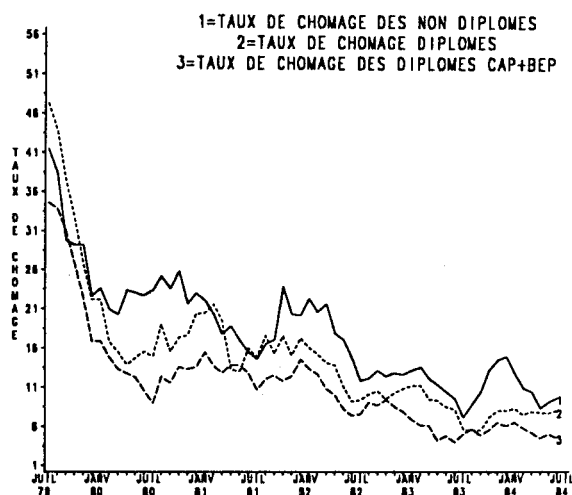
CAP - HOMMES

Comparaison diplômés/partiellement diplômés/non-diplômés
Spécialités industrielles



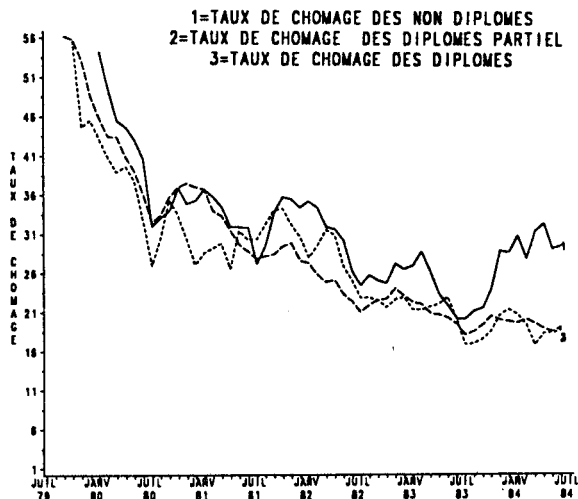
BEP - HOMMES

Comparaison doubles diplômés/diplômés/non-diplômés
Spécialités industrielles



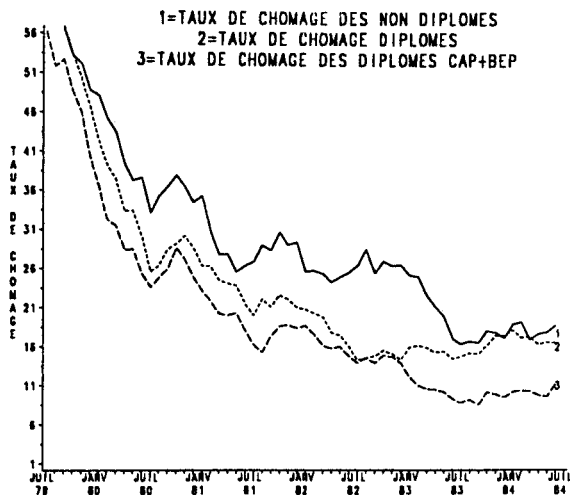
CAP - FEMMES

Comparaison diplômés/partiellement diplômés/non-diplômés
Spécialités tertiaires



BEP - FEMMES

Comparaison doubles diplômés/diplômés/non-diplômés
Spécialités tertiaires

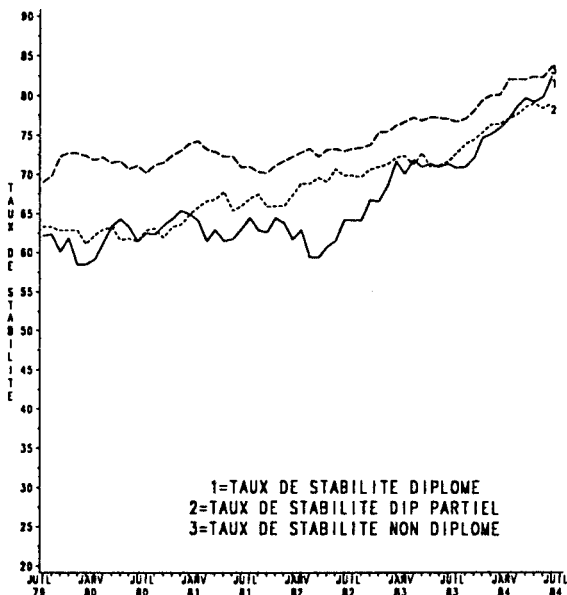


Source : CEREQ - Observatoire EVA

Graphique 22
Évolution du taux d'emploi stable

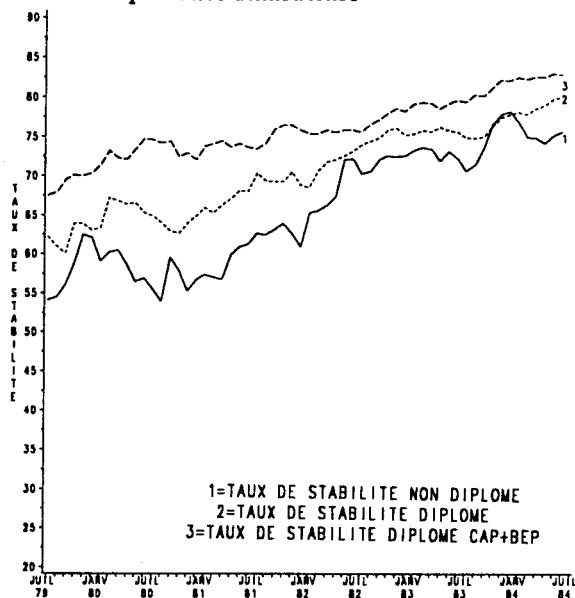
CAP - HOMMES

Comparaison diplômés/partiellement diplômés/non-diplômés
Spécialités industrielles



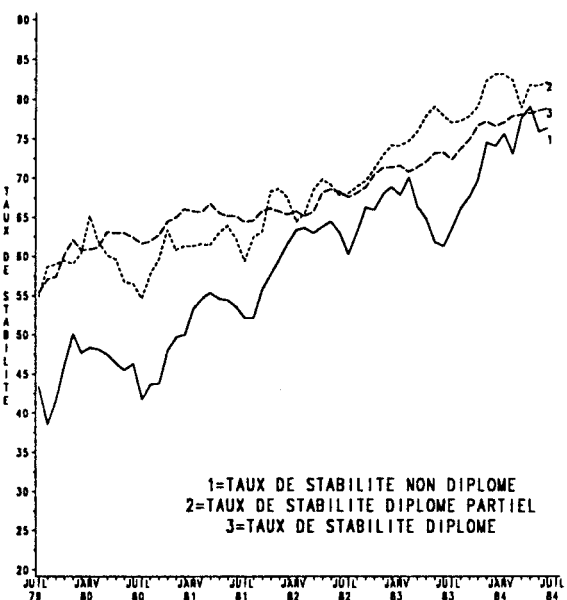
BEP - HOMMES

Comparaison doubles diplômés/diplômés/non-diplômés
Spécialités industrielles



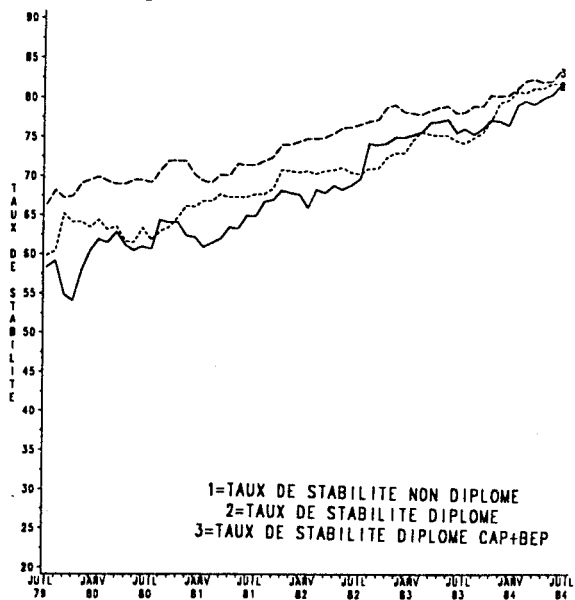
CAP - FEMMES

Comparaison diplômés/partiellement diplômés/non-diplômés
Spécialités tertiaires



BEP - FEMMES

Comparaison doubles diplômés/diplômés/non-diplômés
Spécialités tertiaires



Source : CEREQ - Observatoire EVA

Si les hommes non diplômés d'un CAP sont en situation nettement défavorable, par contre entre CAP et BEP diplômés les écarts ne sont pas très importants. Pour les femmes au contraire le rôle de la filière et celui du diplôme se cumulent si bien qu'on observe finalement une hiérarchie allant du BEP diplômé au CAP non diplômé en passant par le CAP diplômé et le BEP non diplômé qui se trouvent dans une situation intermédiaire assez proche l'une de l'autre.

3. QUATRE PROCESSUS TYPES PERMETTENT DE CLASSER LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION SELON LES RYTHMES D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE STABILISATION DANS L'EMPLOI OBSERVÉS SUR LA COHORTE 1979-1984

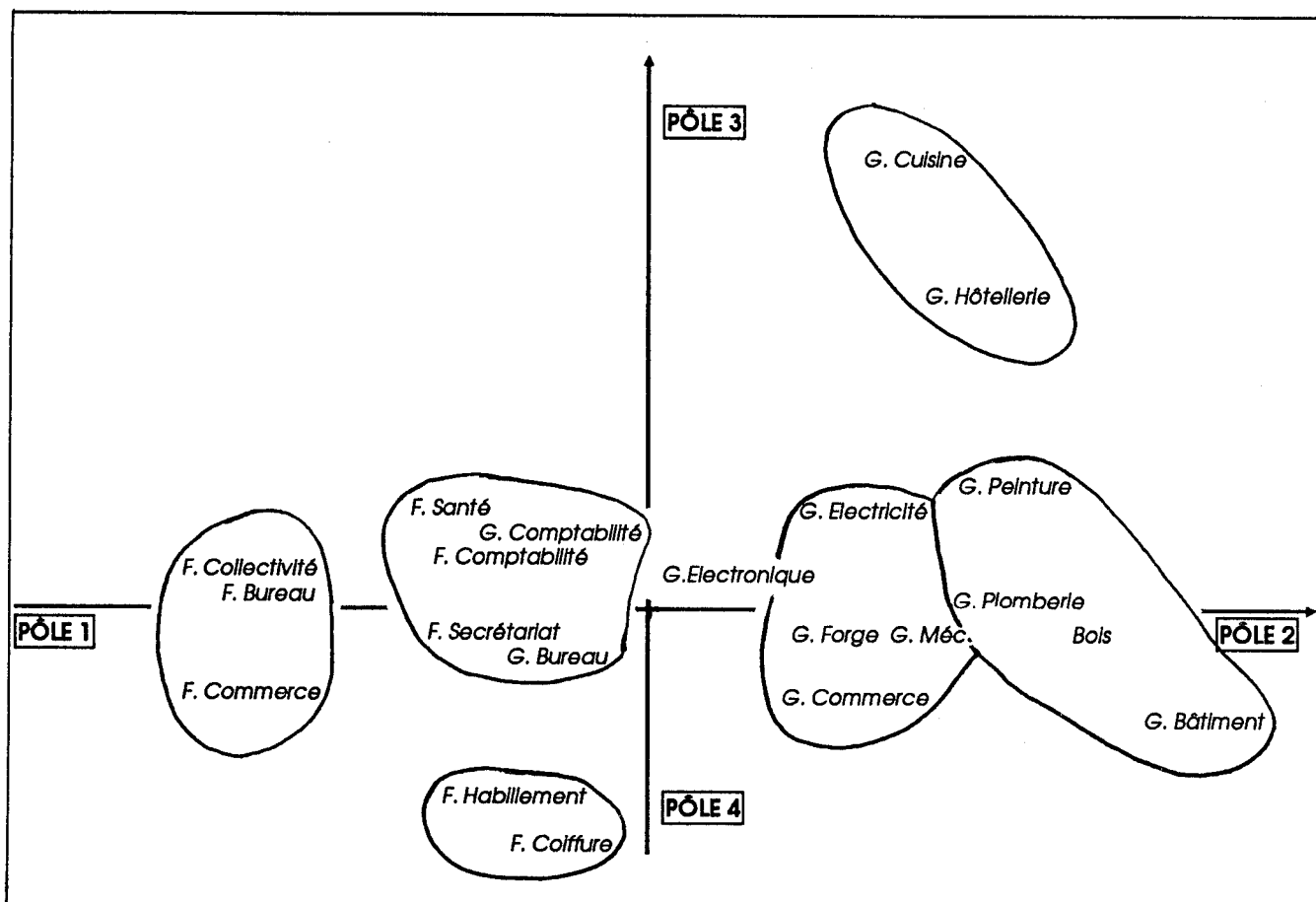
Si on analyse les correspondances entre la spécialité (croisée avec le sexe) et les indicateurs de cheminement, on retrouve l'organisation du premier plan factoriel autour des quatre pôles définis dans le paragraphe précédent (Cf. Graphique 23). Une classification des spécialités par rapport au processus d'insertion fait apparaître six groupes.

Le premier groupe est composé des spécialités construction en bâtiment, peinture, travail du bois, plomberie. Ce groupe est presque exclusivement masculin. Les durées moyennes d'accès au premier emploi sont faibles par rapport aux autres spécialités. On observe assez peu de chômage et une occupation forte sur la période. Le profil d'évolution du chômage observé de 1979 à 1984 est très défavorable, si bien que les taux de chômage constatés cinq ans après la sortie de ces formations sont parfois plus élevés que neuf mois à un an après la sortie. Ces formations débouchent essentiellement dans quelques secteurs dont l'activité est très liée au BTP. Ce sont fréquemment des secteurs de métiers traditionnels composés le plus souvent de petites entreprises. Dans ces activités, les entreprises, lorsqu'elles embauchent, recrutent des jeunes sortant de l'enseignement technique court, mais "stabilisent" peu leur main-d'oeuvre qui "fuit" souvent vers d'autres secteurs. La conjoncture sur la période 1979-1984 a été très défavorable dans le bâtiment qui a réduit fortement ses recrutements sur les emplois non qualifiés en particulier. D'où les modifications, au moins apparentes, dans la politique de recrutement et de gestion de la main-d'oeuvre dans le secteur : les fuites hors secteur et la forte mobilité de la main-d'oeuvre qui concernait particulièrement les emplois non qualifiés (1) semblent s'être réduite par rapport à la cohorte de CAP-BEP sortie en 1975 et observé en 1980 (précédemment enquêté dans le cadre de l'Observatoire EVA). La stabilisation relativement rapide constatée à l'issue des formations de ce groupe est peut-être plus apparente que réelle car la nature des contrats de travail (CDI et CDD) ne présage pas nécessairement de la stabilité ultérieure des jeunes. Le rôle du diplôme dans ce groupe est très important car il existe une opposition forte entre diplômés notamment du CAP qui trouvent assez vite un emploi qualifié, et non-diplômés qui, dans la conjoncture, se trouvaient souvent exclus du marché du travail.

Le deuxième groupe est constitué des formations à la mécanique, la forge, la chaudronnerie, la fonderie, l'électricité et l'électronique ainsi que les formations de dessinateurs. Il s'agit du

(1) Déjà en 1975 on avait observé qu'"il existait deux sortes de maçons" : des jeunes qualifiés et formés au BTP qui faisaient carrière dans le secteur et de jeunes manoeuvres non qualifiés qui, dès qu'une opportunité se présentait, changeaient d'emploi et de secteur.

Graphique 23
Les spécialités de formation et les rythmes d'insertion
(Premier plan factoriel)



Source : CEREQ - Observatoire EVA

gros pôle des formations industrielles. Les durées moyennes d'accès sont ici un peu plus longues que dans le groupe précédent. Ces formations ont généralement des débouchés plus répartis dans les différents secteurs d'activité. Les entreprises qui recrutent des jeunes sont, en moyenne, de plus grande taille que celles du groupe précédent. Lorsque les jeunes sont recrutés la stabilisation est souvent rapide. Les formations de ce groupe sont caractérisées par une résorption relativement régulière et complète du chômage. Ainsi au bout de cinq ans la situation des spécialités de ce groupe est plutôt satisfaisante en ce sens que les taux de chômage observés sont bas par rapport aux autres spécialités. Dans ce groupe le rôle du diplôme n'est pas parfaitement homogène : pour la mécanique, le fait de posséder le CAP (même lorsque l'on est issu d'un BEP) semble important. Pour l'électricité le rôle du diplôme est un peu moins fort, par contre la distinction entre électromécanicien et électricien d'équipement serait intéressante car ces spécialités trouvent l'essentiel de leurs débouchés sur des marchés du travail assez différents.

A ce groupe on peut rattacher les formations du commerce pour les hommes. En effet cette formation se trouve par rapport aux autres spécialités tertiaires dans une situation un peu particulière et les rythmes d'insertion observés sur la promotion 79 sont proches de ceux des spécialités industrielles de ce groupe. A l'issue des CAP ou BEP du commerce, jeunes gens et jeunes filles se trouvent souvent de fait sur des types de professions assez différentes. Ici le rôle du diplôme sur la rapidité d'accès à l'emploi ne paraît pas déterminant. Contrairement à ce qui se passe pour la comptabilité, où les hommes et les femmes sont dans des situations voisines, pour le commerce ils se trouvent dans des situations très différentes.

Dans un troisième groupe on classe les formations de l'habillement et de la couture, coiffure et soins personnels. Ces formations sont dispensées essentiellement à des jeunes filles. Les délais d'accès au premier emploi sont nettement plus longs. Ce sont des formations aux débouchés sectoriels assez concentrés et pour lesquelles l'éventail des débouchés professionnels est très fermé c'est-à-dire presque exclusivement centré sur une ou deux professions. Après avoir accédé à leur premier emploi les jeunes filles de ce groupe ont été peu mobiles. Lorsqu'elles quittent leurs emplois c'est pour l'inactivité ou le chômage. A l'issue des formations à l'habillement les jeunes filles sont embauchées sur des emplois de la confection et de la couture dans le secteur des industries de l'habillement ou bien elles accèdent à des professions de la vente de vêtement.

En sortant des CAP ou BEP de la coiffure et des soins personnels il semble qu'il y a une coupure à l'intérieur de la population entre une partie des jeunes ayant connu de longues périodes de chômage et une autre partie ayant au contraire été assez "occupés" sur la période. Le rôle du diplôme est assez important. Ici les filières scolaires et l'apprentissage sont souvent en concurrence. Pour ces formations comme pour la couture, les débouchés sont concentrés sur une ou deux professions en relation directe avec la formation reçue.

Le quatrième groupe est constitué des formations à la cuisine, à l'hôtellerie et aux métiers des transports, de la manutention et de la logistique pour les hommes. A l'issue de ces formations les jeunes connaissent des durées de chômage faibles et les durées d'accès au premier emploi sont courtes. Par contre la période de stabilisation est plus longue, ce qui se traduit par un nombre de changement d'employeurs nettement plus élevé que des autres spécialités (environ quatre employeurs en moyenne sur la période alors que pour l'ensemble de la cohorte le nombre moyen d'employeurs était inférieur à deux). Les taux de chômage sont plutôt faibles mais l'évolution de ceux-ci au cours du temps montrent d'importantes fluctuations saisonnières.

A l'issue des formations à la cuisine les jeunes deviennent massivement cuisiniers ou aides de cuisine ou encore serveurs qualifiés. Les jeunes gens issus de la spécialité hôtellerie se retrouvent presque exclusivement embauchés dans les "hôtels-café-restaurants". Les formations aux métiers des transports ont des effectifs très faibles. Bien que classées dans ce groupe ces formations sont en fait à la frontière des groupes 2 "mécanique" et 1 "BTP". Elles débouchent essentiellement sur quelques types d'emplois : chauffeur poids lourds, ouvrier des transports ou du magasinage, conducteur d'appareil dans le BTP. Les secteurs d'accueil sont principalement les transports, le BTP et la construction mécanique.

Le groupe 5 composé des femmes employées de collectivités, du commerce et agents administratifs. Ce groupe connaît de très longues périodes de chômage, une activité faible, des durées d'accès à l'emploi et de stabilisation très longues. Même avec le diplôme les jeunes filles

de ce groupe ont de graves difficultés d'insertion. La concurrence avec les jeunes sortants de l'enseignement secondaire ayant une formation générale est forte.

Le groupe 6 est constitué par la comptabilité pour les hommes et les femmes, les femmes formées aux carrières sanitaires et sociales, secrétariat ainsi que les hommes agents des services administratifs et informatique. La situation est un peu meilleure que celle du groupe précédent mais les durées de chômage et d'accès à l'emploi restent longues. Là aussi les concurrences avec les formations générales et surtout techniques des niveaux IV et même III sont importantes. A l'intérieur du niveau V technique les BEP diplômés se détachent nettement, mais les jeunes, qu'ils soient issus de CAP ou de BEP, connaissent de graves difficultés d'accès à l'emploi lorsqu'ils n'ont pas le diplôme de fin de scolarité.

Les débouchés de ces formations sont relativement diffusés dans l'ensemble des secteurs d'activités sauf pour les formations aux carrières sanitaires et sociales qui débouchent principalement dans le secteur de la santé.

Pour chacune des formations de ce groupe, le spectre des emplois occupés reste relativement étroit et lié à la spécialité de formation.

4. LE RÔLE DU DIPLÔME EST-IL PRÉPONDÉRANT SUR LES RYTHMES D'INSERTION ? EST-CE PLUTÔT LA SPÉCIALITÉ QUI MODIFIE LE PROCESSUS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Peut-être n'est-il pas inutile de souligner à nouveau que les concurrences, lors des recrutements de la main-d'oeuvre d'exécution, jouent différemment pour les employés et les ouvriers. Si les jeunes ayant une formation de niveau V sont parfois concurrencés par des jeunes sortant de formation générale de niveaux IV voire III pour les recrutements sur les professions d'employés, par contre, pour les emplois ouvriers, même si on observe une élévation du niveau de recrutement, ces emplois restent massivement alimentés par les jeunes sortant du niveau V technique. Ce clivage secondaire tertiaire reste très prégnant et explique pour partie les différences observées sur les rythmes d'insertion entre les spécialités industrielles et les spécialités tertiaires.

Dans une période où les secteurs industriels étaient en crise plus aiguë que le secteur tertiaire il était plutôt paradoxal de constater que les formations de type industriel de niveau V résistaient plutôt mieux que les formations tertiaires ; mais les systèmes de concurrence à l'embauche entre catégorie de mains-d'oeuvre l'expliquent en partie.

Pour tenter d'approfondir le rôle respectif du diplôme et de la spécialité on a donc procédé à une analyse factorielle du tableau croisant les spécialités, diplôme, sexe par les indicateurs de cheminement, analyse que complète une classification hiérarchique.

Chacune des spécialités de formation se situe, on l'a vu au paragraphe précédent, différemment du point de vue des rythmes d'insertion. Mais pour chaque spécialité le rôle du diplôme est positif. Certes cet effet est d'intensité variable mais il existe pratiquement partout. C'est en décomposant ces effets de diplôme et de spécialité que l'on comprend mieux l'effet propre à chacune de ces variables. Sans chercher à établir une hiérarchie (des spécialités-diplômes) par

rapport à la vitesse du processus d'intégration au marché du travail, classement qui serait de toute manière fragile et peu robuste car il aurait un caractère conjoncturel, on va décrire de manière plus précise comment on peut typer le rôle du diplôme selon les spécialités.

4.1. Pour les formations industrielles, il convient de distinguer trois cas (Graphique 24)

① La non-possession du diplôme tire vers le pôle "exclusion" tandis que les diplômés sont nettement du côté accès rapide à l'emploi stable.

Dans cette catégorie on trouve les CAP du BTP, les CAP de la mécanique, le BEP construction du BTP. Pour les jeunes de ces spécialités, on observe une très forte dualité entre diplômés et non-diplômés.

② La non-possession du diplôme tend à accroître la durée du processus d'insertion-stabilisation.

Il s'agit principalement des CAP et BEP d'électricité (avec un rôle du diplôme relativement moins important que la moyenne des spécialités), le BEP de la mécanique, le BEP du bois.

③ Une spécialité un peu atypique qui est caractérisée par une grande précarité des situations, pour laquelle le rôle du diplôme n'est pas très clair (pour les CAP du moins) : la cuisine.

4.2. A l'issue des formations du tertiaire, on relèvera également trois cas (Graphique 25)

① Même le diplôme ne protège pas de chômages longs. C'est le cas du CAP employés de collectivités et des CAP et BEP du commerce pour les femmes.

② Même la possession du diplôme ne permet pas une stabilisation en cinq années de vie active. C'est le cas du BEP de l'hôtellerie-collectivités pour les femmes.

③ Le diplôme a un rôle important, il permet de passer de situations "d'exclusion" à des situations "d'insertion", le processus d'insertion se réalisant avec une durée "moyenne".

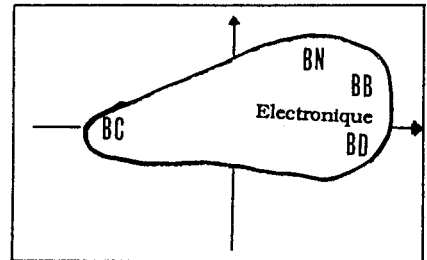
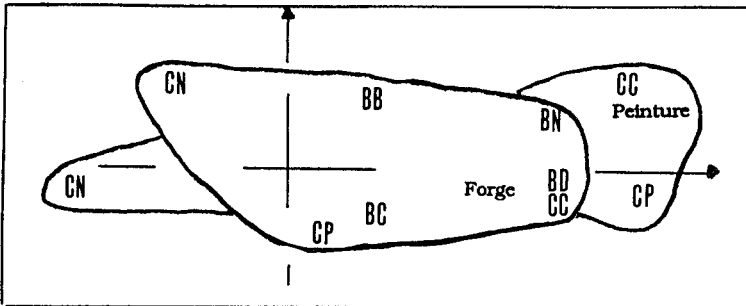
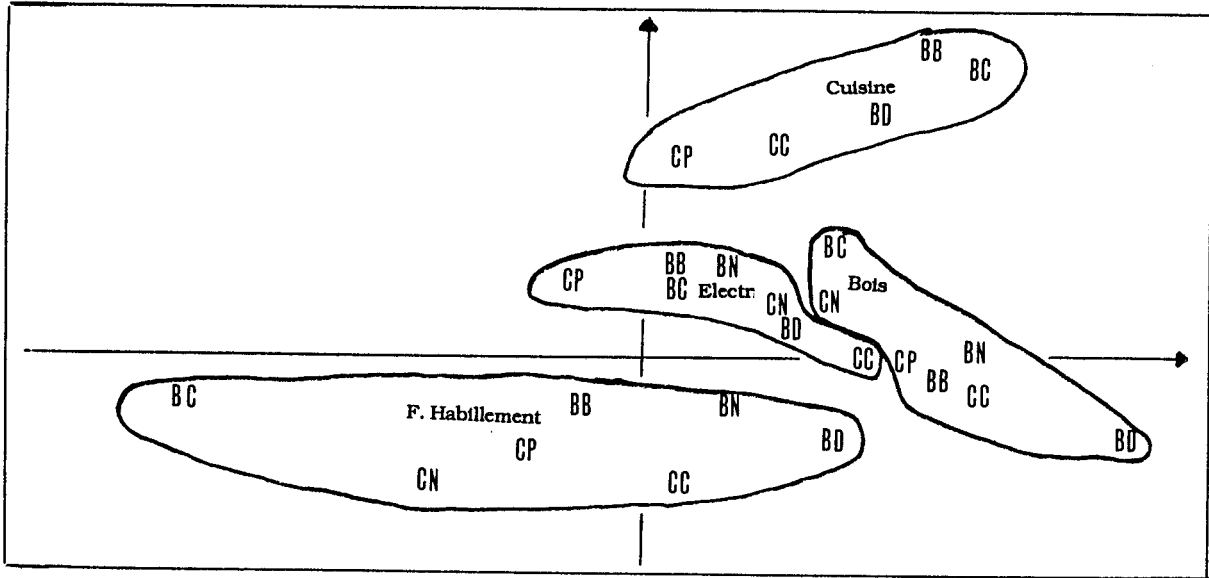
Ce dernier cas est le plus général dans le tertiaire, on y trouve les formations de tertiaire de bureau pour les femmes, les comptables (pour cette spécialité seuls les BEP diplômés s'en sortent bien), les formations de la santé (mais là il n'existe pas de CAP), les formations de soins personnels (le rôle du diplôme est important mais il n'existe pas de BEP) et enfin les formations au secrétariat.

4.3. L'insertion des jeunes actifs sortis d'une terminale de CAP ou BEP en 1979, et leurs premières années de cheminement professionnel

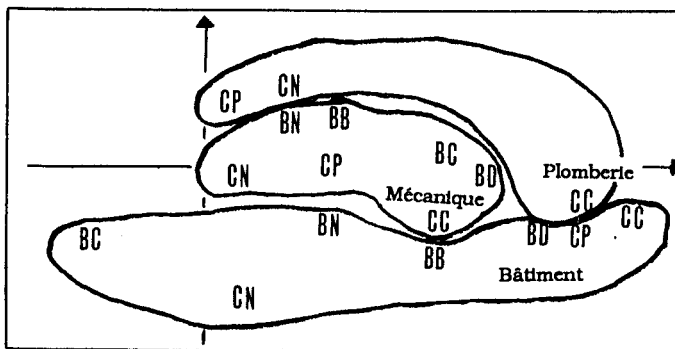
On a développé précédemment, l'analyse détaillée des profils de cheminement professionnel des jeunes, à partir d'un regroupement en 154 "filères de formation".

L'analyse de l'insertion professionnelle de ces mêmes jeunes a fait l'objet des premiers paragraphes du chapitre 2.

Graphique 24
Le rôle du diplôme pour quelques spécialités industrielles
(Représentation dans le premier plan factoriel)

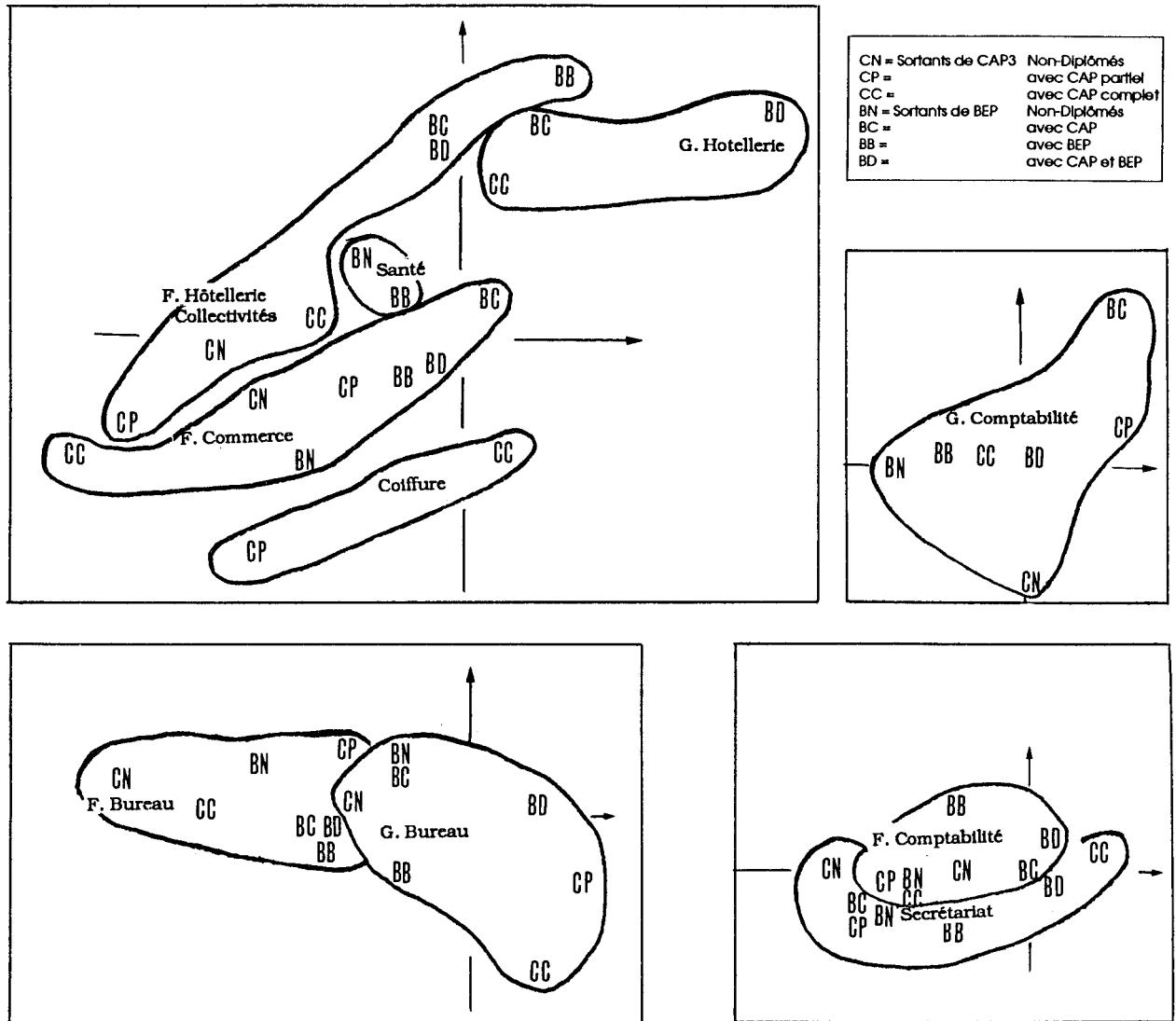


CN = Sortants de CAP3	Non-Diplômés
CP =	avec CAP partiel
CC =	avec CAP complet
BN = Sortants de BEP	Non-Diplômés
BC =	avec CAP
BB =	avec BEP
BD =	avec CAP et BEP



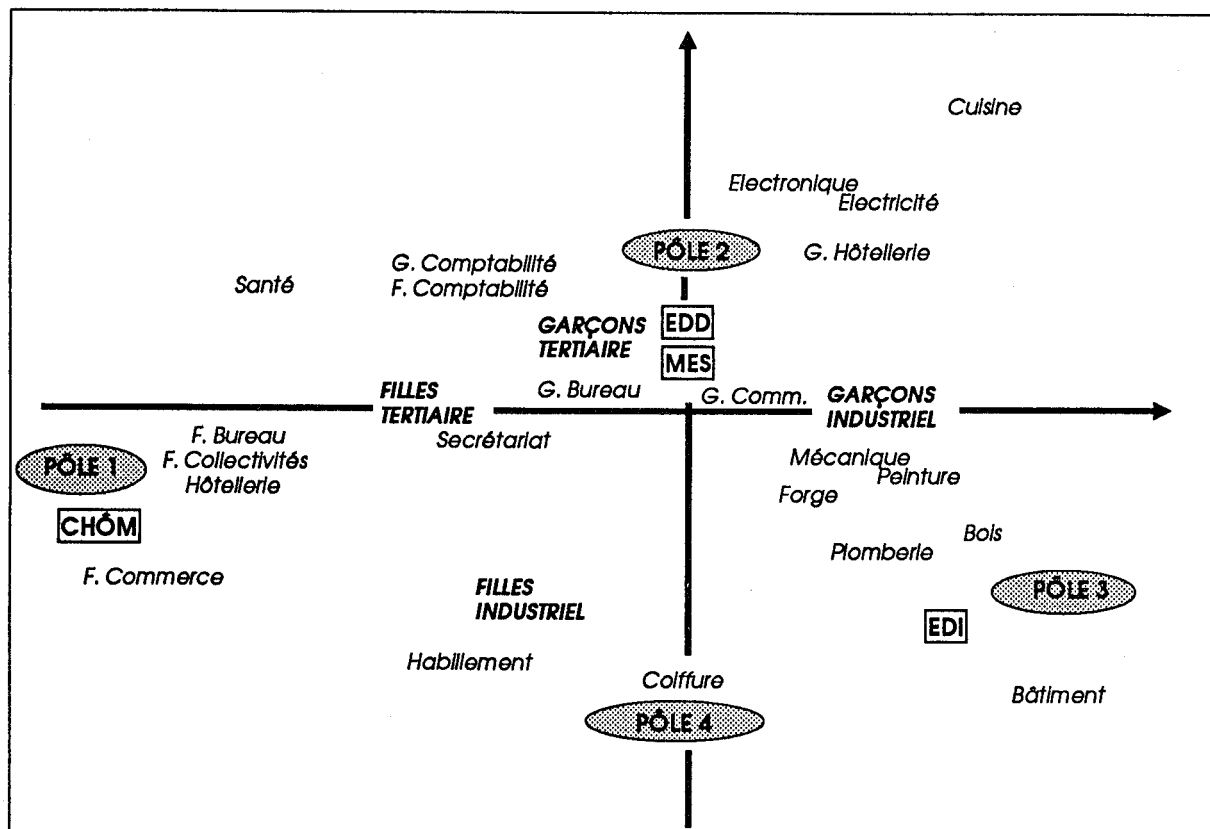
Source : CEREQ - Observatoire EVA

Graphique 25
Le rôle du diplôme
pour quelques spécialités tertiaires
(Représentation dans le premier plan factoriel)



Source : CEREQ - Observatoire EVA

Graphique 26
Premier plan factoriel de l'analyse simultanée
des données d'insertion et de cheminement (sortants de 1979)



Source : CEREQ - Observatoire EVA

La proximité des structures ainsi mises à jour apparaît assez clairement à la lecture des deux analyses. Ce qui confirme les résultats que nous présentons ici, de **l'analyse conjointe** des deux tableaux, où les 154 catégories sont décrites à la fois par leur profil de situation en mars 1980 et par leur profil de cheminement professionnel (1).

On retrouve sur le premier plan factoriel de l'analyse conjointe (Graphique 26) l'organisation des spécialités autour de quatre pôles décrits à l'analyse du cheminement. Quant aux variables d'insertion, le **chômage** se projette au pôle 1, caractéristique de l'exclusion de l'emploi ; **l'emploi sur CDI** se projette au pôle 2, défini par un accès direct à l'emploi stable, et un fort taux d'occupation pendant la période ; **l'emploi précaire** se projette, avec les **mesures** entre

(1) La méthode utilisée ici est celle de "l'analyse par sous-tableaux" (cf. B. ESCOFFIER et J. PAGES, *Analyses factorielles simples et multiples*, Dunod Éditions, 1988). Elle permet de mesurer le lien entre les structures de deux tableaux soumis à l'analyse factorielle des correspondances : on calcule la corrélation entre les facteurs de l'analyse conjointe, et les facteurs des analyses séparées (de l'insertion et du cheminement). Ici, le premier facteur est commun aux deux analyses (corrélation supérieure à .94). Le second facteur de l'analyse conjointe est corrélé à .54, avec le second facteur de l'analyse de l'insertion, et à .86 avec le second facteur de l'analyse du cheminement.

les pôles 3 et 4, dont le point commun est une durée d'accès à l'emploi stable plutôt longue ; plus près cependant du pôle 3, qui caractérise de véritables trajectoires d'insertion professionnelle ; que du pôle 4, qui caractérise une population pour laquelle il n'y a pas d'alternative entre le chômage et l'emploi stable.

Le troisième facteur éclate le pôle 3 entre "le précaire tournant" (garçons des spécialités cuisine, hôtellerie) pour lequel on constate un accès rapide à l'emploi, mais une mobilité forte avec beaucoup d'emplois entrecoupés de périodes de chômage, et "le précaire marchepied du stable" (électronique et électricité pour les spécialités industrielles, et toutes les autres spécialités tertiaires du pôle 3) qui est caractérisé par un accès différé à l'emploi stable.

CONCLUSION

Les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes se sont profondément dégradées au cours des années 1980. Elles ont touché tous les niveaux de formation, en commençant par les plus bas, puis gagnent lentement les niveaux supérieurs.

Dans un contexte, qui depuis une dizaine d'années est marqué par des transformations très importantes à la fois du système éducatif (1), du système productif (2) et de la situation des jeunes quelques mois après la sortie de l'enseignement secondaire, un espace nouveau entre la formation et l'emploi s'est institutionnalisé (3). En effet la décennie 80 est marquée par la généralisation du passage des sortants du secondaire par les "mesures jeunes" (4). Etant donné ces bouleversements, on aurait pu s'attendre à des modifications structurelles très importantes du positionnement relatif des différentes formations de niveau V. Pourtant ces transformations des conditions d'insertion professionnelle n'ont pas remis fondamentalement en cause la hiérarchie des diplômes et spécialités de formation, ou le clivage entre garçons et filles.

1. DE FAÇON PERMANENTE, LES CONDITIONS D'ACCÈS A L'EMPLOI SONT PLUS FAVORABLES POUR LES GARÇONS QUE POUR LES FILLES, QUELS QUE SOIENT LA SPÉCIALITÉ OU LE DIPLÔME

Cette distinction par sexe est bien sûr corrélée avec la distinction par domaine de formation : **industriel** (environ 20 % de filles parmi les sortants de niveau V) ; **tertiaire** (environ 80 % de filles).

Un problème majeur est donc bien celui de la formation de jeunes filles de niveau V et de l'usage de cette formation qu'il s'agisse :

(1) Refonte du niveau V, création des baccalauréats professionnels par exemple.

(2) Crise de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi industriel, baisse des recrutements, modification du système des mobilités.

(3) Cf. J.F. LOCHET et Y. GRELET, *En sortant de l'école, qu'ont-ils rencontré ? Bilan 1976-1988*, CEREQ (BREF n° 47), 1989.

(4) Cf. S. ZILBERMAN, *Les trois premières années de vie active d'une cohorte de jeunes sortis en 1986 de l'enseignement secondaire*, CEREQ (Document de travail n° 55), Mai 1990.

- des spécialités industrielles (principalement les CAP de l'habillement) largement obsolètes et orientant les jeunes filles vers des industries en crise ;
- des spécialités tertiaires destinées principalement au secteur tertiaire, pourtant moins touché par la crise et dont les effectifs sont en expansion, mais où les insertions professionnelles au niveau V sont compromises parce que fortement concurrencées par les diplômés des niveaux de formation plus élevés dans les spécialités tertiaires ou générales (V long, IV et III). Dans ces spécialités tertiaires, seules échappent à un passage long ou répété par le chômage les jeunes filles titulaires d'un BEP (ou BEP + CAP). On peut dire que les non-diplômées de BEP ou les sortants de CAP diplômés ou non sont largement exclues de l'emploi. Ce trait perdure depuis le début des années 80.

Du côté des garçons, les données de l'insertion professionnelle se présentent de façon différente. Ils ont été en majorité formés dans les spécialités industrielles principalement destinées au secteur secondaire. Malgré le ralentissement très net des embauches ouvrières dans cette partie du système productif, on n'aboutit pas à la même remise en cause que pour les filles sortant au niveau V. Contrairement aux spécialités tertiaires, les conditions d'insertion professionnelle n'induisent pas une hiérarchie entre filières de BEP et de CAP, mais plutôt entre les diplômés et les non-diplômés de BEP et surtout de CAP. Au début des années 80, les diplômés de CAP particulièrement nombreux s'inséraient même dans des conditions plus favorables que les titulaires d'un BEP. En période plus récente, et parallèlement au développement des BEP dans certaines spécialités, les titulaires de ce diplôme ont tendance à s'insérer un peu plus vite et mieux que ceux de CAP.

2. DES CONDITIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE TRÈS CONTRASTÉES SUIVANT LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION

Devant la permanence de ces relations dans le temps, et compte tenu de la forte corrélation qui existe entre les spécialités de formation et la composition des flux de sortants (par sexe, CAP ou BEP, diplômé ou non-diplômé), on peut construire une typologie des spécialités de formation selon les caractéristiques d'insertion professionnelle des jeunes.

En partant de la situation en février 1988 de la cohorte 1987, on peut faire émerger cinq types principaux de spécialités de formation, qui prennent en compte l'évolution observée entre 1980 et 1988.

① Du côté d'une **insertion rapide** dans l'emploi mais qui n'est pas forcément durable, on trouve un groupe de jeunes garçons issus des spécialités du bâtiment (52 % en emploi, en février 1988). Ce groupe représente 12 % des garçons sortant au niveau V. L'insertion professionnelle de ces jeunes s'effectue rapidement sur des emplois à contrats à durée indéterminée (CDI) mais dans des petites entreprises du BTP ou du secteur tertiaire qui ne garantissent pas pour autant la stabilité du statut. Le suivi professionnel des cohortes plus anciennes fait apparaître au cours des premières années de vie active un changement fréquent d'employeur, des passages répétés par un chômage plutôt de courte durée. C'était tout particulièrement le cas dans le BTP entre 1980 et 1984, période durant laquelle la situation d'emploi était mauvaise dans ce secteur.

On peut espérer que la conjoncture plus favorable qui émerge à la fin des années 80 offrira aux jeunes des cohortes plus récentes un cheminement professionnel moins chaotique.

② Un groupe très important de **garçons** (75 % des sortants au niveau V) issus **principalement des spécialités industrielles** (électricité, électronique, forge-chaudronnerie, mécanique, ainsi que la plomberie et le bois) se caractérise par **une insertion plus lente** : environ 40 % d'emplois en février 1988, également répartis entre CDI et CDD, mais aussi une proportion importante de SIVP (plus de 20 %).

Dans les quatre premières spécialités, les mesures pour l'emploi des jeunes prennent le relais des embauches sur contrat à durée déterminée : en 1980, les embauches sur CDD y étaient plus fréquentes qu'à l'issue des autres spécialités. L'entrée de ces jeunes s'effectue principalement dans des entreprises du secteur industriel et artisanal au cours des premières années de vie active. La stabilisation dans l'emploi se fait pour partie dans l'entreprise, pour partie en accédant à une entreprise de plus grande taille. Le passage par le chômage est beaucoup moins fréquent qu'à l'issue des spécialités du groupe précédent.

Quant aux spécialités de la plomberie et du bois qui, au début de la décennie, s'apparentaient au groupe 1, elles ont connu entre 1980 et 1988 une forte dégradation des conditions d'insertion. Il en est de même des jeunes issus de la spécialité peinture dont la situation en 1988 est particulièrement médiocre. On se doit de mettre cette spécialité en marge de ce groupe.

Selon les spécialités, les sortants de niveau V viennent principalement de CAP (mécanique, forge-chaudronnerie, bois, plomberie) ou de BEP (électricité, électronique). C'est la certification (diplômé et non-diplômé) plus que la filière (CAP ou BEP) qui différencie les conditions d'insertion ou de cheminement professionnel ultérieur des garçons de ce groupe. Par exemple, les durées moyennes de chômage au cours des cinq premières années de vie active de la cohorte sortie en 1979 sont de cinq mois pour les titulaires du BEP, de six mois pour ceux d'un CAP, mais de huit mois pour les non-diplômés de BEP et de douze mois pour ceux de CAP.

③ Proche du précédent, le petit groupe des garçons (13 % des sortants de niveau V) des spécialités de formation tertiaire (comptabilité, emploi de bureau, commerce). Entre 30 et 35 % de ces jeunes sont en emploi, 36 à 50 % en mesures jeunes en février 1988). La stabilisation dans l'emploi des cohortes antérieures a été beaucoup plus longue que celle du groupe précédent (en moyenne quinze mois pour l'accès à un emploi sur CDI, contre douze mois à l'issue des spécialités industrielles). De même le passage par le chômage est fréquent, et la durée totale de chômage au cours des cinq premières années plus élevée que celle des jeunes issus des spécialités industrielles (environ neuf mois contre sept).

Depuis le milieu des années 80, ce sont les mesures pour l'emploi qui ont permis de faire diminuer le taux de chômage de ces jeunes dans l'année qui suit leur sortie de l'école.

④ Le groupe des spécialités de formation féminine où **l'insertion professionnelle est très difficile** (secrétariat, emplois de bureau, comptabilité, santé) rassemble 65 % des jeunes filles sortant au niveau V.

La majorité connaît au départ le chômage et le passage par les mesures jeunes (entre 50 et 60 % en février 1988). Les cohortes précédentes ont connu de très grandes périodes de chômage (entre treize et quinze mois au cours des cinq premières années de vie active), une durée d'accès à l'emploi et de stabilisation plus longue que celle des garçons issus de ces spécialités. Seules les titulaires d'un BEP émergent un peu de cet ensemble. Les non-diplômées de BEP ou celles

qui viennent de CAP sont peu nombreuses, et tendent à rejoindre les filles du dernier groupe dans la relégation. Cette situation perdure depuis le début des années 80.

⑤ La dernière catégorie est constituée par des spécialités à l'issue desquelles **l'importance du passage par le chômage** conduit à s'interroger sur la nature des formations données et leurs usages par l'appareil productif. Ce groupe concerne les jeunes filles issues des spécialités du commerce, d'employée de collectivités, de l'habillement et de la coiffure. Il représente 35 % des jeunes filles sortant de l'enseignement technique au niveau V. Elles ont les taux de chômage les plus élevés (de 30 à 50 %) observés en février 1988. Depuis le début des années 80, les cohortes successives des jeunes filles issues de ces spécialités connaissent les mêmes difficultés d'insertion professionnelle. Leur taux de chômage demeure très élevé plusieurs années après leur sortie d'école.

ANNEXE 1

Nomenclature analytique des spécialités de formation en quarante-sept groupes

GROUPES DE MÉTIERS

Formations industrielles

- 01 Agriculture, élevage, forestage
- 02 Pêche, navigation maritime et fluviale
- 03 Mines et carrières
- 04 Génie civil, TP, topographie
- 05 Construction en bâtiment
- 06 Couverture, plomberie, chauffage
- 07 Peinture en bâtiment, industrielle
- 08 Production et première transformation des métaux
- 09 Forges, chaudronnerie, constructions métalliques
- 10 Mécanique générale et de précision
- 11 Electricité, électrotechnique, électromécanique
- 12 Electronique
- 13 Verre et céramique
- 14 Photo, industries graphiques
- 15 Papier, carton
- 16 Chimie, physique, biochimie
- 17 Boulangerie, pâtisserie
- 18 Abattage, travail des viandes
- 19 Autres spécialités de l'alimentation
- 20 Textile
- 21 Habillement, travail des étoffes
- 22 Cuirs et peaux
- 23 Travail du bois
- 24 Conducteurs d'engins terrestres
- 25 Autres formations secteurs secondaire et primaire
- 26 Dessinateurs bâtiment, travaux publics
- 27 Dessinateurs industriels

Formations tertiaires ou générales

- 28 Organisation du travail, gestion, contrôle de la production
- 29 Techniques administratives et juridiques
- 30 Secrétariat, dactylographie, sténographie
- 31 Techniques financières ou comptables
- 32 Traitement électronique de l'information
- 33 Commerce et distribution
- 34 Information, documentation, relations publiques
- 35 Enseignement, animation
- 36 Arts et arts appliqués
- 37 Santé, secteur paramédical, services sociaux
- 38 Soins personnels
- 39 Hôtellerie et collectivités
- 40 Arts ménagers
- 41 Surveillance, sécurité
- 42 Formations aux fonctions d'encadrement
- 43 Formations littéraires et linguistiques
- 44 Formations générales économiques (première année com. CAP)
- 45 Formations générales, sciences et techniques industrielles
- 46 Préformation
- 47 Autres formations

ANNEXE 2

Composition des spécialités en 1980, 1986, 1988

CH80: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
FILLES SECONDAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP							% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE		
20.21 HABILLEMENT	9629	16.83	8.53	5.02	69.53	100.00	1296	12.04	8.80	27.01	52.16	100.00	88.14	
AUTRE	948	23.42	5.49	2.32	68.78	100.00	1030	25.73	16.70	21.46	36.12	100.00	47.93	
ENSEMBLE	10577	17.51	8.25	4.77	69.46	100.00	2326	18.10	12.30	24.55	45.06	100.00	81.97	

ED86: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
FILLES SECONDAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP							% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE		
20.21 HABILLEMENT	7248	20.75	14.64	6.88	57.73	100.00	2076	21.00	10.36	20.13	48.51	100.00	77.73	
AUTRE	1821	31.63	14.83	3.84	49.70	100.00	1625	26.22	13.66	21.60	38.52	100.00	52.84	
ENSEMBLE	9069	22.94	14.68	6.27	56.11	100.00	3701	23.29	11.81	20.78	44.12	100.00	71.02	

ED88: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
FILLES SECONDAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP							% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE		
20.21 HABILLEMENT	6585	34.47	12.38	5.54	47.61	100.00	1984	26.76	14.67	15.57	42.99	100.00	76.85	
AUTRE	1366	26.72	17.35	4.32	51.61	100.00	1140	34.21	14.74	11.49	39.56	100.00	54.51	
ENSEMBLE	7951	33.14	13.23	5.33	48.30	100.00	3124	29.48	14.69	14.08	41.74	100.00	71.78	

CH80: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
GARÇONS SECONDAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI NI	CAP BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	
4,5 BATIMENT	2392	10.28	13.21	3.22	73.29	100.00	995	23.32	13.77	20.70	42.21	100.00	70.62
6 COUV. PLOMBERIE	2896	13.98	20.03	3.07	62.91	100.00	315	12.38	6.98	5.40	75.24	100.00	90.19
7 PEINTURE	1202	15.81	14.14	3.83	66.22	100.00	30			46.67	53.33	100.00	97.56
9 FORGE, CHAUDRONN	8476	17.84	20.97	3.66	57.54	100.00	1031	28.23	18.43	11.45	41.90	100.00	89.16
10 MECANIQUE	24773	16.67	20.07	2.32	60.94	100.00	9657	24.56	12.96	24.02	38.45	100.00	71.95
11 ELECTRICITE	6018	13.36	14.56	1.43	70.65	100.00	12046	11.93	13.53	11.77	62.77	100.00	33.31
12 ELECTRONIQUE	100	29.00	18.00	5.00	48.00	100.00	1481	16.07	25.46	13.84	44.63	100.00	6.33
19 CUISINE	1820	3.52	13.68	2.03	80.77	100.00	1445	4.57	15.36	6.57	73.49	100.00	55.74
23 BOIS	6110	18.84	15.65	3.63	61.88	100.00	672	16.82	11.76	15.48	55.95	100.00	90.09
AUTRE	1753	14.60	3.48	2.17	79.75	100.00	1511	27.40	9.27	20.38	42.95	100.00	53.71
ENSEMBLE	55540	15.82	17.96	2.67	63.55	100.00	29183	17.83	13.87	16.47	51.63	100.00	65.55

ED86: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
GARÇONS SECONDAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI NI	CAP BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	
4,5 BATIMENT	2396	27.30	21.70	2.71	48.29	100.00	633	22.59	13.43	13.59	50.39	100.00	79.10
6 COUV. PLOMBERIE	2362	23.24	12.91	4.36	59.48	100.00	728	18.96	16.76	9.75	54.53	100.00	76.44
7 PEINTURE	12711	29.50	15.58	5.35	49.57	100.00	206	18.93	15.05	14.08	51.94	100.00	86.05
9 FORGE, CHAUDRONN	6867	32.78	12.63	3.06	51.54	100.00	1127	23.87	18.90	8.61	46.62	100.00	85.90
10 MECANIQUE	18204	31.45	15.82	1.55	50.86	100.00	6945	30.80	13.69	14.86	40.65	100.00	72.38
11 ELECTRICITE	4556	28.21	14.46	0.50	56.81	100.00	9060	21.96	15.00	10.99	52.04	100.00	33.51
12 ELECTRONIQUE	202	35.15	1.96	6.93	55.94	100.00	1057	36.61	22.35	11.26	29.80	100.00	16.04
19 CUISINE	1757	7.80	9.05	5.63	77.52	100.00	1457	12.90	14.76	4.32	68.02	100.00	54.67
23 BOIS	5420	27.07	14.21	3.03	55.70	100.00	1176	15.05	18.79	8.42	57.74	100.00	82.17
AUTRE	2260	15.31	9.17	4.04	71.49	100.00	1093	22.24	9.33	20.66	46.57	100.00	67.60
ENSEMBLE	45325	28.40	14.50	2.59	54.51	100.00	23482	24.38	15.05	12.01	48.56	100.00	65.87

ED88: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
GARÇONS SECONDAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI NI	CAP BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	
4,5 BATIMENT	1544	28.17	15.03	3.43	53.37	100.00	575	25.22	11.65	15.13	48.00	100.00	72.86
6 COUV. PLOMBERIE	1507	25.55	10.75	1.79	61.91	100.00	563	25.40	20.43	5.51	48.67	100.00	72.80
7 PEINTURE	907	26.13	17.09	1.98	54.80	100.00	159	18.87	16.98	8.18	55.97	100.00	85.08
9 FORGE, CHAUDRONN	4951	35.87	14.20	2.12	47.81	100.00	958	21.09	15.97	6.26	56.68	100.00	83.79
10 MECANIQUE	12811	35.84	14.92	2.57	46.67	100.00	6169	29.97	18.98	10.55	40.49	100.00	67.50
11 ELECTRICITE	2370	33.63	17.55	2.28	46.54	100.00	6795	25.80	15.15	5.46	53.60	100.00	25.85
12 ELECTRONIQUE	41	39.02		24.39	36.59	100.00	939	32.06	21.41	14.59	31.95	100.00	4.16
19 CUISINE	1797	16.59	5.68	7.07	66.67	100.00	1341	11.86	13.72	7.16	67.26	100.00	57.27
23 BOIS	3859	34.41	11.40	6.30	47.89	100.00	1042	19.29	20.35	4.99	55.37	100.00	78.74
AUTRE	1593	13.31	5.52	7.34	73.82	100.00	1067	17.43	15.67	21.18	44.52	100.00	59.89
ENSEMBLE	31380	32.22	13.41	3.45	50.91	100.00	19612	25.34	17.03	8.79	46.84	100.00	61.54

CH80: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
GARCONS TERTIAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIO	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE	
29, 32, 3314, 3322 BUREAU	714	20.73		9.24	70.03	100.00	3244	17.39	14.64	29.07	38.90	100.00	18.04
31 COMPTABILITE	1347	21.97	10.84	7.20	59.99	100.00	5296	22.85	8.14	13.78	55.23	100.00	20.28
33(AUTRE) COMMERCE	117	21.37	16.24		62.39	100.00	415	28.43	5.30	34.22	32.05	100.00	21.99
39 HOTELLERIE	453	6.18	5.74	2.43	85.65	100.00	677	3.40	18.76	8.12	69.72	100.00	40.09
AUTRE	216	4.63		9.72	85.65	100.00	216	10.19		52.31	37.50	100.00	50.00
ENSEMBLE	2847	17.81	6.71	6.85	68.63	100.00	9848	19.67	10.71	20.14	49.48	100.00	22.43

ED86: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
GARCONS TERTIAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIO	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE	
29, 32, 3314, 3322 BUREAU	634	25.87	13.41	7.73	53.00	100.00	2624	26.52	20.88	12.61	39.98	100.00	19.46
31 COMPTABILITE	925	33.51	5.19	9.19	52.11	100.00	3574	25.77	20.01	10.27	43.96	100.00	20.56
33(AUTRE) COMMERCE	123	17.89	13.82		68.29	100.00	592	29.56	6.08	25.84	36.51	100.00	17.20
39 HOTELLERIE	491	22.20	21.59	2.85	53.36	100.00	813	10.33	23.86	6.77	59.04	100.00	37.65
AUTRE	510	18.62	-0.78	7.84	72.55	100.00	332	27.11	1.51	29.52	41.87	100.00	60.57
ENSEMBLE	2663	26.13	9.69	7.01	57.17	100.00	7935	24.78	18.88	12.65	43.69	100.00	25.27

ED88: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
GARCONS TERTIAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						% CAP
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIO	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE	
29, 32, 3314, 3322 BUREAU	493	23.73	3.85	4.46	67.95	100.00	2132	26.36	16.98	8.86	47.80	100.00	18.78
31 COMPTABILITE	817	27.17	11.26	8.32	53.24	100.00	3042	27.55	13.18	3.42	55.85	100.00	21.17
33(AUTRE) COMMERCE	154	5.19	10.39	10.39	74.03	100.00	718	28.55	13.09	28.27	30.08	100.00	17.66
39 HOTELLERIE	519	14.64	8.09	5.78	71.48	100.00	690	14.35	27.54	5.07	53.04	100.00	42.93
AUTRE	783	38.85	2.94	7.15	51.09	100.00	304	30.59	3.95	42.11	23.36	100.00	72.03
ENSEMBLE	2766	26.28	6.94	6.94	59.83	100.00	6886	26.10	15.38	9.57	48.95	100.00	26.66

CH80: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
FILLES TERTIAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE	% CAP
29.32.3314.3322 BUREAU	9600	14.52	12.30	4.66	68.52	100.00	10879	18.75	16.62	17.74	46.89	100.00	46.88
30 SECRETARIAT	5760	21.56	14.25	10.36	53.82	100.00	18516	15.48	18.83	11.52	54.17	100.00	23.73
31 COMPTABILITE	4557	22.82	8.32	5.20	63.66	100.00	11143	12.39	14.36	14.33	58.92	100.00	29.03
33(AUTRE) COMMERCE	1144	7.87	18.09	7.69	66.35	100.00	1348	14.32	18.99	29.75	36.94	100.00	45.91
37 SANTE							6976	18.03	0.29	79.87	1.81	100.00	0.00
36 COIFFURE	776		15.59	2.45	81.96	100.00							100.00
39 HOTELLERIE	8053	10.92	7.41	1.58	80.09	100.00	767	5.87	11.73	26.73	55.67	100.00	91.30
AUTRE	90	40.00	13.33		46.67	100.00							100.00
ENSEMBLE	29980	15.61	11.07	5.05	68.27	100.00	49629	15.68	14.63	23.85	45.84	100.00	37.66

ED86: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
FILLES TERTIAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE	% CAP
29.32.3314.3322 BUREAU	7874	24.28	13.94	2.02	59.75	100.00	12074	19.78	21.84	11.46	46.92	100.00	39.47
30 SECRETARIAT	2580	46.01	4.69	5.93	43.37	100.00	14670	18.46	8.93	8.83	63.78	100.00	14.90
31 COMPTABILITE	3302	31.74	7.63	3.88	56.75	100.00	10582	18.31	17.26	7.96	56.44	100.00	23.78
33(AUTRE) COMMERCE	1582	21.24	20.73	1.01	57.02	100.00	2450	31.88	21.55	14.94	31.63	100.00	39.24
37 SANTE	2	100.00				100.00	6599	25.11	0.42	70.68	3.79	100.00	0.03
36 COIFFURE	1059	14.83	7.37	1.98	75.83	100.00							100.00
39 HOTELLERIE	7732	15.71	9.71	3.78	70.80	100.00	930	12.90	15.59	5.38	66.13	100.00	69.26
AUTRE	292	29.11		17.81	53.08	100.00							100.00
ENSEMBLE	24423	24.33	10.76	3.36	61.55	100.00	47305	20.28	13.69	18.13	47.85	100.00	34.05

ED88: VENTILATION DES SPECIALITES PAR CLASSE ET DIPLOME
FILLES TERTIAIRE

SPECIALITE	CAP3						BEP						
	EFFEC TIF	NON DIPLOMES	CAP PRATIQUE	CAP THEORIQ	CAP COMPLET	ENSEMBLE CLASSE	EFFEC TIF	NI CAP NI BEP	CAP SEUL	BEP SEUL	CAP ET BEP	ENSEMBLE CLASSE	% CAP
29.32.3314.3322 BUREAU	4688	25.06	11.31	5.87	57.76	100.00	9133	16.04	20.79	6.58	56.59	100.00	33.92
30 SECRETARIAT	1176	41.92	12.33	6.29	39.46	100.00	11527	22.01	15.49	4.58	57.92	100.00	9.26
31 COMPTABILITE	2149	31.41	10.24	1.81	56.54	100.00	7240	19.74	25.33	4.53	50.40	100.00	22.89
33(AUTRE) COMMERCE	1320	18.48	11.74	0.45	69.32	100.00	2043	22.86	23.35	17.43	36.37	100.00	39.25
37 SANTE	35	48.57	14.29		37.14	100.00	5419	31.48	0.87	63.72	3.93	100.00	0.64
36 COIFFURE	822	11.79	15.65	6.12	66.44	100.00							100.00
39 HOTELLERIE	8012	14.22	11.88	3.34	70.56	100.00	763	12.84	23.20	8.39	55.57	100.00	91.30
AUTRE	408	59.80	3.92	9.07	27.21	100.00							100.00
ENSEMBLE	18670	21.91	11.57	4.03	62.48	100.00	36125	21.32	17.22	14.75	46.71	100.00	34.07

ANNEXE 3

Méthode d'analyse retenue, variables pour décrire la formation initiale, indicateurs pour apprécier les rythmes d'insertion-stabilisation

1. MÉTHODE D'ANALYSE

On a utilisé principalement pour ce travail les **méthodes d'analyse factorielle des correspondances** qui permettent de visualiser comment se structurent les filières de formation par rapport aux variables retenues pour caractériser les cheminements ou l'insertion, et de **classification hiérarchique**, qui permettent, associées aux méthodes précédentes, de fournir des regroupements assez homogènes des formations-diplômes-spécialités vis-à-vis des processus d'insertion stabilisation.

2. LES FILIÈRES DE FORMATION

La formation initiale est décrite par le croisement de la spécialité, de la classe de sortie et du diplôme possédé, ce qui aboutit, après prise en compte du sexe, à considérer 154 filières de formation différenciées.

2.1. Les spécialités retenues

Elles résultent d'une recombinaison de la **nomenclature analytique des formations** en quarante-sept groupes, avec des regroupements quelque peu différents pour les hommes et pour les femmes.

■ Spécialités industrielles homme

- mécanique : groupe 10 de la nomenclature analytique
- électricité : groupe 11
- bois : groupe 23
- forge : groupe 9
- construction bâtiment : groupes 4 et 5

- plomberie : groupe 6
- peinture : groupe 7
- électronique : groupe 12
- cuisine : groupe 19
- autres spécialités industrielles des groupes 1 à 27

■ **Spécialités industrielles femme**

- textile habillement : groupe 21
- autres spécialités industrielles

■ **Spécialités tertiaires homme**

- tertiaire de bureau c'est-à-dire technique des services administratifs et informatiques : groupe 29 + 3322
- comptabilité : groupe 31
- commerce : groupe 33 sauf 3322 (employé de bureau)
- hôtellerie : groupe 39
- autres groupes de 28 à 47

■ **Spécialités tertiaires femme**

- comptabilité : groupe 31
- commerce : groupe 33 sauf 3322 (employé de bureau)
- soins personnels, coiffure : groupe 38
- tertiaire de bureau : groupes 3322 + 29
- secrétariat : groupe 30
- santé : groupe 37
- hôtellerie, collectivités : groupe 39
- autres groupes de 28 à 47

2.2. La classe de sortie et le diplôme

Seuls ont été retenus dans les analyses les jeunes sortants d'une **classe terminale de CAP en trois ans ou de BEP**.

On a distingué les sortants de **CAP sans diplôme**, avec un **CAP partiel** ou avec un **CAP complet** ; et les sortants de **BEP sans diplôme**, avec le **CAP seul**, avec le **BEP seul** ou titulaires des **deux diplômes**.

3. NEUF INDICATEURS DE CHEMINEMENT POUR APPRÉCIER LES RYTHMES D'INSERTION-STABILISATION

3.1. La durée totale d'occupation

Nombre de mois où les jeunes ont été actifs occupés entre juillet 1979 et juin 1984. Dans les analyses on a découpé cette variable en quatre classes :

- de 0 à 24 mois d'occupation
- de 25 à 30 mois d'occupation
- de 31 à 48 mois d'occupation
- plus de quatre ans d'occupation

3.2. La durée d'accès au premier emploi

Durée écoulée entre la date de prise du premier emploi et la date de sortie du système éducatif (c'est-à-dire juin 1979). De cette durée on a retranché la durée du service national s'il avait été effectué entre la sortie du système éducatif et la prise du premier emploi. Cette variable a été découpée dans les analyses en quatre classes :

- durée inférieure à un mois
- de un à trois mois
- de quatre mois à un an
- plus d'un an

3.3. La durée d'accès au premier emploi stabilisé

Durée écoulée entre la date de prise du premier emploi stabilisé et la date de sortie du système éducatif. De même que précédemment on a retranché la durée du service militaire s'il avait été effectué sur la période considérée.

Pour ne pas être trop strict dans la notion de stabilité on a ici considéré qu'un emploi était stabilisé s'il s'agissait d'un emploi sur contrat à durée indéterminée ou un contrat à durée déterminée à condition que celui-ci ait eu une durée effective de plus de six mois.

Cette variable a été découpée en quatre classes :

- durée inférieure à un mois
- de un mois à trois mois
- de quatre mois à un an
- plus d'un an

3.4. Le nombre total d'employeurs

Il s'agit du nombre d'employeurs pour les activités salariées auquel on ajoute éventuellement les engagements dans l'armée, les périodes d'intérim (1). Enfin on comptabilise, s'il y a lieu les installations à son compte.

3.5. Accès direct, indirect ou pas d'accès à l'emploi sur contrat à durée indéterminée.

Cette variable compte trois items :

- accès direct à un emploi sur CDI
- accès indirect à un CDI après passage par des CDD ou des emplois précaires
- pas d'accès à l'emploi stable sur la période

3.6. Durée du premier emploi

Il s'agit en fait de la durée passée chez le premier employeur quel que soit le statut de l'emploi. On a isolé quatre items :

- emploi 1 de zéro à trois mois
- emploi 1 de quatre mois à un an
- emploi 1 supérieur à un an
- pas de premier emploi

3.7. Durée totale de chômage

Il s'agit du nombre total de mois passés au chômage repéré dans le calendrier des situations d'activité allant de juin 1979 à juillet 1984. On a isolé trois classes :

- de zéro à trois mois de chômage
- quatre mois à un an de chômage
- plus d'un an de chômage

(1) Une période d'intérim étant définie par l'ensemble des missions qui ont été effectuées tant qu'il n'y a pas eu d'interruption de plus de trois mois entre deux missions.

3.8. La durée de chômage avant le premier emploi

C'est le nombre total de mois passés au chômage avant la prise du premier emploi. La variable est découpée en trois classes pour les analyses :

- pas de chômage avant le premier emploi
- chômage de un à six mois avant le premier emploi
- plus de six mois de chômage avant le premier emploi

3.9. Le nombre de périodes au chômage

Cette variable permet de prendre en compte les problèmes de récurrence du chômage. Quatre modalités ont été retenues :

- pas de période de chômage
- une période de chômage
- deux périodes de chômage
- plus de deux périodes de chômage

4. LA SITUATION À L'INSERTION

La situation des **actifs** à l'insertion est décrite à partir de cinq états possibles :

- emploi à durée indéterminée (EDI)
- emploi à durée déterminée (EDD - y sont assimilées les périodes d'intérim et d'engagement dans l'armée)
- travaux d'utilité collective : TUC
- autres mesures pour l'emploi TUC des jeunes (SIVP, contrat de qualification ou d'adaptation, stage de préparation à l'emploi, etc.)
- chômage

Sont exclus des analyses de l'insertion les garçons appelés sous les drapeaux, les inactifs et les apprentis.

5. LA QUALIFICATION DES ACTIFS OCCUPÉS

Elle est déduite de la PCS déclarée par les enquêtés comme suit :

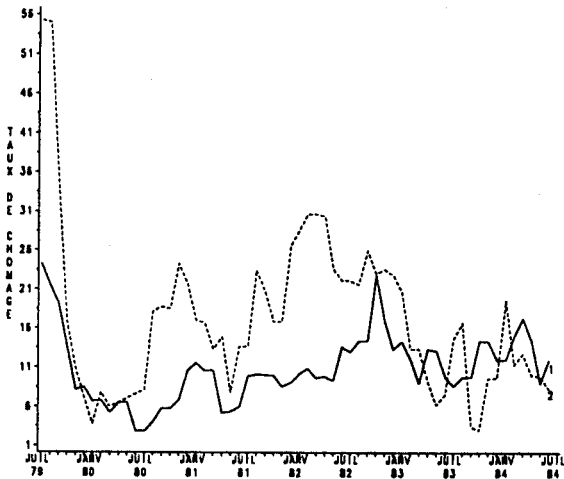
- agriculteur, artisan, commerçant (codes 11 à 13, 21 à 23)
- employé (codes 50 à 59)
- ONQ industriel (code 67)
- ONQ artisanal (code 68)

- OQ industriel (code 62)
- OQ artisanal (code 63)
- ouvrier agricole (code 69)
- autre emploi qualifié

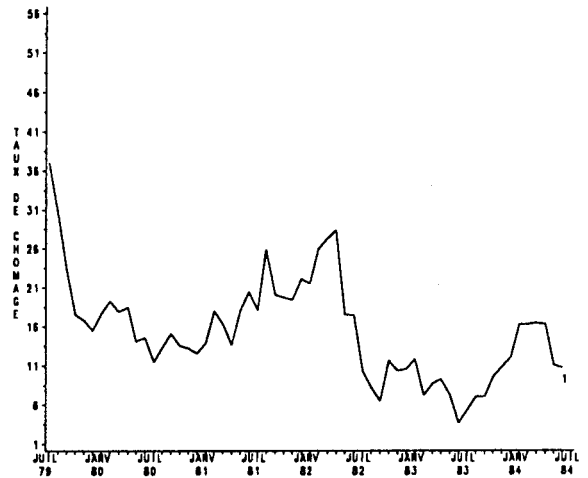
ANNEXE 4

Données statistiques sur les indicateurs de cheminement

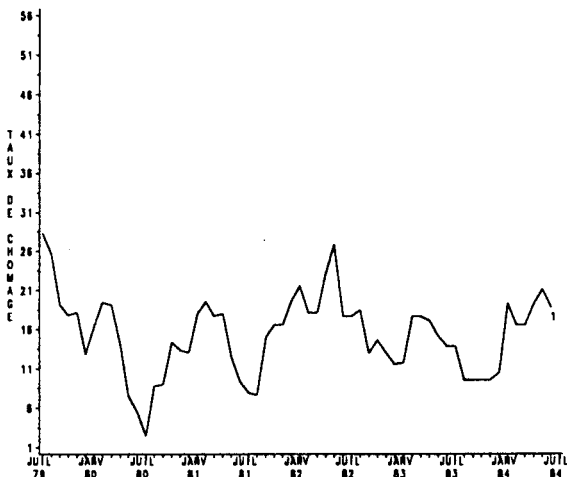
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE B.T.P.



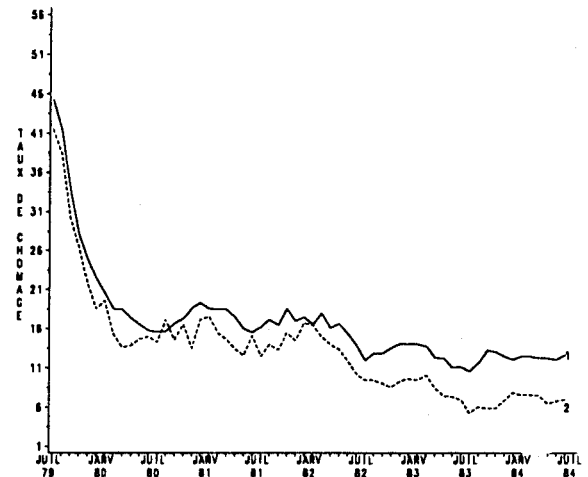
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE PLOMBERIE



EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE PEINTURE



EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE MECANIQUE

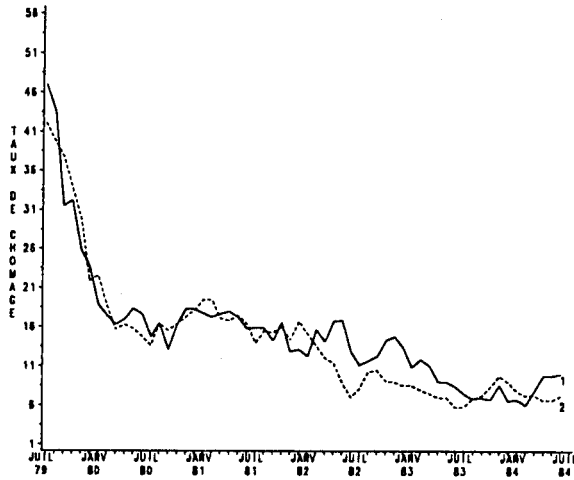


1=TAUX DE CHOMAGE CAP
2=TAUX DE CHOMAGE BEP

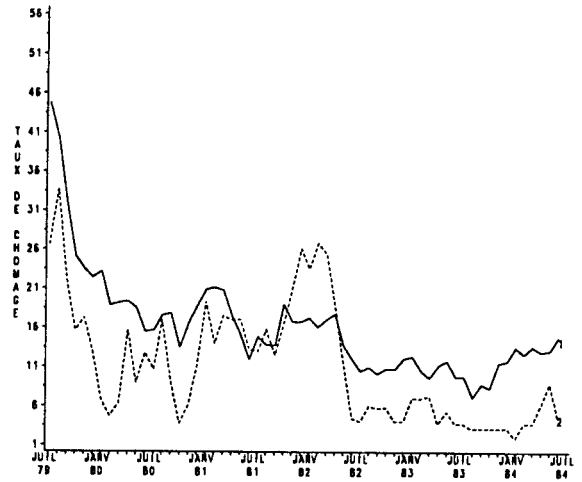
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE ELECTRICITE

1=TAUX DE CHOMAGE CAP
2=TAUX DE CHOMAGE BEP

EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE FORGE-CHAUD



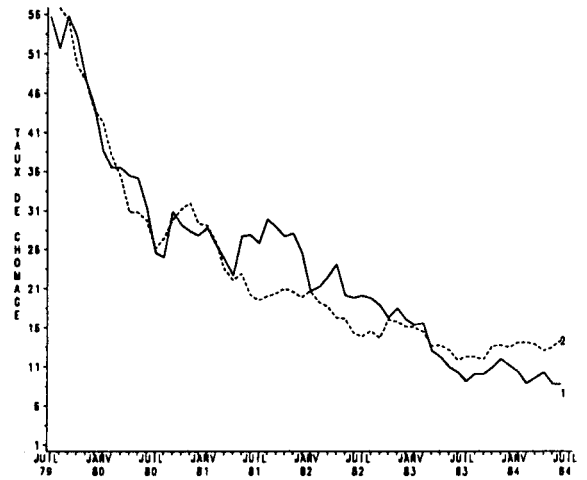
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE TECH ADMINISTRATIVES



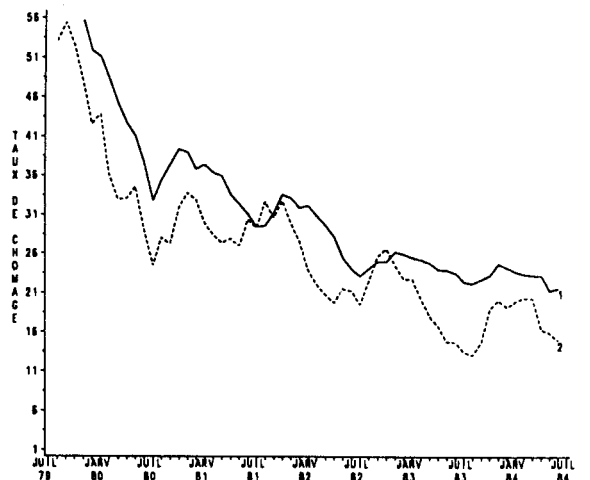
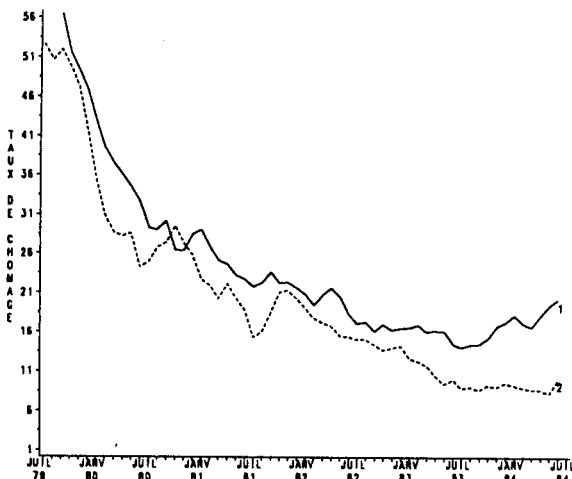
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE SECRETARIAT



EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE FINANCES-COMPTABILITE



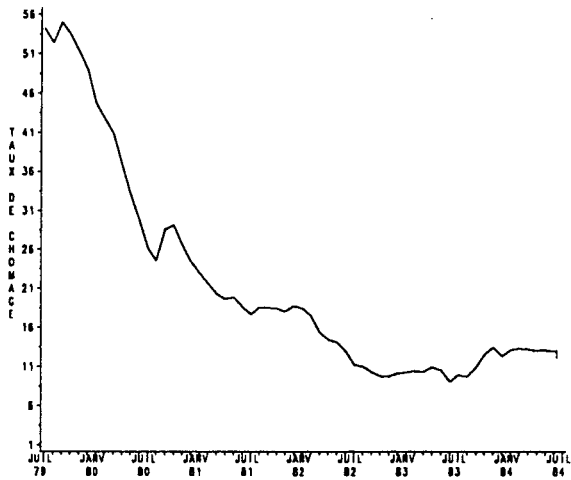
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE COMMERCE



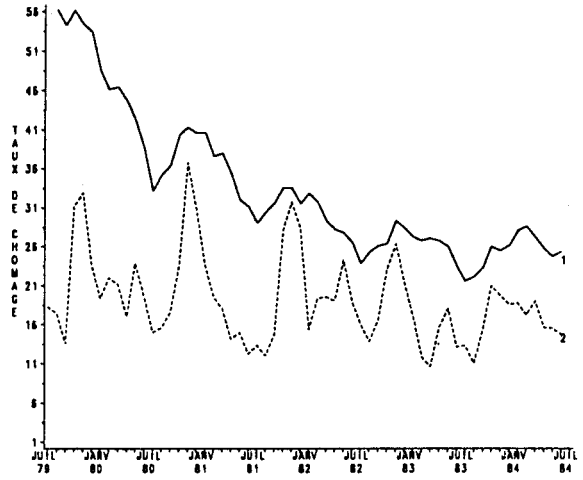
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE SANTE

1=TAUX DE CHOMAGE CAP
2=TAUX DE CHOMAGE BEP

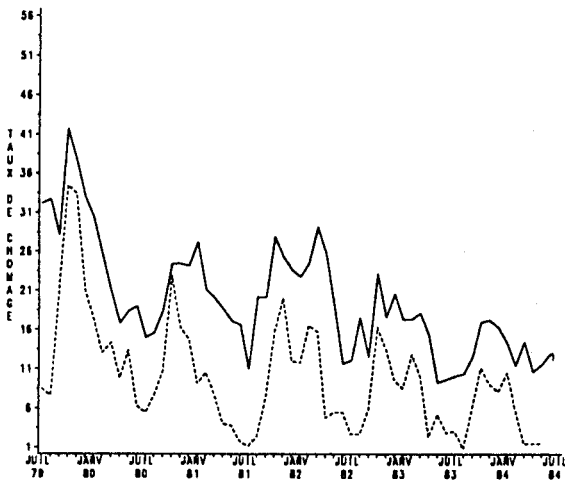
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE HOTELLERIE



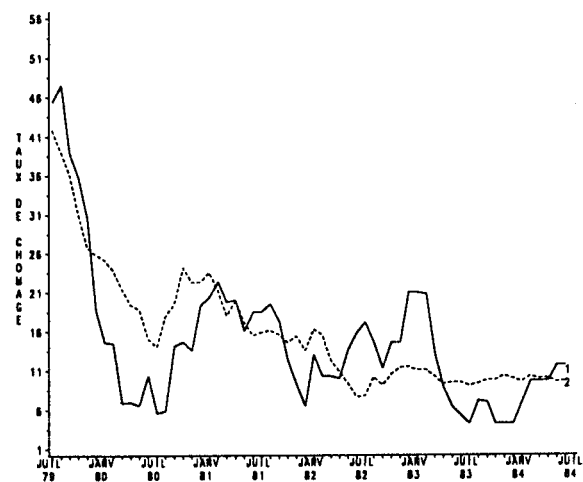
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE CUISINE



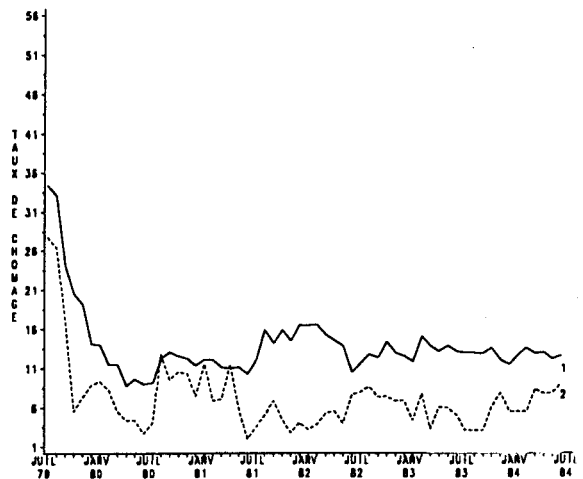
EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE DESSINATEUR



EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE HABILLEMENT



EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE
SPECIALITE BOIS



Durée d'accès au premier emploi et durée d'accès à l'emploi stable

QUELQUES INDICATEURS D'INSERTION (CAP-BEP 79-84)

SPER FORM INDUSTRI

	DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	% EMPLOI EN MOINS DE 3 MOIS	% EMPLOI EN MOINS DE 6 MOIS	% EMPLOI EN MOINS DE 1 AN	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 3 MOIS	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 6 MOIS	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 1 AN
CLADIPM								
CAP3.NON DIPLOME,HOMME	4.9	69.6	75.0	88.39	13.8	44.7	49.2	64.1
CAP3.EPREUVE PRAT,HOMME	3.9	73.5	79.0	87.52	12.2	49.9	55.4	66.8
CAP3.EPREUVE THEO,HOMME	4.1	74.6	77.1	85.91	13.5	44.6	48.9	64.6
CAP3.DIPLOME,HOMME	3.1	78.0	83.9	93.55	8.7	57.5	63.9	78.8
BEP.NON DIPLOME,HOMME	4.1	72.2	79.8	89.73	14.3	37.3	44.3	61.9
BEP.DIPLOME CAP,HOMME	3.7	68.1	78.3	91.22	10.7	39.2	49.6	68.6
BEP.DIPLOME BEP,HOMME	3.7	71.5	80.5	91.41	11.2	35.9	46.2	70.9
BEP.DIPLOME CAP+BEP,HOMME	2.9	75.0	83.7	94.21	8.9	48.6	56.7	77.5
CAP3.NON DIPLOME,FEMME	13.6	41.6	47.4	68.68	25.2	25.8	29.5	47.0
CAP3.EPREUVE PRAT,FEMME	10.3	55.0	63.7	75.62	18.9	33.7	42.9	57.8
CAP3.EPREUVE THEO,FEMME	6.1	76.8	80.4	85.83	24.9	30.5	37.5	47.5
CAP3.DIPLOME,FEMME	6.6	62.0	70.7	82.80	14.9	45.8	53.2	66.4
BEP.NON DIPLOME,FEMME	6.8	66.8	66.6	73.93	15.6	44.3	48.3	50.0
BEP.DIPLOME CAP,FEMME	10.0	48.3	65.7	77.97	15.7	23.4	39.5	51.0
BEP.DIPLOME BEP,FEMME	9.0	59.3	73.6	84.09	21.2	34.1	44.4	54.7
BEP.DIPLOME CAP+BEP,FEMME	5.0	70.4	79.5	90.44	11.2	44.5	54.4	76.3
TOTAL	4.1	72.8	79.7	90.30	11.2	48.8	56.6	71.9

QUELQUES INDICATEURS D'INSERTION (CAP-BEP 79-84)

SPER FORM TERTIAIRE

	DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	% EMPLOI EN MOINS DE 3 MOIS	% EMPLOI EN MOINS DE 6 MOIS	% EMPLOI EN MOINS DE 1 AN	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 3 MOIS	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 6 MOIS	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 1 AN
CLADIPM								
CAP3.NON DIPLOME,HOMME	8.4	62.5	64.9	83.73	18.7	41.9	43.7	55.4
CAP3.EPREUVE PRAT,HOMME	2.9	73.5	73.5	90.48	8.9	59.8	59.8	67.2
CAP3.EPREUVE THEO,HOMME	2.1	70.6	88.7	100.00	20.0	17.0	17.0	52.6
CAP3.DIPLOME,HOMME	6.6	58.3	70.6	86.09	11.2	37.4	46.3	72.7
BEP.NON DIPLOME,HOMME	6.0	60.4	65.0	79.19	17.4	29.0	29.9	50.8
BEP.DIPLOME CAP,HOMME	5.0	69.7	71.1	85.81	12.6	28.9	34.4	72.8
BEP.DIPLOME BEP,HOMME	5.5	60.7	64.4	85.02	14.2	40.1	43.6	58.7
BEP.DIPLOME CAP+BEP,HOMME	4.8	62.7	68.5	83.37	11.8	32.1	43.4	63.2
CAP3.NON DIPLOME,FEMME	12.9	48.2	53.4	68.39	25.9	19.1	22.7	41.5
CAP3.EPREUVE PRAT,FEMME	10.9	48.6	66.6	74.47	19.7	27.4	34.1	55.8
CAP3.EPREUVE THEO,FEMME	10.0	58.8	68.8	74.97	23.4	34.1	38.4	50.5
CAP3.DIPLOME,FEMME	10.0	58.8	68.8	74.97	23.4	34.1	38.4	50.5
BEP.NON DIPLOME,FEMME	10.1	47.7	52.2	71.97	21.6	25.5	35.9	51.9
BEP.DIPLOME CAP,FEMME	10.4	44.7	53.6	73.62	22.1	28.5	31.3	46.4
BEP.DIPLOME BEP,FEMME	9.9	53.5	65.6	81.78	18.7	28.5	38.7	57.8
BEP.DIPLOME CAP+BEP,FEMME	7.9	60.5	65.7	81.49	17.5	28.2	37.2	56.9
TOTAL	7.9	58.8	65.6	80.54	18.4	30.0	37.8	56.7

QUELQUES INDICATEURS D'INSERTION (CAP-BEP 79-84)

TOTAL

	DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	% EMPLOI EN MOINS DE 3 MOIS	% EMPLOI EN MOINS DE 6 MOIS	% EMPLOI EN MOINS DE 1 AN	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 3 MOIS	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 6 MOIS	% EMPLOI STABLE EN MOINS DE 1 AN
CLADIPM								
CAP3.NON DIPLOME,HOMME	5.0	69.2	74.4	88.13	14.0	44.5	48.9	63.7
CAP3.EPREUVE PRAT,HOMME	3.0	73.5	78.0	87.57	12.2	50.1	55.5	66.8
CAP3.EPREUVE THEO,HOMME	3.0	74.1	78.5	87.54	14.3	41.4	44.8	63.2
CAP3.DIPLOME,HOMME	3.0	76.9	83.3	93.32	8.9	56.4	64.6	78.5
BEP.NON DIPLOME,HOMME	4.6	69.0	75.0	86.13	15.1	35.0	40.4	58.6
BEP.DIPLOME CAP,HOMME	3.6	68.4	76.7	90.09	11.1	37.0	46.4	69.9
BEP.DIPLOME BEP,HOMME	3.6	68.4	75.0	89.54	12.1	37.2	45.5	67.3
BEP.DIPLOME CAP+BEP,HOMME	2.4	72.0	79.0	91.82	9.6	44.6	55.0	74.1
CAP3.NON DIPLOME,FEMME	13.0	46.4	50.0	68.48	25.7	21.0	24.6	43.0
CAP3.EPREUVE PRAT,FEMME	10.1	47.0	58.8	74.71	19.6	28.7	36.0	56.2
CAP3.EPREUVE THEO,FEMME	7.7	66.3	67.3	77.67	23.8	33.2	38.2	49.7
CAP3.DIPLOME,FEMME	7.7	64.4	64.4	79.24	19.9	33.1	40.5	55.8
BEP.NON DIPLOME,FEMME	9.9	59.0	64.4	73.64	21.7	27.0	32.2	46.6
BEP.DIPLOME CAP,FEMME	10.9	48.3	64.4	81.64	18.6	28.8	38.7	57.7
BEP.DIPLOME BEP,FEMME	9.9	59.3	65.0	81.78	17.7	28.8	37.5	56.9
BEP.DIPLOME CAP+BEP,FEMME	6.0	70.4	67.7	85.91	15.3	34.4	44.0	65.5
TOTAL	7.1	64.4	72.0	85.56	14.7	39.7	47.5	64.5

QUELQUES INDICATEURS D INSERTION (CAP-BEP 79-84)

SPER FORM INDUSTRI

	EFFECTIFS TOTAL		DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	DUREE MOYENNE D OCCUPATION EN MOIS	DUREE MOYENNE CHOMAGE AVANT 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE CHOMAGE TOTAL	DUREE MOYENNE 1ER EMPLOI	NOMBRE MOYEN EMPLOYEURS	NOMBRE MOYEN DE PERIODES DE CHOMAGE
	NB QUESTIO	EFF TOT POND	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
CLADIPM										
CAP3.N.D., HOMME	463.00	8774.00	4.86	13.78	38.88	3.64	11.56	17.48	2.69	1.79
CAP3.PRAT, HOMME	495.00	9974.00	3.85	12.24	43.38	2.95	9.20	20.56	2.70	1.53
CAP.THEO, HOMME	79.00	1483.00	4.10	13.54	41.43	3.17	9.58	14.86	2.69	1.65
CAP.DIPL, HOMME	1867.00	35307.00	3.08	8.74	46.79	2.24	6.31	22.13	2.63	1.23
BEP.N.D., HOMME	323.00	5192.00	4.14	14.27	41.95	2.76	8.18	15.48	2.91	1.60
BEP.DIP CAP, HOM	265.00	4041.00	3.74	10.70	43.30	2.51	6.94	16.54	2.53	1.35
BEP.DIP BEP, HOM	276.00	4798.00	3.70	11.19	44.17	2.27	6.70	16.66	2.62	1.42
BEP.DIP C+B, HOM	896.00	15153.00	2.92	8.89	46.51	1.79	5.28	18.88	2.64	1.20
CAP3.N.D., FEMME	101.00	1852.00	13.61	25.17	32.38	10.26	21.38	20.09	1.82	1.46
CAP3.PRAT, FEMME	51.00	886.00	10.31	18.92	39.35	7.90	17.02	23.90	1.86	1.38
CAP.THEO, FEMME	29.00	501.00	6.09	24.94	31.07	5.18	20.95	17.05	2.11	1.95
CAP.DIPL, FEMME	414.00	7348.00	6.64	14.90	42.33	5.11	13.62	25.04	2.05	1.40
BEP.N.D., FEMME	32.00	422.00	6.84	15.62	40.74	5.10	12.99	21.55	2.47	1.35
BEP.DIP CAP, FEM	27.00	286.00	10.00	15.66	37.22	5.73	16.16	17.84	2.16	1.99
BEP.DIP BEP, FEM	45.00	572.00	6.97	21.20	39.10	5.80	16.39	23.17	2.40	1.79
BEP.DIP C+B, FEM	88.00	1046.00	5.02	11.18	43.91	3.06	8.88	22.41	2.23	1.37
TOTAL	5449.00	97635.00	4.06	11.24	44.19	2.91	8.26	20.25	2.58	1.37

QUELQUES INDICATEURS D INSERTION (CAP-BEP 79-84)

SPER FORM TERTIAIRE

	EFFECTIFS TOTAL		DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	DUREE MOYENNE D OCCUPATION EN MOIS	DUREE MOYENNE CHOMAGE AVANT 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE CHOMAGE TOTAL	DUREE MOYENNE 1ER EMPLOI	NOMBRE MOYEN EMPLOYEURS	NOMBRE MOYEN DE PERIODES DE CHOMAGE
	NB QUESTIO	EFF TOT POND	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
CLADIPM										
CAP3.N.D., HOMME	31.00	504.00	8.40	18.68	37.49	6.73	15.54	22.27	1.95	1.74
CAP3.PRAT, HOMME	12.00	189.00	2.86	8.90	41.75	2.05	6.08	22.21	2.89	1.56
CAP.THEO, HOMME	11.00	194.00	2.13	20.01	40.63	2.13	9.74	17.89	2.76	1.96
CAP.DIPL, HOMME	117.00	1953.00	5.06	11.19	42.03	3.87	9.69	21.83	2.40	1.51
BEP.N.D., HOMME	70.00	1941.00	5.95	17.38	38.44	4.42	12.65	17.22	2.63	1.83
BEP.DIP CAP, HOM	45.00	1064.00	4.46	12.61	41.32	4.27	10.07	11.72	2.45	1.40
BEP.DIP BEP, HOM	87.00	1983.00	5.63	14.22	40.53	4.34	10.35	17.26	2.45	1.40
BEP.DIP C+B, HOM	176.00	4863.00	4.82	11.84	44.29	4.01	6.90	16.99	2.45	1.31
CAP3.N.D., FEMME	219.00	4673.00	12.65	25.93	33.27	7.62	17.70	15.40	2.45	1.87
CAP3.PRAT, FEMME	148.00	3302.00	10.34	19.74	38.07	6.99	15.49	19.10	2.40	1.61
CAP.THEO, FEMME	62.00	1514.00	8.13	23.42	34.94	6.84	18.44	15.74	2.34	1.78
CAP.DIPL, FEMME	1031.00	20482.00	7.98	21.63	39.07	6.50	16.68	16.49	2.56	1.73
BEP.N.D., FEMME	320.00	7795.00	10.06	22.06	37.26	6.41	15.70	16.38	2.61	1.72
BEP.DIP CAP, FEM	237.00	7257.00	7.43	18.73	40.65	5.71	15.06	17.03	2.29	1.61
BEP.DIP BEP, FEM	656.00	11828.00	6.82	17.51	42.28	5.20	12.95	18.59	2.46	1.56
BEP.DIP C+B, FEM	760.00	22743.00	6.18	15.50	45.12	4.66	11.47	19.39	2.59	1.53
TOTAL	3982.00	92285.00	7.46	18.44	40.93	5.57	13.74	17.71	2.51	1.62

QUELQUES INDICATEURS D INSERTION (CAP-BEP 79-84)

TOTAL

	EFFECTIFS TOTAL		DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	DUREE MOYENNE D OCCUPATION EN MOIS	DUREE MOYENNE CHOMAGE AVANT 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE CHOMAGE TOTAL	DUREE MOYENNE 1ER EMPLOI	NOMBRE MOYEN EMPLOYEURS	NOMBRE MOYEN DE PERIODES DE CHOMAGE
	NB QUESTIO	EFF TOT POND	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
CLADIPM										
CAP3.N.D., HOMME	494.00	9278.00	5.05	14.05	38.81	3.81	11.77	17.71	2.65	1.79
CAP3.PRAT, HOMME	505.00	10163.00	3.83	12.17	43.35	2.94	9.15	20.59	2.71	1.53
CAP.THEO, HOMME	90.00	1677.00	3.87	14.29	41.36	3.05	9.60	15.21	2.70	1.69
CAP.DIPL, HOMME	1984.00	37260.00	3.19	8.87	46.54	2.32	6.49	22.11	2.62	1.24
BEP.N.D., HOMME	393.00	7133.00	4.63	15.12	40.99	3.21	9.40	15.95	2.83	1.66
BEP.DIP CAP, HOM	310.00	5105.00	3.89	11.10	42.89	2.88	7.59	15.55	2.51	1.37
BEP.DIP BEP, HOM	363.00	6781.00	4.26	12.08	43.11	2.87	7.77	16.83	2.57	1.41
BEP.DIP C+B, HOM	1072.00	20016.00	3.38	9.61	45.97	2.33	5.67	18.42	2.60	1.22
CAP3.N.D., FEMME	320.00	6525.00	12.92	25.72	33.02	8.37	18.75	16.73	2.28	1.75
CAP3.PRAT, FEMME	199.00	4188.00	10.33	19.57	38.34	7.18	15.82	20.09	2.29	1.56
CAP.THEO, FEMME	91.00	2015.00	7.62	23.80	33.98	6.43	19.07	16.07	2.29	1.82
CAP.DIPL, FEMME	1445.00	27830.00	7.62	19.85	39.93	6.13	15.87	18.76	2.42	1.64
BEP.N.D., FEMME	352.00	8217.00	9.90	21.73	37.44	6.34	15.57	16.66	2.61	1.70
BEP.DIP CAP, FEM	264.00	7543.00	7.52	18.61	40.52	5.71	15.10	17.06	2.29	1.63
BEP.DIP BEP, FEM	701.00	12400.00	6.92	17.68	42.13	5.23	13.11	16.79	2.46	1.57
BEP.DIP C+B, FEM	848.00	23789.00	6.13	15.31	45.06	4.59	11.36	19.53	2.57	1.52
TOTAL	9431.00	189920.00	5.71	14.74	42.60	4.20	10.93	19.02	2.55	1.49

Quelques données statistiques sur les indicateurs d'insertion

QUELQUES INDICATEURS D'INSERTION (CAP-BEP 79-84)

SPER FORM INDUSTRIEL

	NB QUES- TION	EFFEC- TIFS PONDE- RES EFF TOT POND	% EMPLOI	% EMPLOI	% ACCES	% ACCES	% ACCES	% PAS	% CHOMAGE	% CHOMAGE
			EN MOINS DE 6 MOIS	EN MOINS DE 1 AN	DIRECT EMP STABLE	INDIRECT EMP STABLE	EMPLOI PRECAIRE	ACCES A L'EMPLOI	TOTAL >1 AN	AVANT 1 ER EMPLOI >1 AN
			% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
CLADIPM										
CAP3.N.D. HOMME	463	8774	75.0	88.4	26.8	35.3	36.0	1.7	36.0	7.4
CAP3.PRAT. HOMME	493	9974	79.0	87.5	33.2	40.0	36.2	0.3	29.5	7.4
CAP.THEO. HOMME	79	1483	77.1	87.5	38.0	28.7	33.3	0.0	30.0	9.0
CAP.DIPL. HOMME	1867	35307	83.2	93.3	40.0	35.4	24.2	0.3	18.4	4.8
BEP.N.D. HOMME	393	5192	75.9	86.1	26.8	39.5	32.9	0.8	32.1	9.9
BEP.DIP. CAP. HOM	310	5105	76.7	90.1	21.4	51.0	27.4	0.3	19.4	5.7
BEP.DIP. BEP. HOM	363	6781	75.9	89.5	28.0	48.3	23.5	0.2	23.7	5.9
BEP.DIP. C+B. HOM	1072	20016	79.9	91.8	31.1	47.6	21.2	0.0	15.4	4.6
CAP3.N.D. FEMME	320	6525	50.5	68.5	23.2	24.3	43.1	9.4	52.2	20.9
CAP3.PRAT. FEMME	199	4188	58.2	74.7	25.9	35.9	33.3	4.9	46.1	17.0
CAP.THEO. FEMME	91	2015	67.3	77.7	14.1	25.0	56.8	4.1	49.9	15.5
CAP.DIPL. FEMME	1445	27830	64.4	79.2	25.0	35.4	37.1	2.5	46.1	15.6
BEP.N.D. FEMME	352	8217	59.0	73.6	19.9	37.1	37.3	5.7	46.4	15.9
BEP.DIP. CAP. FEM	264	7543	64.0	81.6	18.5	42.4	35.1	3.9	44.5	12.8
BEP.DIP. BEP. FEM	701	12400	65.9	81.6	21.4	40.4	36.2	2.0	37.4	12.0
BEP.DIP. C+B. FEM	848	23789	67.8	85.9	23.4	45.0	29.7	1.9	34.8	10.5
TOTAL	5449	97635	72.7	85.6	28.2	39.1	30.8	1.8	32.1	9.9

QUELQUES INDICATEURS D'INSERTION (CAP-BEP 79-84)

SPER FORM TERTIAIRE

	NB QUES- TION	EFFEC- TIFS PONDE- RES EFF TOT POND	% EMPLOI	% EMPLOI	% ACCES	% ACCES	% ACCES	% PAS	% CHOMAGE	% CHOMAGE
			EN MOINS DE 6 MOIS	EN MOINS DE 1 AN	DIRECT EMP STABLE	INDIRECT EMP STABLE	EMPLOI PRECAIRE	ACCES A L'EMPLOI	TOTAL >1 AN	AVANT 1 ER EMPLOI >1 AN
			% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
CLADIPM										
CAP3.N.D. HOMME	31	504	64.9	83.7	30.2	32.5	30.8	6.5	43.1	17.1
CAP3.PRAT. HOMME	12	189	73.5	90.5	35.4	31.7	32.8	0.0	22.2	0.0
CAP.THEO. HOMME	11	194	88.7	100.0	18.6	58.8	22.7	0.0	24.2	0.0
CAP.DIPL. HOMME	117	1953	70.6	89.1	30.3	32.1	32.1	0.0	24.2	9.1
BEP.N.D. HOMME	70	1941	65.6	79.2	24.4	36.8	38.8	1.1	44.1	17.7
BEP.DIP. CAP. HOM	45	1064	71.0	85.8	14.1	64.0	24.1	0.0	24.2	14.2
BEP.DIP. BEP. HOM	87	1983	64.9	85.0	29.0	49.7	24.4	0.0	30.0	14.2
BEP.DIP. C+B. HOM	176	4863	68.3	84.4	30.0	41.4	22.0	0.0	30.0	12.6
CAP3.N.D. FEMME	219	4673	51.7	68.4	20.0	24.2	44.4	6.6	51.1	18.9
CAP3.PRAT. FEMME	148	3302	56.8	74.5	20.0	34.1	44.4	6.6	44.4	18.9
CAP.THEO. FEMME	62	1514	62.9	75.0	15.6	26.6	44.4	4.4	46.5	15.5
CAP.DIPL. FEMME	1031	20482	62.2	78.0	22.7	33.3	34.4	2.7	46.6	15.9
BEP.N.D. FEMME	320	7795	58.6	73.6	16.6	33.3	36.6	6.6	46.6	16.6
BEP.DIP. CAP. FEM	237	7257	63.9	81.6	16.0	43.9	36.6	6.6	46.6	16.6
BEP.DIP. BEP. FEM	656	11828	65.6	81.6	21.4	40.4	36.6	6.6	46.6	12.7
BEP.DIP. C+B. FEM	760	22743	67.3	85.7	23.4	45.4	36.6	6.6	46.6	11.9
TOTAL	3982	92285	63.8	80.5	22.7	35.9	34.4	2.8	40.7	13.7

QUELQUES INDICATEURS D'INSERTION (CAP-BEP 79-84)

TOTAL

	NB QUES- TION	EFFEC- TIFS PONDE- RES EFF TOT POND	% EMPLOI	% EMPLOI	% ACCES	% ACCES	% ACCES	% PAS	% CHOMAGE	% CHOMAGE
			EN MOINS DE 6 MOIS	EN MOINS DE 1 AN	DIRECT EMP STABLE	INDIRECT EMP STABLE	EMPLOI PRECAIRE	ACCES A L'EMPLOI	TOTAL >1 AN	AVANT 1 ER EMPLOI >1 AN
			% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
CLADIPM										
CAP3.N.D. HOMME	494	9278	74.4	88.1	26.9	35.1	36.0	1.9	36.6	7.9
CAP3.PRAT. HOMME	505	10163	78.9	87.6	33.2	36.2	30.3	0.3	29.5	7.3
CAP.THEO. HOMME	90	1677	78.5	87.5	38.0	28.7	33.3	0.0	30.0	9.0
CAP.DIPL. HOMME	1984	37260	83.2	93.3	40.0	35.4	24.2	0.3	18.4	4.8
BEP.N.D. HOMME	393	7133	75.9	86.1	26.8	39.5	32.9	0.8	32.1	9.9
BEP.DIP. CAP. HOM	310	5105	76.7	90.1	21.4	51.0	27.4	0.3	19.4	5.7
BEP.DIP. BEP. HOM	363	6781	75.9	89.5	28.0	48.3	23.5	0.2	23.7	5.9
BEP.DIP. C+B. HOM	1072	20016	79.9	91.8	31.1	47.6	21.2	0.0	15.4	4.6
CAP3.N.D. FEMME	320	6525	50.5	68.5	23.2	24.3	43.1	9.4	52.2	20.9
CAP3.PRAT. FEMME	199	4188	58.2	74.7	25.9	35.9	33.3	4.9	46.1	17.0
CAP.THEO. FEMME	91	2015	67.3	77.7	14.1	25.0	56.8	4.1	49.9	15.5
CAP.DIPL. FEMME	1445	27830	64.4	79.2	25.0	35.4	37.1	2.5	46.1	15.6
BEP.N.D. FEMME	352	8217	59.0	73.6	19.9	37.1	37.3	5.7	46.4	15.9
BEP.DIP. CAP. FEM	264	7543	64.0	81.6	18.5	42.4	35.1	3.9	44.5	12.8
BEP.DIP. BEP. FEM	701	12400	65.9	81.6	21.4	40.4	36.2	2.0	37.4	12.0
BEP.DIP. C+B. FEM	848	23789	67.8	85.9	23.4	45.0	29.7	1.9	34.8	10.5
TOTAL	9431	189920	72.0	85.6	28.2	39.1	30.8	1.8	32.1	9.9

QUELQUES INDICATEURS D INSERTION (CAP-BEP 79-84)

EC1. SEXE 1 HOMME

	EFFECTIFS TOTAL		DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	DUREE MOYENNE D OCCUPATION EN MOIS	DUREE MOYENNE CHOMAGE AVANT 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE CHOMAGE TOTAL	DUREE MOYENNE 1ER EMPLOI	NOMBRE MOYEN EMPLOYEURS	NOMBRE MOYEN DE PERIODES DE CHOMAGE
	NB QUESTIO	EFF TOT POND	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
C11A12										
AGRICULTURE	10.00	137.00	1.62	5.68	44.40	0.93	8.27	20.27	3.60	2.52
MINES & CARR.	10.00	219.00	2.92	9.84	50.80	0.00	2.11	43.42	2.08	0.44
G.T.P.	17.00	242.00	1.74	7.85	49.47	0.93	2.91	17.04	2.71	0.64
CONST.BATIM.	123.00	3216.00	2.61	7.15	48.07	1.55	6.28	26.55	2.60	1.19
COUV.PLOMBERIE	136.00	3219.00	2.59	9.15	45.58	1.97	7.36	19.23	2.80	1.39
PEINTURE	49.00	1241.00	1.43	8.24	45.29	0.92	8.14	19.24	2.70	1.88
METALLUR.SIDER.	6.00	69.00	1.39	5.00	47.91	1.28	6.04	27.01	2.52	2.00
FORGES CONS.METAL	348.00	9581.00	3.85	12.16	44.70	3.13	8.08	21.09	2.76	1.39
MECANIQUE	2048.00	34817.00	3.72	10.47	44.70	2.67	7.51	20.75	2.47	1.34
ELECTRICITE	802.00	18187.00	3.75	11.06	44.50	2.55	6.72	17.72	2.63	1.38
ELECTRONIQUE	215.00	1620.00	5.27	11.68	43.10	3.12	6.51	16.72	2.37	1.33
VERRE.CERAM.	7.00	78.00	4.83	6.12	40.42	0.32	7.31	24.12	1.95	0.64
PHOTO.IND.GRAPH.	21.00	370.00	3.98	13.88	41.14	2.55	10.53	18.33	2.65	1.72
PAPIER.CARTON	1.00	18.00	2.00	60.00	7.00	2.00	53.00	3.00	2.00	2.00
CHIM.PHYS.BIO.	3.00	17.00	1.24	38.82	42.82	1.06	18.94	1.12	5.65	4.06
BDULANGERIE	6.00	104.00	0.79	3.40	42.50	0.00	4.37	4.02	3.63	0.96
ABATAGE.VIANDES	3.00	33.00	0.91	0.91	54.73	0.00	0.00	12.76	2.67	0.00
AUTRES SPE. ALIM.	124.00	3308.00	1.63	10.05	42.96	0.81	6.21	10.73	4.34	1.74
TEXTILES	1.00	10.00	2.00	2.00	56.00	2.00	4.00	33.00	2.00	2.00
HABILLEMENT	15.00	276.00	5.70	10.84	41.50	1.97	8.80	10.93	2.41	1.36
CUIRS & PEAUX	2.00	39.00	4.62	4.62	36.15	4.62	23.85	15.15	3.54	3.08
BOIS	562.00	6858.00	2.57	7.30	46.38	1.79	6.57	21.68	2.75	1.28
CONDUCTEURS	52.00	1149.00	2.01	5.99	48.75	1.34	3.84	22.60	2.60	1.02
AUTRES SPEC IND	26.00	379.00	2.14	8.17	46.79	1.62	3.48	17.96	2.32	0.80
DESSINAT. BTP	126.00	2865.00	4.29	11.19	45.61	2.98	6.75	22.97	2.33	1.24
DESSINAT. IND	313.00	2263.00	2.88	10.51	44.22	1.70	5.91	16.80	2.67	1.23
TECH.ADMI.&JURID.	121.00	2510.00	5.13	15.37	42.26	4.40	9.51	18.46	2.42	1.59
SECRETARIAT	6.00	229.00	5.28	19.10	37.42	4.91	11.14	2.45	3.73	2.18
TECH.FIN.&COMPTA.	251.00	6896.00	5.59	13.05	41.50	4.53	9.51	17.74	2.32	1.45
COMMERCE.EMP BUR.	104.00	2066.00	6.11	16.02	40.25	4.41	10.44	20.33	2.38	1.51
ARTS...	11.00	160.00	3.72	12.76	42.65	3.07	10.49	15.68	2.90	2.36
SANTE.SERV. SOC.	11.00	158.00	3.44	10.09	45.39	2.92	6.08	14.87	3.00	1.41
SOINS PERSONNELS	5.00	166.00	1.25	26.86	33.83	1.25	22.27	10.77	2.58	1.94
HOTELL. COLLECT.	70.00	1135.00	1.53	8.01	43.09	1.00	7.91	11.27	3.44	1.47
TOTAL	5605.00	101635	3.65	10.72	44.46	2.63	7.45	19.50	2.63	1.37

QUELQUES INDICATEURS D INSERTION (CAP-BEP 79-84)

EC1. SEXE 2 FEMME

	EFFECTIFS TOTAL		DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	DUREE MOYENNE D OCCUPATION EN MOIS	DUREE MOYENNE CHOMAGE AVANT 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE CHOMAGE TOTAL	DUREE MOYENNE 1ER EMPLOI	NOMBRE MOYEN EMPLOYEURS	NOMBRE MOYEN DE PERIODES DE CHOMAGE
	NB QUESTIO	EFF TOT POND	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
C11A12										
G.T.P.	3.00	40.00	0.60	0.60	45.95	0.00	13.13	29.55	3.13	1.70
CONST.BATIM.	1.00	30.00	0.00	0.00	60.00	0.00	0.00	59.00	1.00	0.00
PEINTURE	2.00	50.00	8.20	8.20	39.80	7.50	19.50	3.10	2.40	1.30
FORGES CONS.METAL	2.00	45.00	5.89	35.78	15.67	5.89	28.76	2.44	1.49	3.02
MECANIQUE	26.00	416.00	5.62	14.47	37.83	4.19	15.77	12.85	2.51	1.66
ELECTRICITE	14.00	304.00	2.17	12.65	42.96	1.74	7.80	19.89	2.67	1.26
ELECTRONIQUE	9.00	70.00	5.23	23.33	41.34	2.71	8.03	18.19	2.41	1.11
VERRE.CERAM.	4.00	50.00	6.02	11.34	37.34	4.72	20.84	9.30	2.92	1.88
PHOTO.IND.GRAPH.	8.00	143.00	8.33	19.98	35.99	5.44	20.28	29.23	2.47	1.82
PAPIER.CARTON	1.00	7.00	2.00	2.00	57.00	2.00	3.00	22.00	2.00	2.00
CHIM.PHYS.BIO.	7.00	149.00	9.57	22.36	39.98	8.60	19.05	25.81	1.65	1.58
AUTRES SPE. ALIM.	18.00	400.00	9.24	23.29	40.08	8.73	17.25	14.67	2.62	1.84
TEXTILES	24.00	427.00	3.07	12.36	42.87	3.19	14.42	28.89	2.05	1.15
HABILLEMENT	627.00	10601.00	8.59	17.34	39.84	6.29	15.16	24.17	1.96	1.43
CUIRS & PEAUX	1.00	41.00	0.00	0.00	60.00	0.00	0.00	5.00	3.00	0.00
BOIS	3.00	37.00	2.84	19.19	48.32	2.46	11.30	23.24	4.16	2.43
CONDUCTEURS	1.00	30.00	0.00	60.00	17.00	0.00	43.00	5.00	6.00	5.00
AUTRES SPEC IND	1.00	9.00	20.00	20.00	28.00	20.00	32.00	27.00	1.00	2.00
DESSINAT. BTP	45.00	301.00	3.40	13.83	44.72	3.10	12.96	20.30	3.20	2.05
DESSINAT. IND	31.00	236.00	11.29	23.23	32.85	7.88	17.61	13.27	2.04	1.93
TECH.ADMI.&JURID.	488.00	9320.00	8.69	19.75	40.83	6.81	15.31	17.65	2.51	1.69
SECRETARIAT	623.00	25620.00	7.49	18.51	42.29	5.65	13.21	18.76	2.38	1.52
TECH.FIN.&COMPTA.	628.00	16118.00	6.11	16.26	43.62	4.56	12.66	17.97	2.60	1.56
COMMERCE.EMP BUR.	665.00	14133.00	8.96	22.34	36.75	6.79	17.67	16.88	2.62	1.89
ARTS...	6.00	103.00	13.24	19.65	34.99	1.01	13.71	3.99	4.17	2.10
SANTE.SERV. SOC.	528.00	7047.00	6.91	18.35	42.09	4.48	11.79	17.73	2.53	1.57
SOINS PERSONNELS	68.00	2286.00	7.96	14.94	39.00	6.07	15.48	21.85	2.44	1.60
HOTELL. COLLECT.	557.00	8823.00	9.89	22.70	35.43	7.14	17.97	14.70	2.64	1.81
TOTAL	4391.00	96636.00	7.85	18.93	40.51	5.85	14.63	18.47	2.46	1.62

QUELQUES INDICATEURS D'INSERTION (CAP-BEP 79-84)

TOTAL

	EFFECTIFS TOTAL		DUREE MOYENNE ACCES AU 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE ACCES 1 EMPLOI STABLE	DUREE MOYENNE D OCCUPATION EN MOIS	DUREE MOYENNE CHOMAGE AVANT 1ER EMPLOI	DUREE MOYENNE CHOMAGE TOTAL	DUREE MOYENNE 1ER EMPLOI	NOMBRE MOYEN EMPLOYEURS	NOMBRE MOYEN DE PERIODES DE CHOMAGE
	NB QUESTIO	EFF TOT POND	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL	% DE LA POPUL
C11A12										
AGRICULTURE	10.00	137.00	1.62	5.68	44.40	0.93	8.27	20.27	3.60	2.52
MINES & CARR.	10.00	219.00	2.92	9.84	50.80	0.00	2.11	43.42	2.08	0.44
G.T.P.	20.00	282.00	1.58	6.82	48.97	0.80	4.36	18.82	2.77	0.79
CONST. BATIM.	124.00	3246.00	2.58	7.08	46.18	1.54	6.22	26.86	2.59	1.18
COUV. PLOMBERIE	136.00	3219.00	2.59	9.15	45.58	1.97	7.36	19.23	2.50	1.39
PEINTURE	51.00	1291.00	1.69	8.23	45.08	1.18	8.58	18.61	2.69	1.38
METALLUR. SIDER.	6.00	69.00	1.39	5.00	47.91	1.28	6.04	27.01	2.52	2.00
FORGES CONS. METAL	350.00	9626.00	3.86	12.28	44.57	3.15	8.17	21.00	2.75	1.39
MECANIQUE	2074.00	35233.00	3.74	10.51	44.62	2.69	7.61	20.66	2.47	1.34
ELECTRICITE	816.00	18491.00	3.72	11.09	44.47	2.54	6.74	17.75	2.63	1.38
ELECTRONIQUE	224.00	1690.00	5.27	12.16	43.03	3.10	6.57	16.78	2.37	1.32
VERRE, CERAM.	11.00	128.00	5.30	8.16	39.22	2.04	12.59	18.10	2.33	1.13
PHOTO. IND. GRAPH.	29.00	513.00	5.19	15.58	39.71	3.36	13.25	21.45	2.60	1.75
PAPIER, CARTON	2.00	25.00	2.00	43.76	21.00	2.00	39.00	8.32	2.00	2.00
CHIM. PHYS. BIO.	10.00	166.00	8.72	24.04	40.27	7.83	19.04	23.28	2.06	1.84
BOULANGERIE	6.00	104.00	0.79	3.40	42.50	0.00	4.37	4.02	3.63	0.96
ABATTAGE, VIANDES	3.00	33.00	0.91	0.91	54.73	0.00	0.00	12.76	2.67	0.00
AUTRES SPE. ALIM.	142.00	3708.00	2.45	11.48	42.65	1.66	7.40	11.11	4.15	1.75
TEXTILES	25.00	437.00	3.05	12.13	43.17	3.16	14.18	28.98	2.05	1.17
HABILLEMENT	642.00	10877.00	8.52	17.18	39.88	6.18	15.00	23.84	1.97	1.43
CUIRS & PEAUX	3.00	80.00	2.25	2.25	48.38	2.25	11.63	9.95	3.26	1.50
BOIS	565.00	6895.00	2.57	7.36	46.39	1.80	6.60	21.69	2.76	1.29
CONDUCTEURS	53.00	1179.00	1.96	7.37	47.94	1.30	4.83	22.15	3.68	1.12
AUTRES SPEC IND	27.00	388.00	2.56	8.44	46.36	2.04	4.14	18.16	3.29	0.83
DESSINAT. BTP	171.00	1166.00	4.06	11.87	45.38	3.01	8.36	22.26	3.55	1.45
DESSINAT. IND	344.00	2499.00	3.68	11.71	43.15	2.28	7.02	16.46	3.61	1.30
TECH. ADMI. & JURID.	609.00	11830.00	7.93	18.82	41.13	6.30	14.08	17.82	3.49	1.67
SECRETARIAT	629.00	25849.00	7.47	18.51	42.24	5.65	13.19	18.61	3.39	1.52
TECH. FIN. & COMPTA.	879.00	23014.00	5.95	15.30	42.99	4.55	11.72	17.90	3.51	1.53
COMMERCE, EMP BUR.	769.00	16199.00	8.60	21.53	37.20	6.49	16.75	17.31	3.58	1.84
ARTS	17.00	263.00	7.45	15.46	39.65	2.26	11.75	11.72	3.40	2.25
SANTE, SERV. SOC.	539.00	7205.00	6.83	18.17	42.16	4.45	11.66	17.66	3.54	1.56
SOINS PERSONNELS	73.00	2452.00	7.50	15.75	38.65	5.74	15.94	21.10	2.45	1.62
HOTELL. COLLECT.	627.00	9958.00	8.94	21.03	36.30	6.44	16.82	14.29	2.73	1.77
TOTAL	9996.00	198471	5.70	14.73	42.53	4.20	10.95	19.00	2.55	1.49

ANNEXE 5

Données statistiques sur l'insertion des jeunes sortant de CAP ou BEP

Annexe 5.1

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
GARÇONS FILIERES INDUSTRIELLES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAP3	NON DIPLOMES	6989	14.81	12.08	21.09	23.92	28.10	100.00
	CAP PARTIEL	3981	12.71	19.24	16.28	27.15	24.62	100.00
	CAP COMPLET	11993	23.95	21.68	9.04	18.59	26.75	100.00
	ENSEMBLE	22963	19.22	18.33	13.96	21.70	26.79	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	2811	14.98	24.26	14.94	17.18	28.64	100.00
	CAP SEUL	2259	20.36	25.14	12.13	14.74	27.62	100.00
	BEP SEUL	1284	24.77	22.51	10.36	23.13	19.24	100.00
	CAP ET BEP	6577	25.82	26.73	8.12	20.56	18.78	100.00
	ENSEMBLE	12931	22.40	25.50	10.53	19.06	22.51	100.00
ENSEMBLE		35894	20.37	20.91	12.72	20.75	25.25	100.00

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
FILLES FILIERES INDUSTRIELLES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAP3	NON DIPLOMES	2381	7.81	3.70	20.16	18.98	49.35	100.00
	CAP PARTIEL	1389	8.57	4.54	20.37	15.62	50.90	100.00
	CAP COMPLET	3589	10.42	10.20	15.41	19.14	44.83	100.00
	ENSEMBLE	7359	9.23	7.03	17.88	18.43	47.44	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	804	7.84	8.71	29.73	20.40	33.33	100.00
	CAP SEUL	449	11.14	15.14	24.72	8.46	40.53	100.00
	BEP SEUL	440	15.91	13.86	25.91	18.18	26.14	100.00
	CAP ET BEP	1252	19.09	17.17	14.62	21.33	27.80	100.00
	ENSEMBLE	2945	14.33	14.06	21.97	18.64	31.00	100.00
ENSEMBLE		10304	10.69	9.04	19.05	18.49	42.74	100.00

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
GARCONS FILIERES TERTIAIRES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAPS	NON DIPLOMES	421	12.83	19.00	13.06	21.62	33.49	100.00
	CAP PARTIEL	258	22.48	14.34	19.77	10.08	33.33	100.00
	CAP COMPLET	1250	23.60	15.12	22.96	12.72	25.60	100.00
	ENSEMBLE	1929	21.10	15.86	20.37	14.31	28.36	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	1191	15.37	21.91	20.15	18.64	23.93	100.00
	CAP SEUL	703	22.19	31.86	15.65	15.79	14.51	100.00
	BEP SEUL	392	14.03	8.42	17.60	32.40	27.55	100.00
	CAP ET BEP	2393	15.92	19.47	26.08	17.63	20.89	100.00
ENSEMBLE	4679	16.56	21.03	22.29	18.85	21.27	100.00	
ENSEMBLE	6608	17.89	19.52	21.73	17.52	23.34	100.00	

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
FILLES FILIERES TERTIAIRES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAPS	NON DIPLOMES	3618	10.64	6.63	34.94	13.10	34.69	100.00
	CAP PARTIEL	2723	8.04	8.08	39.59	12.34	31.95	100.00
	CAP COMPLET	11123	11.94	8.68	37.61	10.57	31.20	100.00
	ENSEMBLE	17464	11.06	8.17	37.36	11.37	32.04	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	7061	11.30	8.07	30.79	18.34	31.50	100.00
	CAP SEUL	5660	14.05	9.47	37.49	12.84	26.15	100.00
	BEP SEUL	4851	13.69	13.87	39.56	14.90	17.98	100.00
	CAP ET BEP	16360	14.19	11.91	42.43	11.71	19.77	100.00
ENSEMBLE	33932	13.49	10.98	38.77	13.73	23.02	100.00	
ENSEMBLE	51396	12.67	10.03	38.29	12.93	26.08	100.00	

Annexe 5.2

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
GARCONS FILIERES INDUSTRIELLES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE	
4,5 BATIMENT	CAP3	NON DIPLOMES	327	18.96	9.17	24.77	24.46	22.63	100.00	
		CAP PARTIEL	216	20.83	22.69	13.43	27.78	15.28	100.00	
		CAP COMPLET	666	36.94	19.67	4.95	19.07	19.37	100.00	
		ENSEMBLE	1209	29.20	17.37	11.83	22.08	19.52	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	99	21.21	34.34	24.24	3.03	17.17	100.00	
		CAP SEUL	60	35.00	23.33		5.00	36.67	100.00	
		BEP SEUL	65	63.08	21.54	10.77	4.62		100.00	
		CAP ET BEP	187	51.87	21.93	4.28	3.21	18.72	100.00	
	ENSEMBLE	411	43.80	25.06	9.49	3.65	18.00	100.00		
	ENSEMBLE	1620	32.90	19.32	11.23	17.41	19.14	100.00		
	6 COUV. PLOMBERIE	CAP3	NON DIPLOMES	261	15.33	4.21	19.16	40.61	20.69	100.00
			CAP PARTIEL	145	15.86	15.17	8.97	26.90	33.10	100.00
CAP COMPLET			683	24.45	16.69	11.27	16.98	30.60	100.00	
ENSEMBLE			1089	21.12	13.50	12.86	23.97	28.56	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	66	41.18	16.18	23.53	8.82	10.29	100.00	
		CAP SEUL	90	15.56	36.67	8.89	23.33	15.56	100.00	
		BEP SEUL	25	48.00	28.00	24.00			100.00	
		CAP ET BEP	176	32.39	20.45		17.61	29.55	100.00	
ENSEMBLE		359	30.92	24.23	8.36	16.16	20.33	100.00		
ENSEMBLE		1448	23.55	16.16	11.74	22.03	26.52	100.00		
7 PEINTURE		CAP3	NON DIPLOMES	139	6.47	20.86	28.78	10.79	33.09	100.00
			CAP PARTIEL	129	13.18	3.10	19.38	10.08	54.26	100.00
	CAP COMPLET		424	15.80	16.27	23.82	16.75	27.36	100.00	
	ENSEMBLE		692	13.44	14.74	23.99	14.31	33.53	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	20					100.00	100.00	
		CAP SEUL	21		19.05	61.90	19.05		100.00	
		BEP SEUL	4	100.00					100.00	
		CAP ET BEP	89	29.21	8.99	16.85	16.85	28.09	100.00	
	ENSEMBLE	134	22.39	8.96	20.90	14.18	33.58	100.00		
	ENSEMBLE	626	14.89	13.80	23.49	14.29	33.54	100.00		
	9 FORGE, CHAUDRO- NN	CAP3	NON DIPLOMES	1289	16.06	12.02	13.19	23.82	34.91	100.00
			CAP PARTIEL	599	12.02	23.54	8.51	34.56	21.37	100.00
CAP COMPLET			1822	25.36	21.24	5.98	22.17	25.25	100.00	
ENSEMBLE			3710	19.97	18.41	8.89	24.74	27.98	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	102	29.41	28.43		35.29	6.86	100.00	
		CAP SEUL	111	22.52	34.23	5.41	26.13	11.71	100.00	
		BEP SEUL	49	18.37	8.16	22.45	22.45	28.57	100.00	
		CAP ET BEP	417	23.74	26.38	2.88	26.38	20.62	100.00	
ENSEMBLE		679	24.01	26.66	4.27	27.39	17.67	100.00		
ENSEMBLE		4389	20.60	19.69	8.18	25.15	26.36	100.00		
10 MECANIQUE		CAP3	NON DIPLOMES	3120	12.98	12.05	25.16	23.33	26.47	100.00
			CAP PARTIEL	1692	10.58	18.62	17.49	24.59	28.72	100.00
	CAP COMPLET		4411	19.81	22.92	9.82	19.29	26.16	100.00	
	ENSEMBLE		9223	15.81	18.45	16.42	21.63	27.69	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	1075	18.23	26.51	13.77	20.74	20.74	100.00	
		CAP SEUL	702	17.09	22.22	13.25	17.95	29.49	100.00	
		BEP SEUL	451	21.73	23.06	7.98	18.63	28.60	100.00	
		CAP ET BEP	1542	16.93	32.36	5.06	18.81	26.85	100.00	
	ENSEMBLE	3770	17.90	27.69	9.42	19.16	25.81	100.00		
	ENSEMBLE	12993	16.42	21.13	14.36	20.92	27.15	100.00		

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
GARÇONS FILIÈRES INDUSTRIELLES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE	
11 ELECTRICITE	CAP3	NON DIPLOMES	547	12.98	13.53	12.60	25.23	35.47	100.00	
		CAP PARTIEL	335	16.42	17.61	19.70	23.28	22.99	100.00	
		CAP COMPLET	713	16.83	29.17	6.73	19.21	28.05	100.00	
		ENSEMBLE	1595	15.42	21.38	11.54	22.13	29.53	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	939	7.03	22.79	18.10	7.77	44.30	100.00	
		CAP SEUL	749	18.02	26.44	12.15	6.14	35.25	100.00	
		BEP SEUL	330	20.30	23.64	16.97	33.64	5.45	100.00	
		CAP ET BEP	2485	25.63	22.74	11.59	23.22	16.82	100.00	
		ENSEMBLE	4503	20.10	23.43	13.44	18.25	24.78	100.00	
		ENSEMBLE	6098	18.88	22.89	12.94	19.27	26.02	100.00	
	12 ELECTRONIQUE	CAP3	NON DIPLOMES	5		100.00				100.00
			CAP PARTIEL	10				100.00		100.00
CAP COMPLET			8		50.00		50.00		100.00	
ENSEMBLE			23		39.13		60.87		100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	157	10.83	21.02	8.28	38.22	21.66	100.00	
		CAP SEUL	111	24.32	25.23	10.81	19.82	19.82	100.00	
		BEP SEUL	27	18.39	25.29	6.90	40.23	9.20	100.00	
		CAP ET BEP	198	15.66	25.76	15.66	27.27	15.66	100.00	
		ENSEMBLE	553	16.46	24.23	11.21	30.92	17.18	100.00	
		ENSEMBLE	576	15.80	24.83	10.76	32.12	16.49	100.00	
19 CUISINE		CAP3	NON DIPLOMES	211	25.12	12.80	9.95	17.06	35.07	100.00
			CAP PARTIEL	165	16.97	21.21	21.21	21.21	19.39	100.00
	CAP COMPLET		986	34.58	21.20	10.04	12.37	21.81	100.00	
	ENSEMBLE		1362	30.98	19.90	11.38	14.17	23.57	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	115	20.00	33.91	6.09	13.91	26.09	100.00	
		CAP SEUL	138	40.58	23.19	13.77	2.90	19.57	100.00	
		BEP SEUL	72	23.61	19.44	8.33	19.44	29.17	100.00	
		CAP ET BEP	712	37.92	36.52	5.34	6.74	13.48	100.00	
		ENSEMBLE	1037	35.29	33.27	6.75	7.91	16.78	100.00	
		ENSEMBLE	2399	32.85	25.68	9.38	11.46	20.63	100.00	
	23 BOIS	CAP3	NON DIPLOMES	951	16.61	12.41	25.34	24.82	20.82	100.00
			CAP PARTIEL	551	10.53	17.60	16.15	37.39	18.33	100.00
CAP COMPLET			1410	23.40	19.01	8.79	21.63	27.16	100.00	
ENSEMBLE			2912	18.75	16.59	15.59	25.65	23.42	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	116	16.38	10.34	36.21	31.03	6.03	100.00	
		CAP SEUL	159	13.21	23.90	11.95	37.74	13.21	100.00	
		BEP SEUL	34	35.29	23.53		20.59	20.59	100.00	
		CAP ET BEP	469	22.60	23.45	9.38	32.41	12.15	100.00	
		ENSEMBLE	778	20.31	21.59	13.50	32.78	11.83	100.00	
		ENSEMBLE	3690	19.08	17.64	15.15	27.15	20.98	100.00	
AUTRE		CAP3	NON DIPLOMES	139	21.58	13.67	11.51	18.71	34.53	100.00
			CAP PARTIEL	139	20.86	31.65	31.65	12.23	3.60	100.00
	CAP COMPLET		870	30.46	22.87	6.90	10.57	29.20	100.00	
	ENSEMBLE		1148	28.22	22.82	10.45	11.76	26.74	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	120	17.50	20.83		25.00	36.67	100.00	
		CAP SEUL	118	34.75	22.88	11.02	2.54	28.81	100.00	
		BEP SEUL	167	25.15	22.75	2.99	19.16	29.94	100.00	
		CAP ET BEP	302	37.75	25.83	6.62	22.85	6.95	100.00	
		ENSEMBLE	707	30.83	23.76	5.37	18.95	21.07	100.00	
		ENSEMBLE	1855	29.22	23.18	8.52	14.50	24.58	100.00	
	ENSEMBLE			35894	20.37	20.91	12.72	20.75	25.25	100.00

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
FILLES FILIERES INDUSTRIELLES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
20.21 HABILLEMENT	CAP3	NON DIPLOMES	2054	7.30	2.92	17.33	19.43	53.02	100.00
		CAP PARTIEL	1131	9.02	3.18	20.51	15.47	51.81	100.00
		CAP COMPLET	2906	7.88	9.05	14.62	18.17	50.28	100.00
		ENSEMBLE	6091	7.90	5.89	16.63	18.09	51.49	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	486	7.20	5.76	30.86	17.70	38.48	100.00
		CAP SEUL	291	9.97	12.71	20.62	13.06	43.64	100.00
		BEP SEUL	309	11.33	12.30	26.21	14.89	35.28	100.00
		CAP ET BEP	813	17.10	13.65	17.96	26.45	24.85	100.00
	ENSEMBLE	1899	12.53	11.27	23.01	20.27	32.91	100.00	
	ENSEMBLE	7990	9.00	7.17	18.15	18.61	47.07	100.00	
	AUTRE	CAP3	NON DIPLOMES	327	11.01	8.56	37.92	16.21	26.30
CAP PARTIEL			258	6.59	10.47	19.77	16.28	46.90	100.00
CAP COMPLET			683	21.23	15.08	18.74	23.28	21.67	100.00
ENSEMBLE			1268	15.62	12.46	23.90	20.03	28.00	100.00
BEP		NI CAP NI BEP	318	8.81	13.21	27.99	24.53	25.47	100.00
		CAP SEUL	158	13.29	19.62	32.28		34.81	100.00
		BEP SEUL	131	26.72	17.56	25.19	25.95	4.58	100.00
		CAP ET BEP	439	22.78	23.69	8.43	11.85	33.26	100.00
ENSEMBLE		1046	17.59	19.12	20.08	15.68	27.53	100.00	
ENSEMBLE		2314	16.51	15.47	22.17	18.06	27.79	100.00	
ENSEMBLE	10304	10.69	9.04	19.05	18.49	42.74	100.00		

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
GARCONS FILIERES TERTIAIRES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE	
29.32.3314.33- 22 BUREAU	CAP3	NON DIPLOMES	108	2.78		37.04	4.63	55.56	100.00	
		CAP PARTIEL	27		33.33	22.22	14.81	29.63	100.00	
		CAP COMPLET	211	12.32	15.64	36.02	13.27	22.75	100.00	
		ENSEMBLE	346	8.38	12.14	35.26	10.69	33.53	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	353	14.45	20.96	28.61	13.31	22.66	100.00	
		CAP SEUL	206	11.17	12.62	31.55	18.45	26.21	100.00	
		BEP SEUL	135	6.67	13.33	51.11	7.41	21.48	100.00	
		CAP ET BEP	712	8.43	20.37	40.31	12.22	18.68	100.00	
	ENSEMBLE	1406	10.17	18.71	37.13	12.94	21.05	100.00		
	ENSEMBLE	1752	9.82	17.41	36.76	12.50	23.52	100.00		
	31 COMPTABILITE	CAP3	NON DIPLOMES	98	10.20	43.88		22.45	23.47	100.00
			CAP PARTIEL	101	14.85		16.83	6.93	61.39	100.00
CAP COMPLET			336	9.82	8.33	33.04	15.77	33.04	100.00	
ENSEMBLE			535	10.84	13.27	23.93	15.33	36.64	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	525	15.43	30.29	18.86	28.19	7.24	100.00	
		CAP SEUL	315	8.57	55.56	8.89	18.73	8.25	100.00	
		BEP SEUL	37				100.00		100.00	
		CAP ET BEP	1174	14.57	13.20	24.53	23.85	23.85	100.00	
ENSEMBLE		2051	13.60	23.84	20.23	25.55	16.77	100.00		
ENSEMBLE		2586	13.03	21.66	21.00	23.43	20.88	100.00		
33(AUTRE) COMMERCE		CAP3	NON DIPLOMES	8				100.00		100.00
			CAP PARTIEL	16		31.25		68.75		100.00
	CAP COMPLET		114	36.84	21.05	9.65	12.28	20.18	100.00	
	ENSEMBLE		138	30.43	21.01	7.97	23.91	16.67	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	147	23.81	5.44	12.24	10.20	48.30	100.00	
		CAP SEUL	51	35.29		33.33		31.37	100.00	
		BEP SEUL	64	29.69			34.38	35.94	100.00	
		CAP ET BEP	166	14.46	12.05	25.90	25.90	21.69	100.00	
	ENSEMBLE	428	22.43	6.54	18.22	18.69	34.11	100.00		
	ENSEMBLE	566	24.38	10.07	15.72	19.96	29.86	100.00		
	39 HOTELLERIE	CAP3	NON DIPLOMES	51	29.41		29.41	13.73	27.45	100.00
			CAP PARTIEL	72	38.89	19.44	19.44		22.22	100.00
CAP COMPLET			314	28.98	17.52	23.89	6.37	23.25	100.00	
ENSEMBLE			437	30.66	15.79	23.80	6.18	23.57	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	78	20.51	19.23	17.95	15.38	26.92	100.00	
		CAP SEUL	119	63.87	19.33		11.76	5.04	100.00	
		BEP SEUL	28	60.71	39.29				100.00	
		CAP ET BEP	270	46.67	36.67	2.22	4.44	10.00	100.00	
ENSEMBLE		495	47.47	29.90	4.04	7.68	10.91	100.00		
ENSEMBLE		932	39.59	23.28	13.30	6.97	16.85	100.00		
AUTRE		CAP3	NON DIPLOMES	156	16.67	23.72		31.41	28.21	100.00
			CAP PARTIEL	42	35.71	21.43	33.33	9.52		100.00
	CAP COMPLET		275	37.45	17.82	5.09	16.00	23.64	100.00	
	ENSEMBLE		473	30.44	20.08	5.92	20.51	23.04	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	88		5.68	9.09		85.23	100.00	
		CAP SEUL	12	100.00					100.00	
		BEP SEUL	128	7.81	3.13		45.31	43.75	100.00	
		CAP ET BEP	71		66.20			33.80	100.00	
	ENSEMBLE	299	7.36	18.73	2.68	19.40	51.84	100.00		
	ENSEMBLE	772	21.50	19.56	4.66	20.08	34.20	100.00		
	ENSEMBLE	6608	17.89	19.52	21.73	17.52	23.34	100.00		

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
FILLES FILIERES TERTIAIRES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE	
29, 32, 33, 14, 33- 22 BUREAU	CAP3	NON DIPLOMES	1028	5.16	4.96	44.46	11.48	33.95	100.00	
		CAP PARTIEL	768	4.82	6.77	54.04	10.16	24.22	100.00	
		CAP COMPLET	2588	8.23	6.57	50.00	9.54	25.66	100.00	
		ENSEMBLE	4384	6.91	6.23	49.41	10.10	27.35	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	1371	10.07	6.27	33.70	19.69	30.27	100.00	
		CAP SEUL	1805	10.86	10.47	39.45	9.86	29.36	100.00	
		BEP SEUL	587	9.71	6.64	43.10	12.44	28.11	100.00	
		CAP ET BEP	4982	11.82	11.76	46.89	11.74	17.78	100.00	
	ENSEMBLE	8745	11.21	10.29	43.03	12.65	22.82	100.00		
	ENSEMBLE	13129	9.77	8.93	45.16	11.80	24.34	100.00		
	30 SECRETARIAT	CAP3	NON DIPLOMES	452	10.84	7.08	45.80	8.19	28.10	100.00
			CAP PARTIEL	213	6.10	2.82	46.95	19.72	24.41	100.00
			CAP COMPLET	459	17.86	9.59	47.28	9.37	15.90	100.00
ENSEMBLE			1124	12.81	7.30	46.62	10.85	22.42	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	2470	12.79	6.68	36.44	16.64	27.45	100.00	
		CAP SEUL	1573	10.55	8.26	39.73	19.58	21.87	100.00	
		BEP SEUL	528	11.55	7.95	62.50	13.07	4.92	100.00	
		CAP ET BEP	6532	14.28	10.13	45.36	10.70	19.52	100.00	
ENSEMBLE		11103	13.29	9.00	43.39	13.39	20.92	100.00		
ENSEMBLE		12227	13.25	8.84	43.69	13.16	21.06	100.00		
31 COMPTABILITE		CAP3	NON DIPLOMES	634	8.99	7.10	25.24	13.72	44.95	100.00
			CAP PARTIEL	236	2.54	10.17	35.17	11.02	41.10	100.00
			CAP COMPLET	1177	16.23	10.03	36.11	11.81	25.83	100.00
	ENSEMBLE		2047	12.41	9.14	32.63	12.31	33.51	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	1293	9.51	8.97	27.69	15.39	38.44	100.00	
		CAP SEUL	1618	19.04	8.47	36.77	10.07	25.65	100.00	
		BEP SEUL	313	11.50	17.89	31.63	17.57	21.41	100.00	
		CAP ET BEP	3553	13.43	14.10	39.99	12.95	19.53	100.00	
	ENSEMBLE	6777	13.93	11.95	36.49	12.94	24.69	100.00		
	ENSEMBLE	8824	13.58	11.30	35.60	12.79	26.73	100.00		
	33 (AUTRE) COMMERCÉ	CAP3	NON DIPLOMES	217	15.21	10.60	8.29	33.64	32.26	100.00
			CAP PARTIEL	161	18.63	18.01	7.45	37.27	18.63	100.00
			CAP COMPLET	861	9.29	11.38	5.57	18.12	55.63	100.00
ENSEMBLE			1239	11.54	12.11	6.30	23.33	46.73	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	418	9.57	14.59	21.77	9.09	44.98	100.00	
		CAP SEUL	471	13.16	9.34	37.79	10.62	29.09	100.00	
		BEP SEUL	350	12.29	17.71	17.43	33.14	19.43	100.00	
		CAP ET BEP	659	19.42	11.08	22.76	9.56	37.18	100.00	
ENSEMBLE		1898	14.38	12.64	25.29	14.07	33.61	100.00		
ENSEMBLE		3137	13.26	12.43	17.79	17.72	38.80	100.00		
37 SANTE		CAP3	NON DIPLOMES	17				35.29	64.71	100.00
			CAP PARTIEL	5		100.00				100.00
			CAP COMPLET	7	100.00					100.00
	ENSEMBLE		29	24.14	17.24		20.69	37.93	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	1418	11.42	8.67	24.54	26.09	29.27	100.00	
		CAP SEUL	40	10.00	10.00		60.00	20.00	100.00	
		BEP SEUL	3009	14.62	15.25	39.08	13.63	17.41	100.00	
		CAP ET BEP	213	17.37	12.68	20.19	37.56	12.21	100.00	
	ENSEMBLE	4680	13.74	13.10	33.48	18.89	20.79	100.00		
	ENSEMBLE	4709	13.80	13.12	33.28	18.90	20.90	100.00		

ED 88: SITUATION DES ACTIFS EN FEVRIER 88
FILLES FILIERES TERTIAIRES

SPECIALITE. CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
38 COIFFURE	CAP3	NON DIPLOMES	99		3.33	15.56	36.67	44.44	100.00
		CAP PARTIEL	130	5.38	13.08		22.31	59.23	100.00
		CAP COMPLET	556	16.01	9.53	12.05	24.46	37.95	100.00
		ENSEMBLE	776	12.37	9.41	10.44	25.52	42.27	100.00
	ENSEMBLE		776	12.37	9.41	10.44	25.52	42.27	100.00
39 HOTELLERIE	CAP3	NON DIPLOMES	1001	11.19	6.09	38.56	10.99	33.17	100.00
		CAP PARTIEL	1163	9.80	7.48	40.24	7.05	35.43	100.00
		CAP COMPLET	5367	11.68	8.87	39.31	8.33	31.81	100.00
		ENSEMBLE	7531	11.33	8.29	39.36	8.48	32.55	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	91	20.88	20.88	16.48	7.69	34.07	100.00
		CAP SEUL	153	38.56	20.92	7.84	2.61	30.07	100.00
		BEP SEUL	64	42.19	23.44			34.38	100.00
		CAP ET BEP	421	37.29	23.52	6.65	6.65	25.89	100.00
		ENSEMBLE	729	35.94	22.63	7.54	5.35	28.53	100.00
ENSEMBLE		8260	13.50	9.55	36.55	8.21	32.19	100.00	
AUTRE	CAP3	NON DIPLOMES	179	45.25	13.97	12.29	5.59	22.91	100.00
		CAP PARTIEL	47	25.53			40.43	34.04	100.00
		CAP COMPLET	108	36.11	6.48	20.37	7.41	29.63	100.00
		ENSEMBLE	334	39.52	9.58	13.17	11.08	26.65	100.00
	ENSEMBLE		334	39.52	9.58	13.17	11.08	26.65	100.00
ENSEMBLE		51396	12.67	10.03	38.29	12.93	26.08	100.00	

Annexe 5.3

CH 80: SITUATION DES ACTIFS EN MARS 80
GARCONS FILIERES INDUSTRIELLES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAP3	NON DIPLOMES	6131	42.33	32.20	3.36	22.12	100.00
	CAP PARTIEL	8926	45.31	30.55	2.10	22.01	100.00
	CAP COMPLET	27792	55.31	27.42	3.70	13.57	100.00
	ENSEMBLE	42649	51.37	28.76	3.32	16.55	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	3055	41.43	32.83	5.89	19.85	100.00
	CAP SEUL	2304	46.05	31.73	4.04	18.19	100.00
	BEP SEUL	3111	45.39	33.40	6.27	14.95	100.00
	CAP ET BEP	10278	47.46	33.90	5.88	12.77	100.00
	ENSEMBLE	18751	45.96	33.37	5.72	14.95	100.00
ENSEMBLE		61600	49.72	30.17	4.05	16.06	100.00

FILLES FILIERES INDUSTRIELLES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAP3	NON DIPLOMES	1471	29.98	21.75		48.27	100.00
	CAP PARTIEL	1090	28.44	24.77		46.79	100.00
	CAP COMPLET	6222	39.33	24.41	7.06	29.20	100.00
	ENSEMBLE	8783	36.41	24.01	5.00	34.58	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	285	36.84	37.89	1.75	23.51	100.00
	CAP SEUL	264	44.70	17.42	5.30	32.58	100.00
	BEP SEUL	505	27.92	29.90	4.35	37.62	100.00
	CAP ET BEP	825	44.24	32.97	5.33	17.45	100.00
	ENSEMBLE	1879	38.60	30.71	4.58	25.92	100.00
ENSEMBLE		10662	36.83	25.19	4.92	33.05	100.00

GARCONS FILIERES TERTIAIRES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAP3	NON DIPLOMES	327	23.24	34.25	3.06	39.45	100.00
	CAP PARTIEL	238	31.51	21.01	4.62	42.86	100.00
	CAP COMPLET	1427	41.56	25.85	6.03	22.56	100.00
	ENSEMBLE	1992	37.35	29.52	5.37	27.76	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	1069	31.24	24.66		43.67	100.00
	CAP SEUL	626	18.21	36.74	5.11	39.94	100.00
	BEP SEUL	1154	31.20	42.89		25.91	100.00
	CAP ET BEP	2852	37.06	24.02	4.10	34.82	100.00
	ENSEMBLE	5701	32.71	29.40	2.61	35.27	100.00
ENSEMBLE		7693	33.91	29.43	3.33	33.33	100.00

FILLES FILIERES TERTIAIRES

CLASSE ET DIPLOME		EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
CAP3	NON DIPLOMES	3269	29.12	20.53	5.97	44.39	100.00
	CAP PARTIEL	3781	29.57	27.68	3.52	39.04	100.00
	CAP COMPLET	16717	30.65	24.99	1.83	42.53	100.00
	ENSEMBLE	23767	30.27	24.84	2.67	42.23	100.00
BEP	NI CAP NI BEP	5919	25.61	23.08	6.88	44.43	100.00
	CAP SEUL	6364	29.65	31.38	4.73	34.24	100.00
	BEP SEUL	9466	30.16	25.69	3.00	41.15	100.00
	CAP ET BEP	19559	32.78	33.30	4.53	29.29	100.00
	ENSEMBLE	41408	30.68	29.85	4.55	34.93	100.00
ENSEMBLE		65175	30.53	28.02	3.86	37.59	100.00

Annexe 5.4

CH 80: SITUATION DES ACTIFS EN MARS 80
GARÇONS FILIÈRES INDUSTRIELLES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE	
4,5 BATIMENT	CAP3	NON DIPLOMES	246	55.69	18.29		26.02	100.00	
		CAP PARTIEL	300	85.33	8.00	6.67		100.00	
		CAP COMPLET	1433	77.04	18.56	1.26	3.14	100.00	
		ENSEMBLE	1979	75.64	16.93	1.92	5.51	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	160	66.87		33.12		100.00	
		CAP SEUL	112	42.86	23.21		33.93	100.00	
		BEP SEUL	118	60.17	39.83			100.00	
		CAP ET BEP	330	75.45	10.61	10.30	3.64	100.00	
	ENSEMBLE	720	65.97	15.00	12.08	6.94	100.00		
	ENSEMBLE	2699	73.06	16.41	4.63	5.89	100.00		
	6 COUV. PLOMBERIE	CAP3	NON DIPLOMES	304	53.95	20.07		25.99	100.00
CAP PARTIEL			616	58.77	3.57		37.66	100.00	
CAP COMPLET			1548	65.89	22.93	3.75	7.43	100.00	
ENSEMBLE			2468	62.64	17.75	2.35	17.26	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	14	100.00				100.00	
		CAP SEUL	14	100.00				100.00	
		BEP SEUL	6				100.00	100.00	
		CAP ET BEP	161	67.70			32.30	100.00	
ENSEMBLE		195	70.26			29.74	100.00		
ENSEMBLE		2663	63.20	16.45	2.18	18.17	100.00		
7 PEINTURE		CAP3	NON DIPLOMES	105	17.14	54.29		28.57	100.00
	CAP PARTIEL		114	72.81	16.67		10.53	100.00	
	CAP COMPLET		765	57.12	16.60	6.41	19.87	100.00	
	ENSEMBLE		984	54.67	20.63	4.98	19.72	100.00	
	BEP	BEP SEUL	14		100.00			100.00	
		CAP ET BEP	16	100.00				100.00	
	ENSEMBLE	30	53.33	46.67			100.00		
	ENSEMBLE	1014	54.64	21.40	4.83	19.13	100.00		
	9 FORGE CHAUDRO- NN	CAP3	NON DIPLOMES	1018	28.78	43.81		27.41	100.00
			CAP PARTIEL	1959	35.99	34.61		29.40	100.00
			CAP COMPLET	4026	61.20	25.78	1.42	11.60	100.00
ENSEMBLE			7003	49.44	30.87	0.31	18.88	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	210	45.24	54.76			100.00	
		CAP SEUL	95	79.17			20.83	100.00	
		BEP SEUL	71	59.15	40.85			100.00	
		CAP ET BEP	317	18.93	58.99	12.30	9.78	100.00	
ENSEMBLE		694	30.34	47.69	5.62	7.35	100.00		
ENSEMBLE		7697	45.53	32.39	1.25	17.94	100.00		
10 MECANIQUE		CAP3	NON DIPLOMES	2829	41.53	31.57	3.64	23.26	100.00
	CAP PARTIEL		3940	47.01	30.46	2.59	19.95	100.00	
	CAP COMPLET		11870	48.26	31.37	3.53	16.84	100.00	
	ENSEMBLE		18639	46.97	31.21	3.35	15.47	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	1338	37.59	35.20	4.23	22.87	100.00	
		CAP SEUL	818	57.70	32.15	3.18	6.97	100.00	
		BEP SEUL	1549	49.52	28.15	7.81	14.53	100.00	
		CAP ET BEP	2545	53.95	29.55	8.21	8.29	100.00	
	ENSEMBLE	6250	49.84	30.75	6.62	12.78	100.00		
	ENSEMBLE	24889	47.69	31.09	4.17	17.04	100.00		

CH 80: SITUATION DES ACTIFS EN MARS 80
GARÇONS FILIÈRES INDUSTRIELLES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
11 ELECTRICITE	CAP3	NON DIPLOMES	514	40.06	39.69	4.47	15.76	100.00
		CAP PARTIEL	660	26.52	47.42	2.56	23.48	100.00
		CAP COMPLET	2910	50.03	27.80	7.32	14.85	100.00
		ENSEMBLE	4084	44.98	32.47	6.19	16.36	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	765	49.81	29.68	5.61	14.90	100.00
		CAP SEUL	790	32.91	38.36	6.58	22.15	100.00
		BEP SEUL	928	32.76	41.92	5.39	19.94	100.00
		CAP ET BEP	4851	41.85	39.25	4.49	14.41	100.00
	ENSEMBLE	7354	40.63	38.47	4.95	15.99	100.00	
	ENSEMBLE		11438	42.16	36.33	5.39	16.12	100.00
12 ELECTRONIQUE	CAP3	NON DIPLOMES	19		100.00			100.00
		CAP PARTIEL	18	33.33	50.00		16.67	100.00
		CAP COMPLET	46	54.35	32.61	13.04		100.00
		ENSEMBLE	83	37.35	51.81	7.23	3.61	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	112	29.46	33.93	6.25	30.36	100.00
		CAP SEUL	206	35.01	31.07	2.91	33.01	100.00
		BEP SEUL	136	52.17	42.75		5.07	100.00
		CAP ET BEP	365	41.10	26.03	11.23	21.64	100.00
	ENSEMBLE	821	39.64	31.18	6.58	22.90	100.00	
	ENSEMBLE		904	39.16	33.06	6.64	21.13	100.00
19 CUISINE	CAP3	NON DIPLOMES	64	73.44	26.56			100.00
		CAP PARTIEL	256	43.75	44.52		11.72	100.00
		CAP COMPLET	1090	51.93	28.62	4.04	15.41	100.00
		ENSEMBLE	1410	51.42	31.42	3.12	14.04	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	32	100.00				100.00
		CAP SEUL	162	32.72	41.98		25.31	100.00
		CAP ET BEP	251	49.12	32.20	4.11	14.57	100.00
		ENSEMBLE	1046	48.18	32.70	3.35	15.77	100.00
	ENSEMBLE		2456	50.04	31.96	3.22	14.73	100.00
	23 BOIS	CAP3	NON DIPLOMES	844	53.91	20.50	8.18	17.42
CAP PARTIEL			968	44.94	35.53	4.86	14.68	100.00
CAP COMPLET			3054	66.68	20.56	3.66	9.11	100.00
ENSEMBLE			4866	60.09	23.57	4.68	11.66	100.00
BEP		NI CAP NI BEP	98	40.82	50.00		9.18	100.00
		CAP SEUL	40	62.50	17.50		20.00	100.00
		BEP SEUL	63	60.32	26.98		12.70	100.00
		CAP ET BEP	310	73.55	21.94		4.52	100.00
ENSEMBLE		511	64.77	27.59		7.63	100.00	
ENSEMBLE			5407	60.53	23.95	4.24	11.28	100.00
AUTRE	CAP3	NON DIPLOMES	182	53.19	31.38	5.85	9.57	100.00
		CAP PARTIEL	75	65.33			34.67	100.00
		CAP COMPLET	1040	50.96	33.08	5.10	10.87	100.00
		ENSEMBLE	1303	52.11	30.93	4.91	12.05	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	308	15.55	31.82	5.84	45.78	100.00
		CAP SEUL	66	66.16		13.64	18.18	100.00
		BEP SEUL	224	52.68	21.43	10.71	15.10	100.00
		CAP ET BEP	532	46.05	31.77	5.26	16.92	100.00
	ENSEMBLE	1130	40.62	27.38	6.99	24.51	100.00	
	ENSEMBLE		2433	46.77	29.51	5.88	17.84	100.00
ENSEMBLE		61600	49.72	30.17	4.05	16.06	100.00	

CH 80: SITUATION DES ACTIFS EN MARS 80
FILLES FILIERES INDUSTRIELLES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
20.21 HABILLEMENT	CAP3	NON DIPLOMES	1289	34.21	19.94		45.85	100.00
		CAP PARTIEL	1038	29.87	26.01		44.12	100.00
		CAP COMPLET	5672	36.88	24.06	7.28	29.76	100.00
		ENSEMBLE	7999	36.95	23.67	5.16	34.22	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	87	55.17	9.20		35.63	100.00
		CAP SEUL	92	33.70	25.00		41.30	100.00
		BEP SEUL	298	27.85	25.84		46.31	100.00
		CAP ET BEP	541	39.00	40.67	1.48	18.35	100.00
		ENSEMBLE	1016	36.64	32.22	0.79	30.35	100.00
	ENSEMBLE		9017	36.92	24.63	4.67	33.78	100.00
	AUTRE	CAP3	NON DIPLOMES	182		34.62		65.38
CAP PARTIEL			52				100.00	100.00
CAP COMPLET			550	44.00	27.82	4.73	23.45	100.00
ENSEMBLE			784	30.87	27.55	3.32	38.27	100.00
BEP		NI CAP NI BEP	198	28.79	50.51	2.52	16.18	100.00
		CAP SEUL	172	50.58	13.37	8.14	27.91	100.00
		BEP SEUL	207	28.02	35.75	11.11	25.12	100.00
		CAP ET BEP	284	54.23	18.31	12.66	14.79	100.00
		ENSEMBLE	861	41.35	28.92	9.06	20.67	100.00
ENSEMBLE			1645	36.35	28.27	6.32	29.06	100.00
ENSEMBLE			10662	36.83	25.19	4.92	33.05	100.00

CH 80: SITUATION DES ACTIFS EN MARS 80
GARÇONS FILIÈRES TERTIAIRES

SPECIALITE. CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE	
29.32.3314.33- 22 BUREAU	CAP3	NON DIPLOMES	108		43.52		56.48	100.00	
		CAP PARTIEL	45	51.11			46.89	100.00	
		CAP COMPLET	362	56.62	26.24		17.13	100.00	
		ENSEMBLE	515	44.27	27.57		28.16	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	284	14.44	21.13		64.44	100.00	
		CAP SEUL	304	8.22	43.42		48.36	100.00	
		BEP SEUL	579	46.19	29.02		22.80	100.00	
		CAP ET BEP	681	32.75	30.84		36.42	100.00	
	ENSEMBLE	ENSEMBLE	1848	30.74	30.84		38.42	100.00	
	31 COMPTABILITE	CAP3	NON DIPLOMES	181	26.52	35.91	5.52	32.04	100.00
			CAP PARTIEL	116	22.41	43.10	9.48	25.00	100.00
			CAP COMPLET	564	36.35	26.95	5.32	31.38	100.00
			ENSEMBLE	861	32.40	31.01	5.02	30.66	100.00
BEP		NI CAP NI BEP	717	34.73	25.38		39.89	100.00	
		CAP SEUL	183	24.04	36.07	17.49	22.40	100.00	
		BEP SEUL	430	6.51	56.51		36.98	100.00	
		CAP ET BEP	1767	33.50	21.95	6.62	37.02	100.00	
ENSEMBLE		ENSEMBLE	3097	29.48	28.36	4.81	37.33	100.00	
33 (AUTRE) COMMERCE		CAP3	CAP PARTIEL	19				100.00	100.00
			CAP COMPLET	73	31.51	43.64		24.66	100.00
			ENSEMBLE	92	25.00	34.78		40.22	100.00
		BEP	NI CAP NI BEP	35	60.00	40.00			100.00
	CAP SEUL		22	50.00	50.00			100.00	
	BEP SEUL		57	14.04	85.96			100.00	
	CAP ET BEP		48	31.25	41.67		27.08	100.00	
	ENSEMBLE	ENSEMBLE	162	33.95	58.02		8.02	100.00	
	ENSEMBLE	ENSEMBLE	254	30.71	49.61		19.69	100.00	
	39 HOTELLERIE	CAP3	NON DIPLOMES	28	100.00				100.00
			CAP PARTIEL	37	70.27			29.73	100.00
			CAP COMPLET	281	36.30	39.86	4.27	19.57	100.00
			ENSEMBLE	346	45.09	32.37	3.47	19.08	100.00
BEP		NI CAP NI BEP	23	100.00				100.00	
		CAP SEUL	117	29.06	17.95		52.99	100.00	
		BEP SEUL	45	100.00				100.00	
		CAP ET BEP	356	63.76	18.82		17.42	100.00	
ENSEMBLE		ENSEMBLE	541	60.81	16.27		22.92	100.00	
ENSEMBLE		ENSEMBLE	887	54.68	22.65	1.35	21.42	100.00	
AUTRE		CAP3	NON DIPLOMES	10				100.00	100.00
			CAP PARTIEL	21				100.00	100.00
			CAP COMPLET	147	39.46	28.91	29.03	6.80	100.00
	ENSEMBLE		178	32.58	19.66	24.72	23.03	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	10		100.00			100.00	
		BEP SEUL	43		81.40		16.60	100.00	
		ENSEMBLE	53		94.91		15.09	100.00	
	ENSEMBLE	ENSEMBLE	231	25.11	34.63	19.05	21.21	100.00	
	ENSEMBLE	ENSEMBLE	7693	33.91	29.43	3.33	33.33	100.00	

CH 80: SITUATION DES ACTIFS EN MARS 80
FILLES FILIERES TERTIAIRES

SPECIALITE, CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE	
29.32.3314.33- 22 BUREAU	CAP3	NON DIPLOMES	1015	23.94	19.80	10.05	46.21	100.00	
		CAP PARTIEL	1262	41.92	28.13	3.41	26.55	100.00	
		CAP COMPLET	5471	24.46	26.08	3.05	46.41	100.00	
		ENSEMBLE	7748	27.23	25.59	4.03	43.15	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	1484	25.07	25.00	5.86	44.07	100.00	
		CAP SEUL	1593	30.26	25.74	2.82	41.16	100.00	
		BEP SEUL	1629	28.85	23.57	1.53	46.04	100.00	
		CAP ET BEP	4379	32.11	27.66	2.10	37.91	100.00	
		ENSEMBLE	9085	30.05	26.26	2.74	40.95	100.00	
	ENSEMBLE		16833	28.75	25.95	3.33	41.96	100.00	
	30 SECRETARIAT	CAP3	NON DIPLOMES	906	32.12	14.68	6.95	46.25	100.00
			CAP PARTIEL	1055	21.14	25.25	8.53	42.09	100.00
CAP COMPLET			2606	39.67	31.18		29.15	100.00	
ENSEMBLE			4767	34.13	27.40	3.21	35.26	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	2361	25.54	17.20	9.15	46.12	100.00	
		CAP SEUL	2985	25.96	30.92	5.90	37.22	100.00	
		BEP SEUL	1725	29.62	20.64	4.87	44.87	100.00	
		CAP ET BEP	8517	35.47	32.84	4.32	27.37	100.00	
		ENSEMBLE	15588	31.50	28.75	5.41	34.33	100.00	
ENSEMBLE			20355	32.11	28.44	4.90	34.55	100.00	
31 COMPTABILITE		CAP3	NON DIPLOMES	776	32.47	26.16	2.87	37.50	100.00
			CAP PARTIEL	554	28.52	31.23		40.25	100.00
	CAP COMPLET		2258	27.37	29.63	2.26	40.74	100.00	
	ENSEMBLE		3588	26.65	29.12	2.26	39.97	100.00	
	BEP	NI CAP NI BEP	974	31.52	24.64	6.98	36.80	100.00	
		CAP SEUL	1469	38.67	35.81	5.45	20.08	100.00	
		BEP SEUL	1292	42.80	27.32		29.88	100.00	
		CAP ET BEP	5911	29.89	37.10	7.29	25.71	100.00	
		ENSEMBLE	9646	33.12	34.34	6.00	26.54	100.00	
	ENSEMBLE		13234	31.91	32.92	4.99	30.18	100.00	
	33 (AUTRE) COMMERCE	CAP3	NON DIPLOMES	78		46.15		53.85	100.00
			CAP PARTIEL	215	20.93	29.77		49.30	100.00
CAP COMPLET			632	23.73	9.55	1.11	55.51	100.00	
ENSEMBLE			925	21.08	17.41	0.76	60.76	100.00	
BEP		NI CAP NI BEP	180	31.11	24.44	13.89	30.56	100.00	
		CAP SEUL	244	15.57	36.48		47.95	100.00	
		BEP SEUL	352	72.44		5.11	22.44	100.00	
		CAP ET BEP	424	25.47	35.14		39.39	100.00	
		ENSEMBLE	1200	35.08	23.50	3.56	34.83	100.00	
ENSEMBLE			2125	30.58	20.85	2.35	46.12	100.00	
37 SANTE		BEP	NI CAP NI BEP	875	17.60	34.66	1.26	46.29	100.00
			BEP SEUL	4373	23.94	29.84	3.59	42.63	100.00
	CAP ET BEP		126	21.43	44.44		34.13	100.00	
	ENSEMBLE		5374	22.85	31.00	3.13	43.02	100.00	
	ENSEMBLE		5374	22.85	31.00	3.13	43.02	100.00	

CH 80: SITUATION DES ACTIFS EN MARS 80
FILLES FILIERES TERTIAIRES

SPECIALITE. CLASSE ET DIPLOME			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRECAIRE	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMBLE
38 COIFFURE	CAP3	CAP PARTIEL	68				100.00	100.00
		CAP COMPLET	443	70.20	17.16		12.64	100.00
		ENSEMBLE	511	60.86	14.87		24.27	100.00
	ENSEMBLE		511	60.86	14.87		24.27	100.00
39 HOTELLERIE	CAP3	NON DIPLOMES	458	36.24	18.12		45.63	100.00
		CAP PARTIEL	615	24.55	26.67		48.78	100.00
		CAP COMPLET	5086	30.93	21.04	1.59	46.44	100.00
		ENSEMBLE	6159	30.69	21.38	1.32	46.61	100.00
	BEP	NI CAP NI BEP	45	53.33			46.67	100.00
		CAP SEUL	73	32.88	67.12			100.00
		BEP SEUL	95	20.00	35.79		44.21	100.00
		CAP ET BEP	302	38.08	45.34		12.58	100.00
		ENSEMBLE	515	35.34	45.05		19.61	100.00
	ENSEMBLE		6674	31.05	23.21	1.21	44.53	100.00
AUTRE	CAP3	NON DIPLOMES	36		41.67		58.33	100.00
		CAP PARTIEL	12	100.00				100.00
		CAP COMPLET	21	100.00				100.00
		ENSEMBLE	69	47.83	21.74		30.43	100.00
	ENSEMBLE		69	47.83	21.74		30.43	100.00
ENSEMBLE		65175	30.53	26.02	3.86	37.59	100.00	

Annexe 5.5

ENQUETE DECENTRALISEE 88
NIVEAU IV TECHNIQUE, NIVEAU V
POPULATION ACTIVE

INDUSTRIEL
GARCONS

SITUATION MARS 88			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRE- CAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMB- LE
NIV IV TECHNIQUE	NIV IV TECHNIQUE	BAC/BT + CAP/BEP	943	19.51	42.42	6.36	19.62	12.09	100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	1030	20.29	38.25	7.57	19.32	14.56	100.00
		BEP+CAP	409	32.27	27.87	8.07	13.94	17.85	100.00
		BEP SEUL	53	33.96	35.85	13.21	5.66	11.32	100.00
		CAP SEUL	211	14.22	31.75	5.69	9.00	39.34	100.00
		NON DIPLOME	740	26.49	33.92	5.81	17.70	16.08	100.00
		ENSEMBLE	3386	22.71	36.77	6.88	17.54	16.10	100.00
ENSEMBLE			3386	22.71	36.77	6.88	17.54	16.10	100.00
NIV V GENERAL	NIV V GENERAL	BAC/BT + CAP/BEP	14		50.00			50.00	100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	10		40.00			60.00	100.00
		BEP+CAP	711	33.76	32.21	3.80	13.22	17.02	100.00
		BEP SEUL	177	16.38	37.85	5.65	17.51	22.60	100.00
		CAP SEUL	161	31.06	29.19	3.73	16.15	19.88	100.00
		NON DIPLOME	303	31.35	31.02	5.61	10.23	21.78	100.00
		ENSEMBLE	1376	30.09	32.56	4.36	13.23	19.77	100.00
ENSEMBLE			1376	30.09	32.56	4.36	13.23	19.77	100.00
NIV V TECHNIQUE	CAP3	BEP+CAP	193	23.32	39.38		6.74	30.57	100.00
		BEP SEUL	9	66.67	33.33				100.00
		CAP SEUL	11800	23.96	21.39	9.19	18.78	26.69	100.00
		NON DIPLOME	10961	14.00	14.66	19.36	25.12	26.86	100.00
		ENSEMBLE	22963	19.22	18.33	13.96	21.70	26.79	100.00
	CAP2 ET BEP	BAC/BT + CAP/BEP	5		60.00		40.00		100.00
		BEP+CAP	6727	25.64	26.88	8.01	20.48	18.98	100.00
		BEP SEUL	1334	23.91	22.41	10.42	23.24	20.01	100.00
		CAP SEUL	3617	27.29	22.84	8.18	17.28	24.41	100.00
		NON DIPLOME	3438	15.21	23.24	15.30	17.98	28.27	100.00
ENSEMBLE		15121	23.50	24.70	9.92	19.40	22.48	100.00	
MENTION COMPLEMENT- AIRE	BEP+CAP	1247	20.77	40.02	3.61	23.42	12.19	100.00	
	BEP SEUL	168	41.07	10.12	31.55	7.14	10.12	100.00	
	CAP SEUL	1428	23.67	21.08	10.57	18.91	25.77	100.00	
	NON DIPLOME	195	36.46	10.77	3.59	24.62	22.56	100.00	
	ENSEMBLE	3038	24.39	27.58	6.43	20.47	19.12	100.00	
ENSEMBLE		41122	21.16	21.36	12.07	20.76	24.64	100.00	
ENSEMBLE			45884	21.56	22.83	11.45	20.30	23.86	100.00

ENQUETE DECENTRALISEE 88
NIVEAU IV TECHNIQUE, NIVEAU V
EN EMPLOI

INDUSTRIEL
GARCONS

QUALIFICATION MARS 88			EFFEC- TIF	AGR. ART. COMM.	EMPLO- YES	ONQ INDUS- TRIE	ONQ ARTI- SANAT	OO INDUS- TRIE	OO ARTI- SANAT	OUV AGRI- COLE	AUTRE EMPLOI QUALI- FIE	N. D.	ENSEM- BLE	
NIV IV TECHNIQUE	NIV IV TECHNIQUE	BAC/BT + CAP/BEP	593	0.51	18.04	13.83	6.07	22.60	10.12	0.84	19.90	8.09	100.00	
		BAC/BT SANS CAP/BEP	620	1.45	30.00	21.77	5.00	13.71	2.90	0.97	18.06	6.13	100.00	
		BEP+CAP	256	1.95	12.50	8.20	8.59	21.48	15.23		26.17	5.86	100.00	
		BEP SEUL	37		37.84	27.03	8.11	8.11			2.70	16.22		100.00
		CAP SEUL	98	1.02	22.45	12.24	1.02	38.78	9.18	1.02	9.18	5.10		100.00
		NON DIPLOME	451		34.15	10.20	5.10	10.42	12.86	2.22	18.40	6.65		100.00
		ENSEMBLE	2055	0.88	25.06	14.89	5.64	17.62	8.95	1.12	19.22	6.62		100.00
ENSEMBLE			2055	0.88	25.06	14.89	5.64	17.62	8.95	1.12	19.22	6.62	100.00	
NIV V GENERAL	NIV V GENERAL	BAC/BT + CAP/BEP	7		28.57		42.86	28.57					100.00	
		BAC/BT SANS CAP/BEP	4				100.00						100.00	
		BEP+CAP	484	1.86	18.80	13.64	4.34	20.25	13.02	1.45	21.90	4.75		100.00
		BEP SEUL	96		26.04	26.04		21.88	13.54		10.42	2.08		100.00
		CAP SEUL	97		24.74	28.87	2.06	11.34	11.34		8.25	13.40		100.00
		NON DIPLOME	200	3.00	46.50	11.00	9.00	5.50	1.00	1.50	15.00	7.50		100.00
		ENSEMBLE	888	1.69	26.46	15.88	5.41	16.10	10.02	1.13	17.34	5.97		100.00
ENSEMBLE			888	1.69	26.46	15.88	5.41	16.10	10.02	1.13	17.34	5.97	100.00	
NIV V TECHNIQUE	CAP3	BEP+CAP	138	5.07	32.61	13.04	10.14	18.84	9.42		3.62	7.25	100.00	
		BEP SEUL	9		100.00								100.00	
		CAP SEUL	5454	0.37	8.49	22.35	16.85	18.02	23.30	1.52	3.41	5.68		100.00
		NON DIPLOME	3243	0.71	10.73	28.15	18.35	15.08	8.33	2.00	5.86	10.79		100.00
		ENSEMBLE	8844	0.57	9.78	24.31	17.28	16.94	17.57	1.67	4.31	7.58		100.00
	CAP2 ET BEP	BAC/BT + CAP/BEP	3		100.00									100.00
		BEP+CAP	3616	1.36	12.89	19.69	11.78	20.41	22.73	0.97	6.28	3.90		100.00
		BEP SEUL	622		10.13	21.22	7.40	22.03	23.47	0.96	6.43	8.36		100.00
		CAP SEUL	1863	1.34	11.59	18.79	13.15	19.32	12.88	0.21	15.46	7.25		100.00
		NON DIPLOME	1353	1.03	21.88	27.12	9.98	7.61	10.64	1.48	8.35	11.90		100.00
ENSEMBLE		7457	1.18	14.00	20.93	11.43	17.94	18.13	0.87	8.96	6.56		100.00	
MENTION COMPLEME- NTAIRE	BEP+CAP	762	0.52	13.91	11.15	22.83	21.13	20.60		0.52	9.32		100.00	
	BEP SEUL	86		9.30	26.74	50.00	8.14	5.81					100.00	
	CAP SEUL	699	5.72	5.15	23.32	13.45	21.46	14.21	1.43	6.29	8.87		100.00	
	NON DIPLOME	96			15.63	5.21	6.25	41.67		25.00	6.25		100.00	
ENSEMBLE		1643	2.68	9.13	17.41	19.23	19.72	18.38	0.61	4.38	8.46		100.00	
ENSEMBLE			17944	1.01	11.47	22.27	15.02	17.61	17.88	1.24	6.25	7.23	100.00	
ENSEMBLE			20887	1.03	13.45	21.28	13.69	17.55	16.67	1.23	8.00	7.12	100.00	

ENQUETE DECENTRALISEE 88
 NIVEAU IV TECHNIQUE, NIVEAU V
 POPULATION ACTIVE
INDUSTRIEL
FILLES

SITUATION MARS 88			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRE- CAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMB- LE
NIV IV TECHNIQUE	NIV IV TECHNIQUE	BAC/BT + CAP/BEP	231	19.05	27.27	6.06	16.45	31.17	100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	375	23.20	21.33	18.67	16.27	20.53	100.00
		BEP+CAP	52	21.15	19.23	13.46	19.23	26.92	100.00
		BEP SEUL	23	21.74	8.70	17.39	26.09	26.09	100.00
		CAP SEUL	67	8.96	22.39	31.34	8.96	26.36	100.00
		NON DIPLOME	175	12.57	17.14	24.00	21.71	24.57	100.00
		ENSEMBLE	923	18.96	21.67	17.12	17.23	25.03	100.00
		ENSEMBLE	923	18.96	21.67	17.12	17.23	25.03	100.00
NIV V GENERAL	NIV V GENERAL	BEP+CAP	76	31.56	3.95	14.47	23.68	26.32	100.00
		BEP SEUL	15	26.67	13.33		40.00	20.00	100.00
		CAP SEUL	29	51.72	17.24		6.90	24.14	100.00
		NON DIPLOME	56	16.07	7.14	30.36	25.00	21.43	100.00
		ENSEMBLE	176	29.55	7.95	15.91	22.73	23.86	100.00
ENSEMBLE	176	29.55	7.95	15.91	22.73	23.86	100.00		
NIV V TECHNIQUE	CAP3	BAC/BT + CAP/BEP	8				100.00		100.00
		BEP+CAP	56	48.21			51.79		100.00
		CAP SEUL	3525	9.84	10.38	15.69	18.44	45.65	100.00
		NON DIPLOME	3770	8.09	4.01	20.24	17.75	49.92	100.00
		ENSEMBLE	7359	9.23	7.03	17.88	18.43	47.44	100.00
	CAP2 ET BEP	BAC/BT + CAP/BEP	5		100.00				100.00
		BEP+CAP	1279	19.16	17.75	14.31	20.95	27.83	100.00
	CAP2 ET BEP	BEP SEUL	446	17.04	13.68	25.56	17.94	25.78	100.00
		CAP SEUL	707	13.15	16.97	24.75	12.73	32.39	100.00
		NON DIPLOME	975	8.41	10.26	31.28	20.00	30.05	100.00
		ENSEMBLE	3412	14.54	15.04	22.77	18.55	29.10	100.00
	MENTION COMPLEMENT- AIRE	BEP+CAP	41	21.95	7.32			70.73	100.00
		CAP SEUL	22	72.73	13.64			13.64	100.00
		NON DIPLOME	24				100.00		100.00
		ENSEMBLE	87	28.74	6.90		27.59	36.78	100.00
	ENSEMBLE	10858	11.05	9.54	19.28	18.54	41.59	100.00	
	ENSEMBLE	11957	11.93	10.45	19.06	18.50	40.05	100.00	

ENQUETE DECENTRALISEE 88
NIVEAU IV TECHNIQUE, NIVEAU V
POPULATION ACTIVE

TERTIAIRE
GARCONS

SITUATION MARS 88			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRE- CAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMB- LE
NIV IV TECHNIQUE	NIV IV TECHNIQUE	BAC/BT + CAP/BEP	584	25.51	25.86	25.17	12.67	10.79	100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	942	23.89	28.34	9.55	13.16	25.05	100.00
		BEP+CAP	80	30.00	28.75	2.50	31.25	7.50	100.00
		BEP SEUL	21	9.52	19.05	47.62	23.81		100.00
		CAP SEUL	21	23.81	47.62		14.29	14.29	100.00
		NON DIPLOME	916	19.54	22.60	9.61	15.83	32.42	100.00
		ENSEMBLE	2564	22.78	25.82	13.14	14.66	23.60	100.00
		ENSEMBLE	2564	22.78	25.82	13.14	14.66	23.60	100.00
NIV V GENERAL	NIV V GENERAL	BAC/BT + CAP/BEP	44	68.18	20.45		11.36		100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	27	40.74	22.22		25.93	11.11	100.00
		BEP+CAP	329	31.00	26.44	10.94	8.81	22.80	100.00
		BEP SEUL	72	41.67	16.67		18.06	23.61	100.00
		CAP SEUL	28	60.71				39.29	100.00
		NON DIPLOME	920	15.87	35.11	8.91	16.96	23.15	100.00
		ENSEMBLE	1420	23.66	30.77	8.31	14.79	22.46	100.00
		ENSEMBLE	1420	23.66	30.77	8.31	14.79	22.46	100.00
NIV V TECHNIQUE	CAP3	BEP+CAP	43	37.21	13.95	32.56	16.28		100.00
		CAP SEUL	1207	23.12	15.16	22.62	12.59	26.51	100.00
		NON DIPLOME	679	16.49	17.23	15.61	17.23	33.43	100.00
		ENSEMBLE	1929	21.10	15.86	20.37	14.31	28.36	100.00
	CAP2 ET BEP	BAC/BT + CAP/BEP	8		100.00				100.00
		BEP+CAP	2393	15.92	19.47	26.08	17.63	20.89	100.00
		BEP SEUL	405	13.58	8.15	17.04	31.36	29.88	100.00
		CAP SEUL	867	27.22	29.41	12.69	14.76	15.92	100.00
		NON DIPLOME	1262	16.16	21.79	19.02	19.89	23.14	100.00
		ENSEMBLE	4935	17.75	21.01	21.13	18.80	21.30	100.00
	MENTION COMPLEMENT- AIRE	BAC/BT + CAP/BEP	7	100.00					100.00
		BEP+CAP	25	56.00	44.00				100.00
		CAP SEUL	115	16.52	7.83		5.22	70.43	100.00
		NON DIPLOME	4				100.00		100.00
		ENSEMBLE	151	26.49	13.25		6.62	53.64	100.00
	ENSEMBLE	7015	18.86	19.43	20.47	17.31	23.93	100.00	
ENSEMBLE	10999	20.39	22.38	17.19	16.37	23.67	100.00		

ENQUETE DECENTRALISEE 88
NIVEAU IV TECHNIQUE, NIVEAU V
POPULATION ACTIVE

TERTIAIRE
FILLES

SITUATION MARS 88			EFFEC- TIF	EMPLOI STABLE	EMPLOI PRE- CAIRE	TUC	AUTRES MESURES	CHOMAGE	ENSEMB- LE
NIV IV TECHNIQUE	NIV IV TECHNIQUE	BAC/BT + CAP/BEP	5424	23.60	22.38	28.72	7.56	17.74	100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	6186	18.20	20.82	35.15	9.63	16.21	100.00
		BEP+CAP	1635	19.14	12.60	30.03	16.21	22.02	100.00
		BEP SEUL	443	23.25	11.74	10.16	26.19	26.67	100.00
		CAP SEUL	318	19.18	9.12	37.11	13.52	21.07	100.00
		NON DIPLOME	3710	18.68	9.97	30.70	16.60	24.04	100.00
		ENSEMBLE	19716	19.98	18.13	31.59	11.35	18.94	100.00
		ENSEMBLE	19716	19.98	18.13	31.59	11.35	18.94	100.00
NIV V GENERAL	NIV V GENERAL	BAC/BT + CAP/BEP	83	54.22	21.69	20.48		3.61	100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	55	34.55	29.09	27.27		9.09	100.00
		BEP+CAP	1722	24.97	16.49	21.49	13.41	23.64	100.00
		BEP SEUL	429	24.24	16.08	27.74	9.09	22.84	100.00
		CAP SEUL	112	33.04	12.50	19.64	17.86	16.96	100.00
		NON DIPLOME	1708	22.83	11.42	22.37	19.56	23.83	100.00
		ENSEMBLE	4109	24.95	14.50	22.51	15.19	22.85	100.00
		ENSEMBLE	4109	24.95	14.50	22.51	15.19	22.85	100.00
NIV V TECHNIQUE	CAP3	BAC/BT + CAP/BEP	11	36.36				63.64	100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	18	100.00					100.00
		BEP+CAP	128	4.69	25.00	36.72	18.75	14.84	100.00
		BEP SEUL	16	25.00		75.00			100.00
	CAP3	CAP SEUL	10984	12.00	8.50	37.65	10.49	31.35	100.00
		NON DIPLOME	6307	9.23	7.29	36.94	12.84	33.69	100.00
		ENSEMBLE	17464	11.06	8.17	37.36	11.37	32.04	100.00
	CAP2 ET BEP	BAC/BT + CAP/BEP	122	65.57	6.56	22.13	5.74		100.00
		BAC/BT SANS CAP/BEP	95	72.63	8.42			18.95	100.00
		BEP+CAP	16471	14.40	11.86	42.14	11.81	19.79	100.00
		BEP SEUL	4893	13.65	13.75	39.85	14.78	17.96	100.00
		CAP SEUL	7408	16.83	10.49	29.72	14.30	28.66	100.00
		NON DIPLOME	7663	11.05	7.90	29.71	18.69	32.65	100.00
		ENSEMBLE	36652	14.41	10.98	36.55	14.09	23.96	100.00
	MENTION COMPLEMENT- AIRE	BEP+CAP	44	25.00	18.18	13.64	6.82	36.36	100.00
		BEP SEUL	22		59.09	18.18		22.73	100.00
		CAP SEUL	22				100.00		100.00
ENSEMBLE		88	12.50	23.86	11.36	28.41	23.86	100.00	
ENSEMBLE	ENSEMBLE	54204	13.33	10.10	36.77	13.24	26.56	100.00	
ENSEMBLE	ENSEMBLE	78029	15.62	12.36	34.71	12.87	24.44	100.00	

BIBLIOGRAPHIE

- Audier F., "Secteurs d'activité économique et emploi des jeunes à la sortie du système éducatif", *Formation Emploi* n° 31, juillet-septembre 1990.
- Broucker P. de, "Stabilité de l'emploi et flexibilité du marché du travail : aperçu de l'expérience de quelques pays de l'OCDE", communication aux journées d'études *Structures du marché du travail et politiques d'emploi* d'octobre 1985 organisées par l'ANPE, le Commissariat général au Plan et la Délégation à l'Emploi.
- Campinos-Dubernet M. et Kirsch J.-L., *CAP-BEP : Basses qualifications ou qualifications de base ?*, CEREQ (BREF n° 53), avril 1990.
- CEREQ, DEP, DLC, INRP : *L'avenir du niveau V (CAP-BEP) : Filières de formation et d'emploi*, CEREQ (Collection des Études n° 56), octobre 1990.
- Choffel P., Echardour A., Kramarz F., "L'évolution récente des professions dans l'industrie, le commerce et les services", *Economie et Statistique* n° 213, septembre 1988.
- Coeffic N., "Les jeunes à la sortie de l'école : poids du chômage et risque de déclassement", *Economie et Statistique* n° 193-194, novembre 1986.
- Combes M.-C. et Zilberman S., *Les sorties de l'enseignement secondaire en juin 1986, deux ans après où en sont-ils ?*, CEREQ (BREF n° 37), novembre 1988.
- Echardour A., "La structure des emplois de mars 1984 à mars 1987", *Collection de l'INSEE série D* n° 116, août 1988.
- Elbaum M., "Les politiques de l'emploi depuis trente ans", *Données sociales*, INSEE, 1987.
- Elbaum M., "Stages, emplois et salaires d'embauche", *Economie et Statistique* n° 211, juin 1988.
- Gensbittel M.-H. et Viney X., "Formations et accès aux emplois : les traits dominants de la période 1976-1984", *Formation Emploi* n° 18, avril-juin 1987.
- Germe J.-F., "Instabilité, précarité et transformation de l'emploi", *Critiques de l'Economie politique* n° 15-16, avril-juin 1981.
- Grelet Y. et Viney X., *Dix ans d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de l'enseignement technique court*", CEREQ (Collection des études n° 58), février 1991.
- INSEE :
- Premiers résultats sur les 16-25 ans n° 36, 46, 110, 168, *INSEE première* sur les 16-25 ans n° 52.
 - *Bilans Formation-Emploi* INSEE-CEREQ-DEP :

- Bilan 1973, *Collection de l'INSEE série D n° 59*, septembre 1978.
Bilan 1977, *Collection de l'INSEE série D n° 78*, avril 1981.
Bilan 1977 à 1980, *Archives et Documents n° 78*, mai 1983.
Bilan 1983, *Collection de l'INSEE série D n° 110*, octobre 1986.
Bilan 1984, *Archives et Documents n° 207*, mai 1987.
Bilan 1985, *Archives et Documents n° 251*, juin 1988.
Bilan 1986, *INSEE Résultats n° 75*, juin 1990.
Bilan 1987, *INSEE Résultats n° 85*, juillet 1990.
- Dossier sur l'entrée des jeunes dans la vie active : plus tard et plus difficilement, *Economie et Statistique n° 216*, décembre 1988.
Marchand O., "Présentation générale"
Laulhé P., "1980-1985 : les difficultés de l'insertion"
Lemerle S., "Les sorties du système éducatif de 1976 à 1986 : des jeunes de plus en plus qualifiés"
Audier F., "Les recrutements des entreprises depuis 15 ans : la part moins belle aux débutants"
Join-Lambert E. et Viney X., "L'insertion des jeunes à la sortie de l'école entre 1983 et 1987 : moins de chômage, plus de précarité et de déqualification".
- Lacroix Th., "Le marché du travail dans les années 80", *Données sociales 1990*, INSEE, 1990.
Laulhé P., "La mobilité de la main-d'oeuvre : l'empreinte de la crise", *Données sociales 1990*, INSEE, 1990.
- Lemerle S., *Les taux de sortie du système éducatif après la dernière année de CAP ou de BEP par groupe de spécialité en 1986-1987*, DEP (Note d'information n° 90 19).
- Lochet J.-F. et Grelet Y., *En sortant de l'école qu'ont-ils rencontré ? (Bilan 1976-1988)*, CEREQ (BREF n° 47), octobre 1989.
- Loos J., "Temps de travail et partage du travail : débats et pratiques dans quelques pays industrialisés", communication aux journées d'études d'octobre 1985, *Structures du marché du travail et politiques d'emploi*.
- Marchand O., "Population active, emploi, chômage : données de cadrage", *Données sociales*, INSEE, 1987.
- Martin le Goff E. et Marchand O., "Avec le développement des stages - la France ne perd plus d'emplois depuis 1985", *Economie et Statistique n° 209*, avril 1988.
- Michon F., "Inégalités et flexibilités : l'exemple de quelques formes de partage", communication aux journées d'études d'octobre 1985, *Structures du marché du travail et politiques d'emploi*.
- Pottier F. et Zilberman S., *La difficile insertion professionnelle des jeunes*, CEREQ (BREF n° 58), octobre 1990.
- Thélot C., "La mobilité du travail en France depuis 20 ans", communication au Colloque de l'Association française des statisticiens économistes, 1987.
- Zariflan Ph., Hillau B., Rannou J., Campinos-Dubernet M., *Rénovation du niveau V de formation*, CEREQ (Collection des études n° 29), janvier 1987.

CEREQ
Dépot légal premier trimestre 1991

- N° 50 - **Ressources humaines et réussite économique.
Comparaison internationale (USA, Italie, Allemagne,
Japon-Corée du Sud)**
Août 1989 (150 F)
- N° 51 - **Formation continue et compétitivité économique
Rapport de mission au secrétaire d'État
à la formation professionnelle**
Septembre 1989 (120 F)
- N° 52 - **L'Après Bac. Itinéraires et réussite
après trois ans d'études**
Octobre 1989 (150 F)
- N° 53 - **Renouvellement des qualifications et de la gestion des
ressources humaines dans les banques et les assurances**
Février 1990 (120 F)
- N° 54 - **Les analyses du travail : enjeux et formes**
Mars 1990 (120 F)
- N° 55 - **Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement
supérieur et l'emploi**
Août 1990 (110 F)
- N° 56 - **L'avenir du niveau V (CAP - BEP).
Filières de formation et d'emploi**
Octobre 1990 (150 F)
- N° 57 - **La gestion prévisionnelle des compétences.
La méthode ETED**
Décembre 1990 (110F)

*Pour tout renseignement concernant les publications du CEREQ
s'adresser à la librairie*

☎ (1) 45.75.62.63 poste 260

Au cours des années 80, dans un contexte marqué par les crises successives de l'emploi, les réformes du système éducatif et l'élévation structurelle de la scolarisation, les modalités d'accès au marché du travail des jeunes à l'issue de leur formation en CAP ou en BEP se transforment : de 1980 à 1988, la précarisation des premiers emplois occupés par ces jeunes en est le trait majeur. Malgré ces changements profonds, les principaux clivages observés au début des années 1980 demeurent (homme-femme, diplômé-non diplômé, industriel-tertiaire) et la place relative de ces différentes sous-populations reste inchangée. On a mobilisé, pour retracer l'évolution des conditions d'entrée sur le marché du travail de ces jeunes, trois enquêtes d'insertion professionnelle auprès des cohortes sorties respectivement en 1979, en 1985 et 1987, interrogées sept à neuf mois après la fin de leurs études, et une enquête de cheminement réalisée en juillet 1984, cinq ans après la sortie du système éducatif des jeunes de la promotion sortie en juin 1979.

Ce dossier s'organise en trois parties :

Dans la **première**, on retrace l'évolution quantitative des flux de sortants au niveau V et de leur répartition par spécialité de formation, classe de sortie (CAP 3 ou BEP) et obtention ou non d'un des deux diplômes de niveau V.

Dans la **deuxième partie** on met en évidence, à partir de l'enquête d'insertion la plus récente, les grands clivages qui structurent la population. On construit de plus une typologie des spécialités de formation, classées selon la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de l'appareil éducatif. L'exploitation des enquêtes antérieures permet de suivre cette typologie dans le temps.

Dans la **troisième partie**, la prise en compte d'indicateurs longitudinaux d'insertion professionnelle (durée d'accès à l'emploi, durée de chômage au cours des premières années de vie active, nombre d'employeurs, durée des emplois occupés...) permet de dépasser les limites qu'impose la seule connaissance de la situation des jeunes au sortir de leur vie scolaire ; et peut-être aussi d'en interpréter le sens. L'enquête de cheminement professionnel menée en 1984 auprès de la cohorte sortie des classes terminales de l'enseignement technique court en 1979 sert de base à cette partie du travail.

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

9 rue Sextius Michel

75015 PARIS

☎ (1) 45.75.62.63

DIFFUSION :
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29, quai Voltaire
75340 PARIS CEDEX 07
Tél : 40.15.70.00
Télex : DOCFRAN 204 826

PRIX : 110 F



9 782110 868237

ISSN : 0767-6166
ISBN : 2-11-086823-6